

Rapport d'activités

20
18



105^e exercice social
Assemblée Générale
du 20.06.2019

Chiffres-clés 2018



CHIFFRE D'AFFAIRES
135.832.000 EUR

EFFECTIF **381 PERSONNES**



OUVRIERS :
179



EMPLOYÉS :
202



INVESTISSEMENTS 2018

PRODUCTION : **3.949.000 EUR**
DISTRIBUTION : **13.336.000 EUR**



CONDITIONS MÉTÉO

INSOLATION : **1.898 HEURES**
PRÉCIPITATIONS : **650 MM**



PATRIMOINE

CONDUITES D'ADDUCTION : **266 KM**
CONDUITES DE DISTRIBUTION : **3.415 KM**

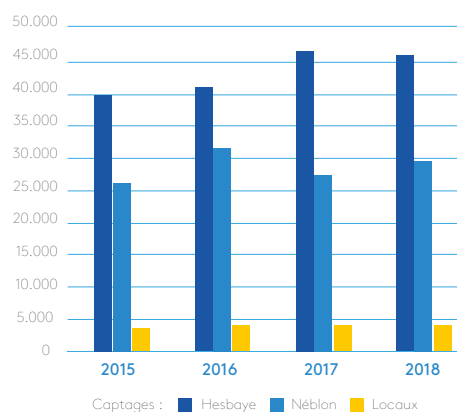
NOMBRE D'OUVRAGES DE STOCKAGE
(CHÂTEAUX D'EAU ET RÉSERVOIRS) :
257 UNITÉS



RESSOURCES

PRODUCTION TOTALE :
28,02 MILLIONS DE M³

DÉBITS MOYENS QUOTIDIENS :



COMPTEURS EN SERVICE :
259.074 UNITÉS



CLIENTÈLE

POPULATION DESSERVIE :
563.247 HABITANTS

CONSOMMATION MOYENNE
PAR HABITANT : **43,29 M³/AN**



FOURNITURES D'EAU :
AUX ASSOCIÉS : **33,83 MILLIONS DE M³**
À DES TIERS : **3,80 MILLIONS DE M³**



Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux

Société coopérative
à responsabilité limitée

Siège social :
Rue du Canal
de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

Tél. 04.367.84.11
Fax 04.367.29.33
info@cile.be
www.cile.be

TVA BE 0202 395 052
RPM Liège

Editeur responsable :
Alain Palmans,
Rue du Canal
de l'Ourthe, 8
4031 Angleur

Crédits photos :
Thierry Dricot
Jean-Louis Massart
Samuel Scrimshaw
Luke Stackpoole

Rapport d'activités
présenté le 20 juin 2019
à l'Assemblée Générale
ordinaire des associés

105^e exercice social

La Compagnie intercommunale Liégeoise des Eaux ou CILE produit et distribue l'eau potable par canalisations à plus d'un demi-million de personnes de l'agglomération liégeoise.

Elle alimente 24 communes associées en Province de Liège. Avec une autonomie de production qui couvre environ trois quarts de ses besoins, elle procède également à des achats et ventes d'eau à d'autres producteurs-distributeurs.

Avec une volonté marquée de poursuivre son investissement dans la qualité de ses services et de ses produits, elle est certifiée selon plusieurs normes internationales (ISO 9001, ISO 17025 et ISO 22000.)

Grâce à un financement contracté auprès de la Banque Européenne d'investissements pour un montant de 82 millions d'euros, la CILE garantit plus que jamais la pérennité de ses infrastructures, la qualité de l'eau qu'elle distribue et la sécurisation de ses réseaux d'approvisionnement.

Membre du Conseil Mondial de l'eau, la CILE partage son expérience avec d'autres organismes publics acteurs de l'eau à l'étranger.

S'appuyant aujourd'hui sur une expérience de 105 ans, son savoir-faire, sa taille et son expertise lui permettent de se positionner comme un acteur majeur de l'eau en Wallonie.

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux ou CILE fut constituée en vertu de l'arrêté royal du 12 février 1913 et par acte passé le 27 décembre de la même année. Elle est régie par l'arrêté wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux. Société civile adoptant la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée, la CILE est une intercommunale pure qui associe 27 communes essentiellement sur les arrondissements de Liège et de Huy-Waremme, la Province de Liège, la S.W.D.E., ainsi que 2 institutions du secteur de l'environnement.

Elle a pour but d'assurer la production et la distribution d'eau.

Ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 décembre 2015 (Publication aux Annexes du Moniteur belge du 29 décembre 2015).

Sommaire



1.

Gouvernance
page 3



2.

Rapport
d'activités
page 17



3.

Rapport
de gestion
page 47



4.

Rapport du
contrôleur aux
comptes
page 75



5.

Comptes
annuels
page 81





Gouvernance

1. Administrations associées et parts souscrites

Situation au 31/12/2018

Capital "A"				(Production - 1 part = 250€)
ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Ans	6.496,00	1.624.000,00	416.262,76	1.207.737,24
Anthisnes	687,00	171.750,00	158.347,29	13.402,71
Awans	962,00	240.500,00	61.644,82	178.855,18
Beyne-Heusay	1.380,00	345.000,00	88.430,19	256.569,81
Blegny	4.875,00	1.218.750,00	326.210,33	892.539,67
Chaudfontaine	2.716,00	679.000,00	189.844,10	489.155,90
Comblain-au-Pont	969,00	242.250,00	62.093,39	180.156,61
Dison	1,00	250,00	64,08	185,92
Esneux	1.520,00	380.000,00	97.401,38	282.598,62
Flexhe-le-Haut-Clocher	372,00	93.000,00	23.837,71	69.162,29
Flémalle	10.023,00	2.505.750,00	1.601.730,45	904.019,55
Fléron	2.851,00	712.750,00	262.225,41	450.524,59
Grâce-Hollogne	2.580,00	645.000,00	300.070,40	344.929,60
Hamoir	1.380,00	345.000,00	162.178,51	182.821,49
Herstal	6.559,00	1.639.750,00	540.506,20	1.099.243,80
Huy	3.177,00	794.250,00	693.516,99	100.733,01
Kelmis	2,00	500,00	128,16	371,84
Liège	47.500,00	11.875.000,00	3.043.793,17	8.831.206,83
Marchin	1.007,00	251.750,00	64.528,42	187.221,58
Modave	571,00	142.750,00	84.202,44	58.547,56
Ouffet	382,00	95.500,00	24.061,42	71.438,58
Saint-Nicolas	3.300,00	825.000,00	211.463,51	613.536,49
Seraing	12.533,00	3.133.250,00	935.458,34	2.197.791,66
Stoumont	1,00	250,00	64,08	185,92
Tinlot	173,00	43.250,00	21.876,57	21.373,43
Trooz	1.772,00	443.000,00	199.864,65	243.135,35
Visé	2.993,00	748.250,00	245.961,89	502.288,11
S.W.D.E.	1.462,00	365.500,00	93.684,74	271.815,26
TOTAL	118.244,00	29.561.000,00	9.909.451,40	19.651.548,60

Capital "B1"				(Une part = 250€)
ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Province de Liège	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00
TOTAL	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00

Capital "B2"

(Une part = 250€)

ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
A.I.D.E.	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
Intradel	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
TOTAL	798,00	199.500,00	199.500,00	0,00

Capital "C"

(Distribution - 1 part = 250€)

ASSOCIÉS	NOMBRE DE PARTS	CAPITAL SOUSCRIT	CAPITAL LIBÉRÉ	RESTE À LIBÉRER
Ans	17.927,00	4.481.750,00	1.499.362,84	2.982.387,16
Anthisnes	3.950,00	987.500,00	355.743,35	631.756,65
Awans	9.746,00	2.436.500,00	890.279,00	1.546.221,00
Beyne-Heusay	6.070,00	1.517.500,00	545.013,70	972.486,30
Blegny	7.547,00	1.886.750,00	689.394,52	1.197.355,48
Chaufontaine	15.506,00	3.876.500,00	1.403.588,56	2.472.911,44
Comblain-au-Pont	7.937,00	1.984.250,00	672.744,53	1.311.505,47
Esneux	12.631,00	3.157.750,00	1.102.415,20	2.055.334,80
Fexhe-le-Haut-Clocher	4.271,00	1.067.750,00	390.147,92	677.602,08
Flémalle	19.683,00	4.920.750,00	1.682.145,05	3.238.604,95
Fléron	13.988,00	3.497.000,00	1.269.825,41	2.227.174,59
Grâce-Hollogne	14.383,00	3.595.750,00	1.280.573,23	2.315.176,77
Hamoir	10.894,00	2.723.500,00	911.384,46	1.812.115,54
Herstal	22.046,00	5.511.500,00	1.820.662,89	3.690.837,11
Huy	29.833,00	7.458.250,00	2.638.624,76	4.819.625,24
Liège	80.202,00	20.050.500,00	7.165.936,58	12.884.563,42
Marchin	25.175,00	6.293.750,00	2.163.278,44	4.130.471,56
Modave	8.718,00	2.179.500,00	796.332,96	1.383.167,04
Ouffet	6.320,00	1.580.000,00	395.000,00	1.185.000,00
Saint-Nicolas	11.727,00	2.931.750,00	1.042.156,82	1.889.593,18
Seraing	35.985,00	8.996.250,00	3.199.894,52	5.796.355,48
Tinlot	3.102,00	775.500,00	214.559,12	560.940,88
Trooz	7.816,00	1.954.000,00	713.972,15	1.240.027,85
Visé	18.200,00	4.550.000,00	1.580.210,78	2.969.789,22
TOTAL	393.657,00	98.414.250,00	34.423.246,79	63.991.003,21

2. Composition des organes de Gestion, de Direction et de Contrôle

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT

M. Francy DUPONT,
Conseiller communal à Ans
(jusqu'au 21/06/2018)

M. Francis BEKAERT,
Bourgmestre à Seraing
(depuis le 21/06/2018)

VICE-PRÉSIDENT

M. Thomas CIALONE,
Président du Conseil communal
à Ans (depuis le 26/02/2018)

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES ASSOCIÉS

- M. Mehmet AYDOGDU, Conseiller communal à Liège (jusqu'au 03/12/2018)
- M. Mohammed BOUGNOUCH, Conseiller communal à Liège (à partir du 18/12/2018)
- M. Marcel BERGEN, Conseiller communal à Seraing (jusqu'au 03/12/2018)
- M. Marc CAPPÀ, Conseiller communal à Fléron
- M. Thomas CIALONE, Conseiller communal à Ans
- M. Albert CREPIN, Conseiller communal à Herstal (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Michel de LAMOTTE, Conseiller communal à Liège (jusqu'au 03/12/2018)
- M. Philippe DETROZ, Conseiller communal à Esneux (jusqu'au 22/03/2018)
- M. Marc D'JOOS, Echevin à Flémalle (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Miguel FERNANDEZ, Conseiller provincial à Liège (depuis le 18/12/2018)
- M. Daniel GIELEN, Echevin à Grâce-Hollogne
- M. Jean-Pierre GOFFIN, Conseiller communal à Liège (jusqu'au 03/12/2018)
- M. Jacques HELEVEN, Bourgmestre de Saint-Nicolas (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Philippe LAMALLE, Conseiller communal à Esneux (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Michel LEGROS, Echevin à Hamoir
- M. Jean-Denis LEJEUNE, Conseiller communal à Flémalle
- M. Pierre-Henri LUCAS, Bourgmestre d'Awans (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Giuseppe MANIGLIA, Conseiller communal à Liège
- M. Christophe MARCK, Echevin à Trooz
- M. Robert MAYERESSE, Conseiller communal à Seraing (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Sofiane MEZIANE, Conseiller communal à Liège (à partir du 18/12/2018)
- M. Maurice MOTTARD, Bourgmestre de Grâce-Hollogne (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Grégory NAISSE, Conseiller communal à Seraing (jusqu'au 21/06/2018)
- Mme Diana NIKOLIC, Conseillère communale à Liège
- M. Lorenzo NOVELLO, Echevin à Tinlot (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Stéphane OCHENDZAN, Echevin à Herstal
- Mme Sarah SCHLITZ, Conseillère communale à Liège
- M. André VRANCKEN, Conseiller communal à Awans
- M. Marc YERNA, Conseiller provincial à Liège (jusqu'au 26/10/2018)

OBSERVATEURS

- Mme Florence HERRY, Directrice générale de l'AIDE (depuis le 09/01/2018)
- M. Luc JOINÉ, Directeur général d'INTRADEL
- M. Eric VAN SEVENANT, Président du Comité de direction de la SWDE

DÉLÉGUÉS
REPRÉSENTANT
LE PERSONNEL

- Mme Martine LACASSE, agent CILE
- Mme Micheline VLEUGELS, agent CILE (depuis le 21/06/2018)
- M. Luc HAKIER, secrétaire régional C.G.S.P.
- M. Michaël PROVE, agent CILE (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Vincent RAEVEN, agent CILE (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Henri WARLOMONT, agent CILE (depuis le 21/06/2018)

Le Comité
de Gestion

(depuis le 21 juin 2018)

PRÉSIDENT

M. Francis BEKAERT

VICE-PRÉSIDENT

M. Thomas CIALONE

MEMBRES

- Mme Christel DELIEGE, Administrateur
- M. Jean-Denis LEJEUNE, Administrateur
- M. André VRANCKEN, Administrateur

Le Comité de
Rémunération

PRÉSIDENT

- M. Francy DUPONT (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Daniel GIELEN (depuis le 08/11/2018)

MEMBRES

- M. Thomas CIALONE, Administrateur (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Daniel GIELEN, Administrateur (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Giuseppe MANIGLIA, Administrateur (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Lorenzo NOVELLO, Administrateur (jusqu'au 21/06/2018)
- M. Mehmet AYDOĞDU, Administrateur (depuis le 11/09/2018 jusqu'au 03/12/2018)

- M. Mohammed BOUGNOUCH, Administrateur (depuis le 11/12/2018)
- M. Michel de LAMOTTE, Administrateur (depuis le 11/09/2018 jusqu'au 03/12/2018)
- M. Daniel GIELEN, Administrateur (depuis le 11/09/2018)
- M. Michel LEGROS, Administrateur (depuis le 11/09/2018)
- M. Bernard MARLIER, Administrateur (depuis le 11/09/2018)

Le Comité d'Audit

PRÉSIDENT

M. Marc CAPPÀ
(depuis le 12/12/2018)

MEMBRES

- M. Marc CAPPÀ, Administrateur (depuis le 11/09/2018)
- M. Samuel COGOLATI, Administrateur (depuis le 11/09/2018)
- M. Michel de LAMOTTE, Administrateur (depuis le 11/09/2018 jusqu'au 03/12/2018)
- M. Giuseppe MANIGLIA, Administrateur (depuis le 11/09/2018)
- Mme Diana NIKOLIC, Administrateur (depuis le 11/09/2018)

Le Contrôleur
aux Comptes

Cabinet BUELENS, MATHAY et Associés SPRL

Le Directeur général

M. Alain PALMANS

3. Ordre du jour de l'Assemblée générale du 20 juin 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN SÉANCE DU 23 AVRIL 2019, A ARRÊTÉ COMME SUIV L'ORDRE DU JOUR :

- Exercice 2018 - Approbation des bilans et comptes de résultats
- Solde de l'exercice 2018 - Proposition de répartition - Approbation
- Rapport de rémunération - Approbation
- Décharge de leur gestion pour l'exercice 2018 à Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration
- Décharge au Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2018
- Cooptations d'Administrateurs - Ratification
- Renouvellement du Conseil d'Administration - Approbation
- Election de quatre représentants du personnel au Conseil d'Administration - Approbation
- Désignation du (ou des) contrôleurs aux comptes - Approbation
- Lecture du procès-verbal - Approbation

4. Fonctionnement des Organes de Gestion

Conformément à la législation, la CILE a tenu deux Assemblées générales statutaires, en date des 21 juin et 29 novembre 2018.

Le Conseil d'Administration a siégé 13 fois, et le Comité de Gestion et Bureau exécutif se sont réunis respectivement à 12 et 6 reprises.

1. Liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services établie conformément à l'article 11523-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Marchés attribués sur base de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics en respect de son l'article Art. 5, § 2 qui précise que le présent arrêté est applicable dans son ensemble aux marchés dont le montant estimé est supérieur à 30.000 euros.

Types : T = Travaux, F = Fournitures, S = Services

Type	Procédure	Référence	Description	Montant total attribué estimé ¹	Adjudicataires
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1973	Marché public de services relatif à une solution Contact Center VOIP	€ 145.737,88	PROXIMUS S.A.
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1962	Accord-cadre de services juridiques dans le cadre des marchés publics	€ 60.000,00	LEURQUIN ET ASSOCIES S.C. S.P.R.L.
T	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1948	Marché public de travaux de réparation d'une voirie et stabilisation de l'égout rue du Vélodrome à Fléron	€ 82.387,86	COLAS BELGIUM S.A.
F	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S17-1913	Accord-cadre de fournitures de véhicules utilitaires 5T quatre roues motrices	€ 93.111,08	MERCEDES - KALSCHUEUR
F	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S17-1909	Accord-cadre de fournitures de pièces d'étanchéité	€ 418.306,00	CABLERIE D'EUPEN
T	Procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable	S17-1905	Marché public de travaux de renouvellement d'une partie de la toiture du siège social de la CILE sis rue du Canal de l'Ourthe, 8 à 4031 Angleur	€ 246.730,00	TOITURE CHRISTIAN S.P.R.L.
F	Procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable	S17-1873	Accord-cadre de fournitures de plots pour corrélateurs multipoints	€ 69.600,00	TPIM S.A.
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1876	Accord-cadre relatif à la désignation d'une société qui assurera la mise à disposition de personnel intérimaire 2018 à 2021	€ 266.300,00	LEM INTERIM S.A.
F	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1788	Accord-cadre de fournitures d'échelles, de caillebotis et supports	€ 72.997,24	EVODIS S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1677	Accord cadre de travaux de remplacements des raccordements vétustes	€ 900.000,00	FODETRA INFRA S.A.
S	Procédure négociée avec publicité	S17-1651	Accord-cadre de services postaux 2018 à 2020	€ 1.622.245,02	BPOST S.A.
S	Procédure négociée sans publicité	S17-1654	Marché public de services de réalisation d'une solution intégrant la vidéo pour présenter, de manière pédagogique, le processus de traitement de la nouvelle unité de traitement de la CILE située Rue de la Légia, 60 à Ans	€ 61.580,00	IMAGE ET PROCESS
F	Procédure négociée avec publicité	S17-1756	Accord-cadre de fournitures et d'entretien de vêtements et d'accessoires de sécurité et de protection individuelle	€ 463.371,36	DEPAIRON S.A.
F	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S17-1755	Accord-cadre de fournitures d'outillages à mains	€ 91.223,79	CLABOTS TOOLS S.A.
F	Procédure négociée avec publicité	S17-1754	Accord-cadre de fournitures de tuyaux, raccords et accessoires en PVC et PE	€ 335.790,60	CABLERIE D'EUPEN; INFRATECH S.A.
F	Procédure négociée avec publicité	S16-1751	Accord-cadre de fournitures de prises en charge et raccordements domestiques	€ 2.186.118,25	AVK BELGIUM N.V.; SAINT-GOBAIN CONSTRUCTION PRODUCTS BELGIUM N.V.; EVODIS S.A.; HYDROKO NV

1. Pour les accords-cadres, ce montant est calculé sur base de potentielles commandes subséquentes.

Type	Procédure	Référence	Description	Montant total attribué estimé ¹	Adjudicataires
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S17-1742	Accord-cadre de services d'entretien des ascenseurs 2018 à 2022	€ 33.310,06	THYSSENKRUPP LIFTEN ASCENSEURS S.A.
S	Procédure négociée avec publicité	S17-1723	Accord-cadre de services relatif à des missions de gardiennage 2018 à 2022	€ 893.914,27	SECURITAS S.A.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-1693	Marché public de travaux de construction d'une chambre de jonction sur l'ancienne adduction du Néblon et pose de conduites à Comblain-au-Pont, route de Mont (Pulseur)	€ 139.662,95	LEJEUNE ET FILS S.A.
S	Procédure négociée avec publicité	S16-1222	Marché public de services d'un applicatif de gestion informatique de Laboratoire de type LIMS (Laboratory Information Management System) ou similaire	€ 171.900,00	LOGICASOFT S.P.R.L.
T	Procédure négociée directe avec publicité	S17-986	Marché public de travaux à Néblon II phase III : pose de conduites entre Liège (Bol d'air) - Ougrée	€ 2.835.597,11	HYDROGAZ S.A.
S	Procédure négociée sans publication préalable	S18-2009	Mise à disposition d'un Project Management Office (PMO) dans le cadre de la gestion de portefeuilles	€ 205.400,00	CONTRASTE EUROPE

2. Marchés approuvés en 2018

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total approuvé
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-2012	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux relatif au déplacement et au renouvellement des installations de distribution d'eau de la rue Tête-de-Boeuf ainsi que dans les rues adjacentes à Liège	€ 79.939,00
F	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-2010	CILE	Accord-cadre de fournitures d'échelles, paliers et poutrelles en matériaux composites	€ 262.600,00
F	Procédure négociée sans publication préalable	S18-1992	SWDE	Marché public conjoint SWDE/SPGE/CILE de fournitures de certificats verts 2019 à 2020	€ 597.256,00
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1987	CILE	Accord-cadre de services pour le recouvrement de factures impayées (sur une durée de 12 mois)	€ 410.000,00 ²
T	Procédure ouverte	S18-1969	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux de déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau suite aux travaux de renouvellement du réseau d'égouttage et de réfection complète de la voirie rue Doyard à Herstal	€ 120.675,00
T	Procédure ouverte	S18-1961	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux de déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau suite aux travaux de renouvellement du réseau d'égouttage et de réfection complète de la voirie rue de la Bance à Herstal	€ 132.525,00
T	Procédure ouverte	S18-1959	S.P.W.	Marché public conjoint de travaux relatif au déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau situées rue des Aubépines et rue Elmer suite aux travaux de réalisation de la phase 3 de la nouvelle voirie de liaison entre Tihange et Strée - Commune de Modave	€ 100.225,00

2. Ce montant n'inclut pas les frais légaux des huissiers de justice.

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total approuvé
T	Procédure ouverte	S18-1958	Commune de Beyne-Heusay	Marché public conjoint de travaux de rénovation de la rue des Moulins et de ses aménagements à Beyne-Heusay	€ 412.816,50
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-1956	Ville de Liège	Déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau de la rue Tête-de-Boeuf ainsi que dans les rues adjacentes dans le cadre de travaux d'égouttage et de réaménagement de la rue Tête-de-Boeuf initiés par la Ville de Liège	€ 79.939,00
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-1955	Ville de Liège	Marché conjoint de travaux relatif au remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, renouvellement de conduites de distribution de gaz, d'électricité et pose de gaines de télécommunications rue Beauregard à 4020 Liège - Dossier 2018-513	€ 85.212,66
T	Procédure ouverte	S17-1944	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux relatif à la réfection et l'égouttage partiel de la rue de l'Aunaie à Comblain-au-Pont	€ 106.007,50
T	Procédure ouverte	S17-1939	Ville de Seraing	Marché public conjoint de travaux rue de la Province à Seraing	€ 690.930,00
S	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	S18-1923	CILE	Accord-cadre de services relatif à l'émission de titres de repas électronique et éco-chèques pour les membres du personnel de la CILE de 2019 à 2023	€ 17.587,44
F	Procédure ouverte	S17-1898	SWDE	Marché conjoint SWDE-SPGE-CILE-SBGE de fourniture de certificats verts 2019 à 2020 ³	€ 597.256,00
T	Procédure ouverte	S17-1897	Ville de Liège	Marché conjoint de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rues Matrognard et carrefour rue Florimont à Liège	€ 79.629,50
S	Procédure concurrentielle avec négociation	S18-1881	SPGE	Marché public de services d'assurances de personnes pour la SPGE et d'autres pouvoirs adjudicateurs	€ 1.320.000,00
T	Procédure ouverte	S17-1850	SPW	Marché public conjoint de travaux N671-LIEGE/HERSTAL Boulevard Ernest Solvay Requalification du Boulevard Zénobe Gramme (Phase 3)	€ 280.976,00
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1843	CILE	Marché public de services portant sur la désignation d'un réviseur d'entreprises comme commissaire chargé du contrôle des comptes annuels 2019 à 2021	€ 84.000,00
T	Procédure ouverte	S17-1828	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux sur les voiries en périphérie du site de Bavière à 4000 Liège - Dossier 2016-560	€ 173.574,00
S	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S18-1734	CILE	Accord-cadre de services relatif à la location de conteneurs et au transport et traitement des déchets 2019 à 2025	€ 290.000,00
F	Procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable	S18-1726	CILE	Accord-cadre conjoint CILE/INASEP de fournitures de matériel d'analyse des coliformes totaux, E.Coli et entérocoques intestinaux 2019 à 2023	€ 306.510,00 (dont € 224.030,00 pour la part CILE)
T	Procédure ouverte	S11-760	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux relatif aux déplacements et renouvellements des installations de distribution d'eau des rues de la Houillère, de la Bance, de Herstal, Campagne de la Bance et chaussée de Brunehaut dans le cadre des travaux d'égouttage initiés par l'AIDE et la Ville de Herstal	€ 257.436,00

3. Ce marché a été arrêté en date du 13 novembre 2018.

3. Marchés attribués en 2018 (hors liste des adjudicataires article L1523-13 CDLD)

A. CILE OU AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total attribué estimé (à charge de la cile) ⁴	Adjudicataires	Date attribution	Date ratification
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-2012	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux relatif au déplacement et au renouvellement des installations de distribution d'eau de la rue Tête-de-Boeuf ainsi que dans les rues adjacentes à Liège	€ 97.872,04	AB TECH S.A.	10/12/2018	25/03/2019
T	Procédure ouverte	S18-1969	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux de déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau suite aux travaux de renouvellement du réseau d'égouttage et de réfection complète de la voirie rue Doyard à Herstal	€ 95.802,89	HYDROGAZ S.A.	17/12/2018	11/02/2019
T	Procédure ouverte	S18-1961	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux de déplacement et renouvellement des installations de distribution d'eau suite aux travaux de renouvellement du réseau d'égouttage et de réfection complète de la voirie rue de la Bance à Herstal	€ 101.663,23	HYDROGAZ S.A.	17/12/2018	11/02/2019
T	Procédure ouverte	S18-1958	Commune de Beyne-Heusay	Marché public conjoint de travaux de rénovation de la rue des Moulins et de ses aménagements à Beyne-Heusay	€ 350.493,04	AB TECH S.A.	14/12/2018	11/02/2019
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-1955	Ville de Liège	Marché conjoint de travaux relatif au remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement de conduites de distribution d'eau, renouvellement de conduites de distribution de gaz, d'électricité et pose de gaines de télécommunications rue Beauregard à 4020 Liège - Dossier 2018-513	€ 143.404,30	TEGEC S.P.R.L.	31/12/2018	25/03/2019
T	Procédure ouverte	S17-1944	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux relatif à la réfection et l'égouttage partiel de la rue de l'Aunaie à Comblain-au-Pont	€ 112.538,50	TEGEC S.P.R.L.	17/12/2018	11/02/2019
T	Procédure ouverte	S17-1897	Ville de Liège	Marché conjoint de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau rues Matrognard et carrefour rue Florimont à Liège	€ 87.666,50	AM AB TECH - DEUMER	31/12/2018	25/03/2019

4. Pour les accords-cadres, ce montant est calculé sur base de potentielles commandes subséquentes.

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total attribué estimé (à charge de la cile) ⁴	Adjudicataires	Date attribution	Date ratification
T	Procédure ouverte	S17-1828	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux sur les voiries en périphérie du site de Bavière à 4000 Liège - Dossier 2016-560	€ 139.958,33	AB TECH S.A.	21/12/2018	12/02/2019
T	Procédure ouverte	S11-760	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux relatif aux déplacements et renouvellements des installations de distribution d'eau des rues de la Houillère, de la Bance, de Herstal, Campagne de la Bance et chaussée de Brunehault dans le cadre des travaux par l'AIDE et la Ville de Herstal	€ 344.545,64	GALERE S.A.	17/12/2018	25/02/2019
S	Procédure négociée sans publication préalable	CM18-1952	SPGE	Assurance responsabilité civile exploitation de second rang via centrale de marchés SPGE	€ 28.560,00	AXA BELGIUM S.A.	18/04/2018	-
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S18-1914	Commune de Fléron	Marché public de travaux de renouvellement des installations d'eau suite aux travaux de réfection complète de la voirie et du réaménagement de la Place du Marché à Fléron	€ 144.314,21	ROBERTY S.P.R.L.	08/03/2018	12/06/2018
T	Procédure ouverte	S17-1837	Commune de Flémalle	Marché conjoint de travaux relatif à l'égouttage, au renouvellement des installations de distribution d'eau, au renouvellement des installations d'électricité et de gaz et à l'aménagement de la Grand Route à Flémalle	€ 561.961,00	COLAS BELGIUM Agence Sud - Est S.A.	09/11/2018	10/12/2018
T	Procédure ouverte	S17-1813	S.P.W.	Marché public conjoint de travaux N682 ANS/LIEGE Réfection et sécurisation - Carrefours avec la rue Gilles Magnée (ANS) et la rue du Vicinal (LIEGE) - n° O1.05.01-17E11	€ 34.339,90	COLAS BELGIUM Agence Sud - Est S.A.	08/03/2018	15/05/2018
T	Procédure ouverte	S16-1785	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux Quartier Jadouille à Angleur - Dossier n° 62063/01/C149	€ 1.055.846,46	COLAS BELGIUM Agence Sud - Est S.A.	17/12/2018	12/02/2019
S	Procédure négociée avec publicité	S17-1683	CILE	Accord-cadre de services pour le recouvrement en phases amiable et/ou judiciaire de factures impayées ⁴	€ 951.400,00	BORDET ALAIN S.C.P.R.L.	12/06/2018	-
T	Procédure négociée directe avec publication préalable	S17-1636	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux de réfection de l'égouttage et de la voirie - rue Destriveaux - N° 2651/10/1	€ 133.574,20	BAGUETTE MARCEL S.A.	31/12/2018	11/02/2019

5. Ce marché a été attribué et puis a fait l'objet d'un retrait de décision suite à l'introduction d'un recours en suspension devant le Conseil d'Etat.

B. MARCHÉS INFÉRIEURS À 30.000,00 EUR HORS T.V.A.

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total attribué estimé	Adjudicataires
F	Facture acceptée	DPAN17-140	CILE	Accord-cadre de fournitures relatif à la mise à disposition de sandwichs et salades	€ 2.920,40	POIVRE & SEL g. ista
S	Facture acceptée	DPAN18-153	CILE	Marché public de services relatif à l'entretien du système d'épuration situé Hameau de Rennes à Hamoir	€ 1.240,00	DELEHOUZE S.P.R.L. - TRAITEMENT DES EAU
S	Facture acceptée	DPAN17-151	CILE	Accord-cadre de services pour la réalisation graphique et impression du rapport d'activités annuel	€ 24.000,00	PAGE UP
F	Facture acceptée	DPAN18-161	CILE	Marché public de fournitures de boîtes de pétri	€ 10.630,56	VWR
F	Facture acceptée	DPAN17-144	CILE	Marché public de fournitures d'articles imprimés	€ 15.305,14	AZ PRINT IMPRIMERIE S.A.
S	Facture acceptée	DPAN17-152	CILE	Accord-cadre de services relatif à la mise à disposition de personnel intérimaire	€ 11.150,50	MANPOWER S.A.
S	Facture acceptée	DPAN18-160	CILE	Marché public de fournitures d'un chariot électrique élévateur + un contrat de service d'entretien et réparation situé Hameau de Rennes à Hamoir	€ 7.380,00	JUNGHEINRICH
S	Facture acceptée	DPAN18-168	CILE	Marché public de services relatif à la formation pour la sensibilisation au déploiement du règlement général sur la protection des données (RGPD)	€ 7.680,00	GDPR AGENCY
S	Facture acceptée	DPAN18-173	CILE	Marché public de services relatif à la prestation de shooting photo	€ 12.504,00	PIXELS IMAGES TD S.P.R.L.
S	Facture acceptée	DPAN18-166	CILE	Marché public de services relatif à la formation pour l'obtention de l'agrégation en électro-soudage et recyclage	€ 12.070,00	TECHNIFUTUR A.S.B.L.
S	Facture acceptée	DPAN18-177	CILE	Marché public de services d'accompagnement pour la mise en place de la protection des données et vérification de documents	€ 16.800,00	LEXING BELGIUM S.C.R.L.
S	Facture acceptée	DPAN18-157	CILE	Marché public de services relatif à la maintenance du compresseur de l'usine de Hamoir	€ 26.089,40	ATELIERS FRANCOIS
S	Facture acceptée	DPAN18-179	CILE	Marché public de services d'assistance au vu des modifications apportées au CDLD	€ 10.800,00	ELEGIS (AVOCAT)
S	Facture acceptée	DPAN18-174	CILE	Marché public de services de lettrage de véhicules et fourniture de lettres et chiffres	€ 5.911,92	AMECAM S.P.R.L.
F	Facture acceptée	DPAN18-175	CILE	Marché public de fournitures pour la mise à disposition et location d'un Watertruck pour événements	€ 12.850,00	PROMOLOGE
S	Facture acceptée	DPAN18-158	CILE	Marché public de services d'entretien préventif et curatif d'un analyseur séquentiel	€ 3.283,00	THERMO FISHER SCIENTIFIC B.V.B.A.
S	Facture acceptée	DPAN18-171	CILE	Marché public de services d'analyse de la qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine	€ 16.435,20	VIVAQUA S.C.R.L.
S	Facture acceptée	DPAN18-150	CILE	Marché public relatif à l'entretien HVAC à Ans et Waroux	€ 24.877,26	ENGIE – COFELY SERVICES
F	Facture acceptée	DPAN18-155	CILE	Marché public de fournitures de produits de nettoyage et de désinfection de nos ouvrages destinés à l'eau potable	€ 7.500,00	MARICHAL A
S	Facture acceptée	DPAN18-172	CILE	Marché public de services pour l'inspection annuelle de lutte contre les nuisibles	€ 2.748,00	ANTICIMEX S.A.

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total attribué estimé	Adjudicataires
F	Facture acceptée	DPAN18-170	CILE	Accord-cadre de fournitures de licences adobe	€ 12.237,48	MISCO
F	Facture acceptée	DPAN18-164	CILE	Marché public de fournitures de sel régénérant en pastille pour adoucisseur d'eau	€ 861,30	VAN MARCKE TECHNICS LIEGE
S	Facture acceptée	DPAN18-165	CILE	Marché public de services relatif à l'entretien du chauffage de l'usine d'embouteillage de Hamoir	€ 2.040,00	JORSSEN & Cie
S	Facture acceptée	DPAN18-180	CILE	Marché public de services relatif au recyclage annuel pour utiliser de manière adéquate le matériel de progression sur corde	€ 5.994,00	EXPLOTECH
S	Facture acceptée	MAFM18-181	CILE	Accord-cadre de services relatif à l'entretien et la réparation des véhicules de la CILE	€ 29.900,00	SCVI (Société Centrale Véhicules)
F	Facture acceptée	4600000625	CILE	Marché public de fournitures de cartes d'absence pour le relevé d'index	€ 443,53	HENROPRINT
F	Facture acceptée	DPAN18-163	CILE	Marché public de fournitures de sacs de sel de déneigement	€ 943,23	ECODREAM
S	Facture acceptée	MAFM18-187	CILE	Marché public de services relatif au recouvrement judiciaire	€ 25.000,00	SPRL Alain BORDET
S	Facture acceptée	MAFM18-193	CILE	Marché public de formation et de recyclage du service interne de lutte contre l'incendie	€ 28.915,15	CEPS

4. Commandes passées en SAP

PÉRIODE DU 1/01/2018 AU 31/12/2018

	de	à	Nombre	Valeur
Commandes sur période	4500006929	4500010534 ⁶		
Total			3485	10.219.090,99 €
Stock			1338	1.596.110,55 €
Non stock			2147	8.622.980,44 €

6. La différence du nombre de commandes est notamment due aux commandes annulées



Rapport d'activités

Le Département des Ressources Humaines (RH) gère un ensemble de fonctions et de pratiques ayant pour objectif de mobiliser et développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et une meilleure performance au sein de l'organisation.

Les RH intègrent de nombreux domaines, intervenant à tous les stades de la vie de l'entreprise et de ses collaborateurs :

- l'administration RH comprend la gestion payroll, la gestion des carrières et des temps
- la gestion des compétences comprend la formation, l'évaluation et le recrutement
- la gestion des pensions
- les assurances
- les relations sociales et syndicales

L'administration RH

LA GESTION « PAYROLL »

La CILE assure la gestion complète du processus salarial en interne.

L'administration des salaires implique le respect strict de nombreuses obligations et procédures légales et statutaires.

Le calcul des salaires doit répondre à ces exigences, mais également à la situation personnelle de chaque travailleur (données individuelles, gestion des présences et des absences, des heures supplémentaires, etc.).

Nous nous chargeons de remplir l'ensemble des formalités sociales et fiscales envers les différentes organisations (les déclarations à l'ONSS, la déclaration fiscale (Belcotax), les déclarations des risques sociaux (ONEM, mutualités, ...)

Nous apportons un conseil et assistons les travailleurs dans leurs relations avec les différents organismes de sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales, chômage, ...).

Sur le plan comptable, nous contribuons à la réalisation des prévisions budgétaires destinées au plan stratégique de l'Intercommunale.

GESTION DES CARRIÈRES ET DES TEMPS

La CILE occupait, au 31 décembre 2018, 381 collaborateurs dont 287 hommes et 94 femmes.

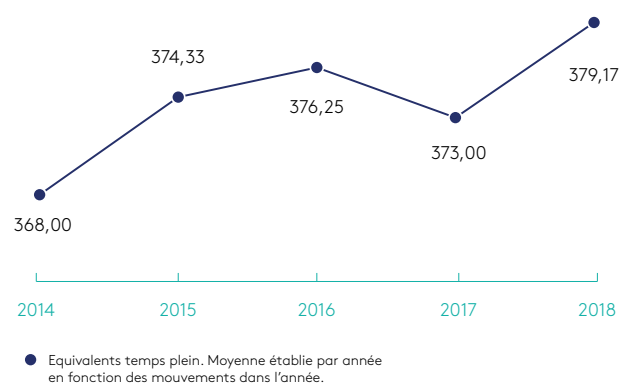
Elle comptait :

- 359 agents sous un régime de travail à temps plein
- 18 agents à temps partiel (à 4/5ème temps)
- 2 agents à temps partiel (à ¾ temps)
- 2 agents en interruption de carrière complète

Au 31 décembre 2018, l'équivalence en temps plein s'établit donc à 379,25 unités.

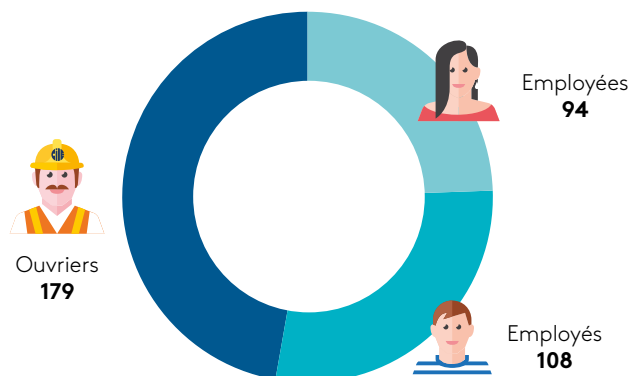
ETP	2018	2017	2016	2015	2014
Membres du personnel	381,00	376,00	374,00	380,00	365,00
Equivalents temps plein	374,90	370,05	369,05	375,50	361,55

Accroissement de l'effectif (basé sur les moyennes annuelles des 5 dernières années)

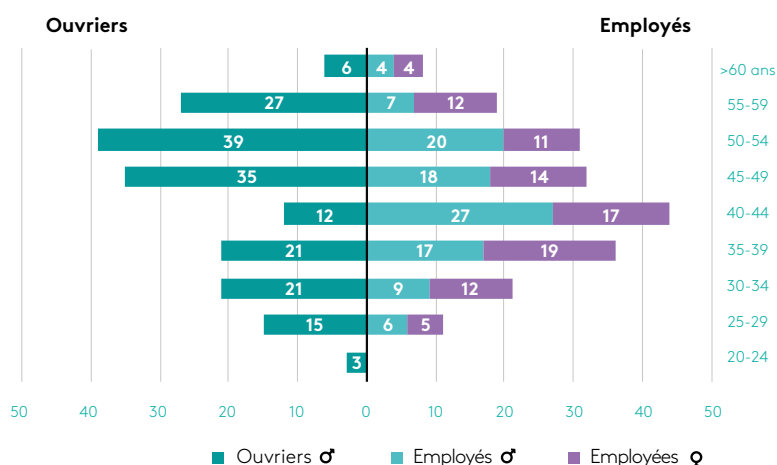


En 2018, 18 personnes ont rejoint notre Intercommunale, dont 7 ouvriers et 11 employés.

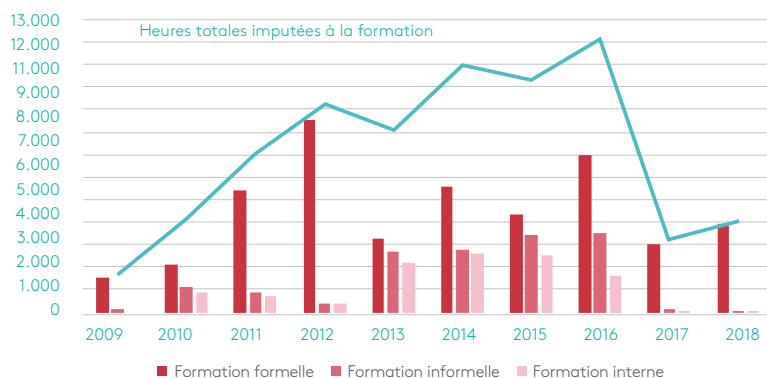
Répartition des effectifs



Pyramide des âges au 31/12/2018



Evolution des heures de formation



La gestion des compétences, la formation

En date du 13 décembre 2016, le Comité de Gestion a approuvé un plan de formation triennal 2017-2019. Le budget annuel hors charge salariale était de 233 270 EUR.

En 2018, 113 formations ont été dispensées, dont 108 formations formelles et 5 informelles.

Le coût hors charge salariale des formations dispensées en 2018 est de 107 269 EUR (frais inclus).

Le temps consacré à la formation pour l'année 2018 a été de 4.007 heures dont :

- Formation formelle : 3.927 heures
- Formation informelle : 58 heures
- Formateur interne : 22 heures

Plusieurs formations qualifiantes ont été dispensées en 2018 telles que :

- Conseiller en prévention de niveau I ;
- Conservation du brevet en secourisme industriel (recyclage annuel obligatoire) ;
- Obtention du brevet en secourisme industriel ;
- Conservation de l'agrégation en électrosoudage PEHD ;
- Obtention de l'agrégation en électrosoudage PEHD ;
- Obtention de la certification Prince2 Foundation et Practitioner ;
- ...

En raison de la diversité de ses métiers, la CILE investit également dans différents domaines spécifiques de formation :

Domaine informatique

- Logiciel Word ;
- Logiciel Windows 10 ;
- Utilisation du logiciel Adobe Design ;
- Formation au logiciel Elyx ;
- Règlement Général sur la Protection des Données ;
- Logiciels UniTime - UniwebTime ;
- ...

Domaine de la qualité

- Caractériser une méthode microbiologique selon l'ISO 13843 ;
- Développer les compétences des auditeurs internes norme ISO 17025 -2017 ;
- Passage à la nouvelle norme ISO/CEI 17025 -2017 ;
- ...

Spécificités métiers

- Remplir complètement et correctement les documents de travail ;
- Cours d'anglais ;
- Marchés publics (passation et exécution) ;
- Obtention permis CE ;
- Utilisation de corrélateurs ;
- Utilisation de détecteurs de fuites ;
- ...

La gestion des pensions

Le département RH s'occupe de l'accompagnement des agents admis à la retraite durant l'année civile en cours

A partir de 58 ans et afin que chacun bénéficie d'une information quant aux conséquences des dernières réformes, les agents sont reçus individuellement.

Lors de cet entretien, il est communiqué :

- la date à partir de laquelle l'agent concerné peut bénéficier d'une pension de retraite anticipée ;
- une simulation du montant perçu s'il est admis à la retraite à cette date ;
- des explications quant aux formalités devant être accomplies ;

En 2018, 11 agents ont été admis à la retraite.

L'âge légal de la pension est de 65 ans. Toutefois, il est possible d'anticiper la retraite.

La retraite anticipée est possible à partir de 60 ans pour autant que des conditions d'âge et de carrière soient remplies ou suite à une décision de la commission médicale du Medex constatant l'incapacité physique définitive de l'agent.

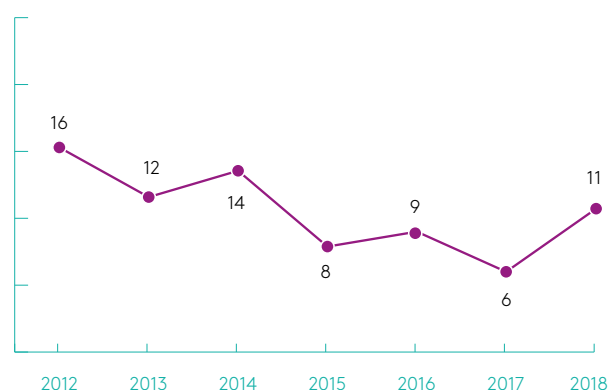
La retraite temporaire pour incapacité physique est accordée par la commission médicale du Medex.

En 2018, la moyenne d'âge pour les agents admis à la retraite était de presque 59 ans.

Depuis la modification des conditions pour pouvoir bénéficier d'une pension de retraite, on constate une diminution des retraites pour incapacité physique. Les effets de la réforme des pensions de 2012 continuent à produire leurs effets et retardent l'âge de l'admission de la retraite anticipée.

Tranche d'âge	Nbre d'agents retraités
30-40	0
40-50	1
50-60	3
60-61	4
61-62	2
62-63	1
63-64	0
64-65	0
Moyenne 58,80 ans	

Nombre d'agent admis à la retraite



2. Service interne de prévention et protection au travail

En décembre 2018, l'effectif du personnel était de 381 travailleurs ; soit 5 agents de plus que l'année passée.

Accidents au travail et sur le chemin du travail

Le nombre total de déclarations d'accident au travail s'est élevé à 31 tandis que celui relatif aux accidents sur le chemin du travail s'est élevé à 5.

Tous ces accidents n'ont pas fait l'objet de jours d'incapacité temporaire de travail (ITT). En effet, seuls 21 accidents au travail ont entraîné un total de 761 jours calendrier, soit 243 jours en moins par rapport à l'exercice 2017.

En ce qui concerne les accidents sur le chemin du travail, le nombre de jours d'incapacité s'élève à 20 jours.

La répartition des accidents suivant leur cause est la suivante (jours) :

- Accident de la circulation (autre que sur le chemin du travail) : 307 j.
- Agression par animaux : 1 j.
- Chute d'objet sur le travailleur : 1 j.
- Effort physique : 129 j.
- Glissade : 60 j.
- Heurt contre quelque chose : 21 j.
- Membre coincé : 117 j.
- Mouvements non contrôlés : 55 j.
- Trébuchement : 70 j.

Notons également que 3 accidents n'ont pas été reconnus comme accident du travail par notre assureur.

Années	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Nombre d'accidents avec incapacité temporaire de travail (ITT)	40	29	48	27	37	43	47	31	26	36	22	31	34	24	25	22	21
Nombre de jours d'ITT	605	902	898	827	750	872	1644	764	1178	771	385	995	597	451	854	1004	761
Moyenne des jours d'ITT par accident	15	31	18	30	20	20	35	25	45	21	17	32	17	19	34	46	36

Intervention des secouristes

La CILE dénombre 57 travailleurs secouristes industriels. Certains d'entre eux sont intervenus suite à une petite coupure au doigt et à des malaises.

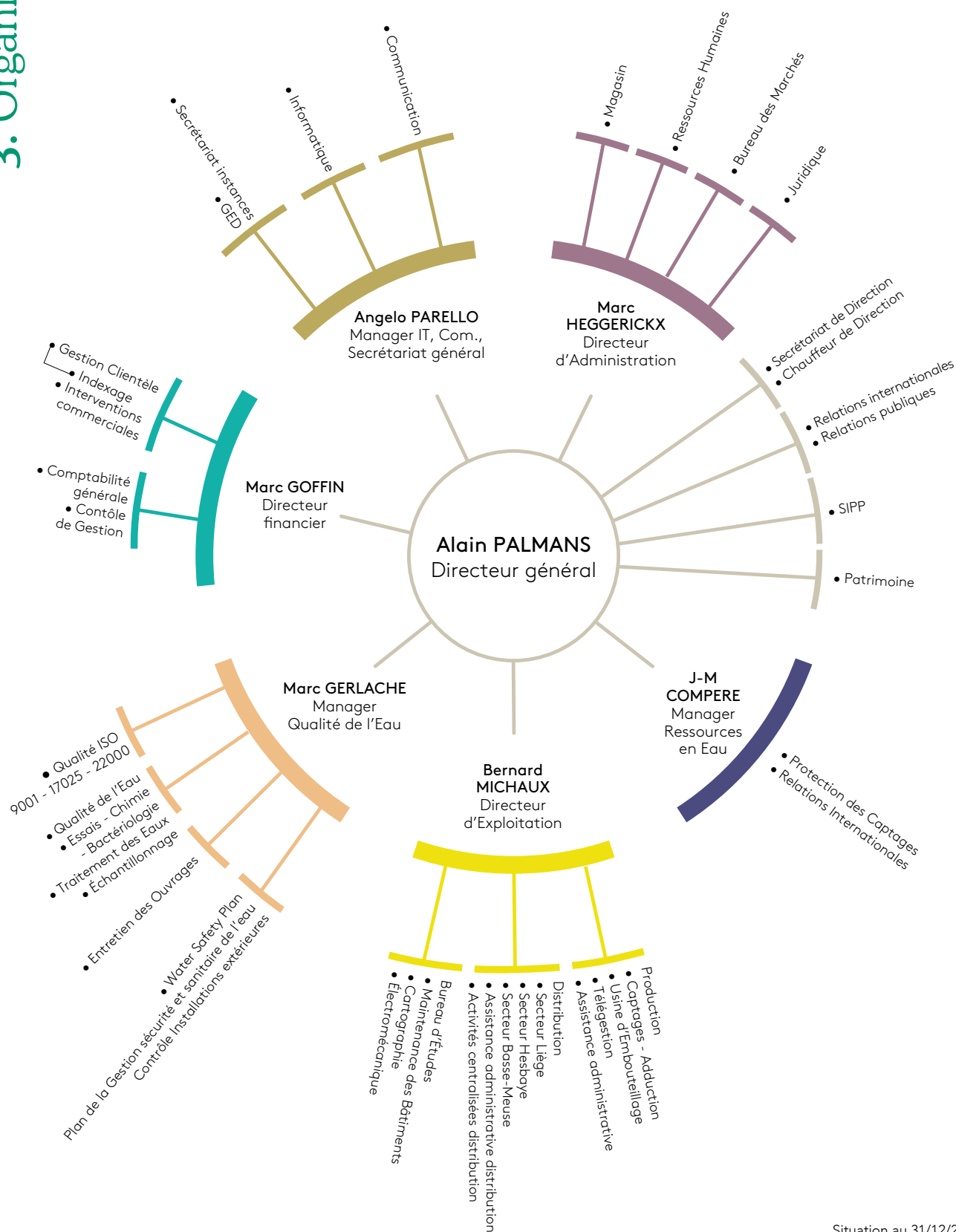
INTERVENTIONS SUR CANALISATIONS EN AMIANTE-CIMENT

21 interventions ont été enregistrées sur des canalisations en amiante-ciment, plus précisément 4 sur le réseau de Liège et 17 sur les réseaux de Nessonvaux et Fraipont. Cela représente une durée totale d'intervention de 328,30 heures (20 agents) sur les 229.877 heures prestées pour l'ensemble des agents d'intervention. Attention cependant, car le nombre d'heures d'intervention comprend la durée des terrassements, le temps de l'intervention, ainsi que le temps passé pour ranger le matériel et le véhicule. La durée d'exposition réelle est donc bien inférieure aux heures enregistrées.

ANALYSE DE MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES FIBRES D'AMIANTE.

34 prélèvements de matériaux et de poussières ont été apportés à l'ISSEP pour y être analysés en vue de détecter la présence de fibres d'amiante dans 3 ouvrages. Durée totale d'exposition de 7 heures (1 agent).

3. Organigramme



Situation au 31/12/2018

4. Cellule qualité

Un système de management de la qualité en constante évolution

Le premier audit de surveillance ISO 9001 du 5ème cycle a eu lieu en mai 2018. Il avait pour objectif de vérifier la conformité du système de management de la qualité par rapport aux exigences de la dernière version de la norme ISO 9001, sortie en 2015. Au terme de plusieurs journées d'audit, aucune demande d'action corrective n'a été relevée. Les auditeurs ont mis en évidence six points d'attention, 17 opportunités d'amélioration et onze points positifs.

Le SMQ en chiffres

8 audits internes réalisés à la date de rédaction de ce rapport, sachant que le planning d'audit s'étale jusque fin mars 2019. L'équipe d'auditeurs internes reste inchangée par rapport à 2017.

Mise à jour de 232 documents du Système de management de la qualité (SMQ) : 169 documents révisés et 63 documents créés, la CILE fait l'objet chaque année d'une révision de sa documentation.

Dans un but de sensibilisation des agents aux SMQ, la cellule qualité a mis en place une présentation d'accueil des nouveaux agents. 11 agents ont été rencontrés dans ce cadre.

Evaluation de 68 fournisseurs « critiques ».

En bref ...

- Revue de la politique qualité initiée en 2018.
- Prise en compte des besoins et attentes des parties intéressées de la CILE.
- Analyse du changement de contexte en 2018 via l'outil SWOT, pour chaque processus.
- Approche risque basée sur la matrice de risques utilisée dans le PGSSE.
- Elaboration d'un rapport d'activités propre à la cellule qualité.
- Participation à la modélisation des processus selon la méthode BPMN.
- Mise à jour du plan interne d'urgence et d'intervention, envoyé au SPW.
- Rédaction de brochures : relais qualité, propriétaire de processus et charte d'audit interne.
- Veille normative assurée.
- Réunion annuelle avec les auditeurs internes.
- Présentation des résultats de l'audit externe au Conseil d'Administration de la CILE.
- Participation au groupe de travail d'Aqua Publica Europea.

Des échanges

Dans la cadre de la participation de la CILE au Club des auditeurs internes croisés du Mouvement Wallon pour la Qualité, un audit a été réalisé à l'IFAPME « Gestion du système qualité ».

La cellule qualité a participé aux divers échanges organisés par le Mouvement pour la qualité dans le cadre du Club des Coordinateurs Qualité.



La satisfaction des parties intéressées

Les plaintes font toutes l'objet d'un enregistrement dans un ERP. Le suivi est assuré par les services concernés. L'ensemble des informations est communiqué à la Direction générale au travers de la réunion « revue de direction ».

Depuis le 1er octobre 2014, la CILE a adhéré au service de médiation externe de la région Wallonne. Il s'agit d'une démarche volontaire de notre société pour améliorer sans cesse la satisfaction des usagers.

11 plaintes en lien avec la CILE ont été reçues par le Médiateur, 7 d'entre elles ont fait l'objet d'un échange entre les deux organismes.



Des formations

Formations prévues ou non au plan de formation, dispensées en 2018 :

- Journée technique « audit d'un système ERM (MWQ) »
- Auditeurs internes ISO 17025 (septembre 2018 – 6 auditeurs internes formés)

5. Communication et relations publiques

La norme de sécurité des denrées alimentaires ISO 22000 pour les eaux embouteillées à Hamoir

Depuis le 14 février 2014, l'usine d'embouteillage est certifiée ISO 22000.

Le premier audit de surveillance du cycle s'est tenu en novembre 2018. Trois demandes d'action correctives mineures ont été soulevées.

Aucune non-conformité majeure n'a été constatée. Toutes les remarques de l'audit ont été prises en compte et seront réexaminées lors du prochain audit.

Une nouvelle version de la norme ISO 22000 est sortie en 2018. L'année 2019 s'attèlera à répondre à ces nouvelles exigences.

Les autres référentiels

Au travers des différentes actions entreprises en faveur de l'environnement, la CILE souhaite répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : 2015 Système de management de l'environnement. Une certification est envisagée dans le futur.

Afin de répondre à la Directive NIS, le service IT met en place les recommandations du référentiel ISO 27001 : 2014 « Management de la sécurité informatique ».

L'accréditation du Laboratoire selon le référentiel EN/IEC ISO 17025

Le laboratoire est accrédité selon le référentiel EN/IEC ISO 17025 depuis 2006. En novembre 2018, l'audit de prolongation s'est soldé sans non-conformité majeure avec un avis favorable sur la prolongation de l'accréditation de notre laboratoire pour une nouvelle période de 5 ans.

Dans le courant du second semestre, le laboratoire a déployé un nouvel outil de gestion des informations/données y transitant. Celui-ci, dénommé LIMS dans le jargon des laboratoires (Laboratory Information Management System), permettra non seulement d'améliorer la qualité des données délivrées à ses clients internes/externes, mais également d'accélérer le processus de diffusion de l'information et offrira de nouvelles possibilités de services en termes de gestion de la qualité de l'eau.

L'objectif du service communication, c'est avant tout de répondre aux besoins et à la volonté d'informer et de sensibiliser le consommateur aux métiers de l'eau, à la protection de la ressource, mais aussi à la qualité du produit et des services assurés par l'intercommunale.

En outre, le service communication veille à la notoriété de la CILE dans le respect de ses valeurs.

S'inscrivant dans la tendance, le service continue à investir dans le développement du site internet de l'entreprise et anime des pages dédiées sur Facebook, LinkedIn et YouTube avec un succès significativement croissant.

Partage d'objectifs

Lorsque qu'une thématique commune au secteur public de l'eau est partagée et afin de réaliser des économies d'échelles sur les productions, un travail est réalisé au sein de la Commission VII : Communication et Relations Publiques d'AQUAWAL.

Dans ce cadre, la CILE a renouvelé sa présence pour la 13^e fois au Salon des Mandataires en participant activement par la tenue d'un stand au cœur du Village de l'Eau.

De la même manière, une série de capsules-vidéos « L'eau du robinet, partout, tout le temps » ont été réalisées afin de sensibiliser le consommateur au confort de l'eau du robinet au quotidien ; elles mettent en scène le personnage médiatique d'Olivier Fraipont. Une autre série « Tout à l'égout, dégoutant ! » a été relayée par les partenaires, les coûts d'épuration relatifs à de mauvais comportements des consommateurs ayant une incidence directe sur le coût total de l'eau.

Cap sur CertlBeau.

Dans le cadre de l'évolution législative, les installations sanitaires devront opposer, demain, un certificat de conformité lors de la vente d'un immeuble. Il informe l'acquéreur des travaux à réaliser pour se mettre en conformité. La cellule participe aux réunions d'experts au sein d'AQUAWAL pour la rédaction des supports d'information qui accompagneront tant le public que les professionnels dans le cadre de cette démarche. Par sa participation au Salon Jardinexpo aux côtés d'INTRADEL, la CILE a pu distribuer de nombreux conseils au public, notamment au travers de la nouvelle brochure réalisée en interne, préparant ainsi les prémices d'une campagne de sensibilisation sur le prochain CertlBeau.

Soif d'eau de la CILE : 83.000 gobelets d'eau distribués gracieusement au public avec le sourire !

Pour la seconde année, la saison estivale a vu circuler notre watertruck qui propose de l'eau gratuite du réseau de distribution au verre en version froide ou tempérée sur des événements phares locaux.

Action canicule à Liège au parc de La Boverie et Place Cathédrale, Ardentes de Liège, Beach Days d'Esneux, Belliloise et jogging de la Forme du Cœur sont autant d'événements à avoir bénéficié du service du watertruck, ce qui représente plus de 20.000 litres d'eau distribués gracieusement.

De l'avis des badauds, l'eau du robinet est excellente !



Jogging des 15 km de Liège du Zatopek Urban Tour

Ce jogging motive 9.000 sportifs, ce qui représente autant de déchets potentiels sur le parcours. Face à ce constat, nous avons initié un grand test en collaboration avec notre fournisseur de gobelets durables sur les 3 ravitaillements en instaurant un système de récupération des gobelets d'eau utilisés par les joggeurs sans entraver le rythme de leur course : des filets animés par des promo-boys and girls réclamant le tri des « vidanges ». Les gobelets ont pu être ainsi récupérés dans des proportions qui ont largement dépassé nos espérances avec moins de 300 gobelets perdus sur les 27.000 mis à disposition. L'initiative, réduisant l'empreinte écologique, sera poursuivie en 2019.

En outre, le service communication a servi d'interface sur pas moins de 91 manifestations sportives et culturelles par la mise à disposition de :

- 126 conteneurs d'1m³ d'eau potable sur des événements
- 3.157 bonbonnes de 10 litres
- 181.500 gobelets durables.

Ouvrir les portes de nos infrastructures.

Au cours de l'année 2018, le service communication a organisé 26 visites guidées d'ouvrages d'art parmi lesquelles les portes ouvertes au château d'eau et de la station de traitement de Waroux dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau.

Un outil didactique moderne est en cours de préparation afin d'agrémenter la visite technique de la station de traitement d'Ans.

Des interactions avec la presse.

Le service entretient des rapports réguliers avec la presse locale en l'informant sur ses métiers et activités et en établissant des liens favorables à un relai performant dans les médias si une crise de l'eau devait survenir.

Et en interne ?

L'année a vu se multiplier les actions de communication interne. Après l'installation d'écrans d'information au siège social, les antennes délocalisées ont pu bénéficier à leur tour du système.

Notre équipe de joggeurs participe de plus en plus activement aux différentes courses proposées sur notre territoire de distribution.

Outre la fête du personnel et la séance de remise des vœux par la Direction générale et le Président, la cellule communication organise nouvellement des rencontres informelles saisonnières pour l'ensemble des agents. Il peut s'agir d'offrir une crème glacée lors de journées particulièrement ensoleillées, comme d'animations thématiques dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau ou à l'occasion de moments forts comme lorsque la Belgique a participé au Mondial de foot ou tout simplement pour proposer des douceurs à l'occasion de l'ouverture de la Foire de Liège, voire de participer au concours du plus beau pull de Noël. Soit autant de moments conviviaux propices à des échanges transversaux entre les services et qui favoriseront sans doute l'esprit d'entreprise et l'affiliation du personnel aux valeurs de la CILE.



STRATÉGIE SELON 3 AXES

AXE 1 : Veille des technologies et de la gouvernance de l'eau (participation à des congrès, des groupes de travail et d'expertises diverses)

AQUA PUBLICA EUROPEA

- Groupes de travail « Performance » : finalisation de l'analyse des enquêtes de satisfaction réalisées par différents opérateurs européens ;
- Participation au séminaire sur la question de l'information dans le secteur de l'eau.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU (OIEAU)

SMART.MET : lancement d'un appel d'offre après validation du cahier des charges par les autorités européennes. Analyse et sélection des 4 candidatures qui participeront aux phases suivantes du processus (pré-étude, prototypage, essais sur site). En particulier, les solutions qui seront proposées par les candidats en fin de phase 2 seront testées chez des opérateurs dont la CILE.

UTILIS (SOCIÉTÉ ISRAÉLIENNE, SPÉCIALISTE INTERNATIONAL DE LA DÉTECTION DE FUITES)

Réalisation d'un essai de détection de fuites par imagerie satellite sur un réseau de la CILE.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (ASTEE)

- Automnale « Eau, déchets, biodiversité : faire évoluer et dialoguer nos métiers » ;
- Groupe de travail Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE).

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES LABORATOIRES D'ANALYSES ET D'ESSAIS (AGLAE)

- Formation sur le thème « Estimer l'incertitude de mesure en microbiologie de l'eau »
- Formation sur le thème « Caractériser une méthode microbiologique selon l'ISO 13843 en vue de sa validation ».

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU TRAITEMENT DES EAUX ET DES NUISANCES (APTEN)

Participation à la 23ème édition des Journées Information Eaux.

SALON POLLUTEC

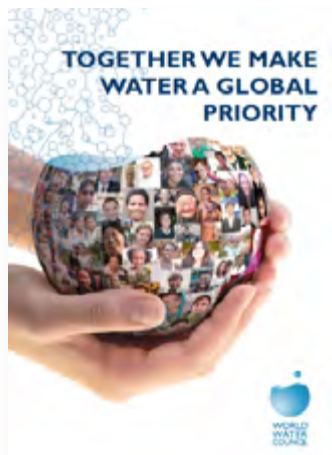
Equipements, technologies et services de l'environnement et de l'énergie (plus de 2.100 exposants et environ 70.000 visiteurs provenant de 128 pays).

VISITE IN-SITU DE SOLUTIONS DE TÉLÉ-RELÈVE

Visite in-situ de solutions de télé-relève mises en exploitation par DIEHL METERING sur des réseaux de distribution d'eau de la région de Mulhouse.



AXE 2 : Adhésion et participation active à divers organismes internationaux – Partenariats



CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

En novembre 2018, la CILE a assisté à la 8ème Assemblée Générale du Conseil Mondial de l'Eau et participé à l'élection du nouveau Conseil des Gouverneurs.

Elle a également participé au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mois de juin sur les propositions de réforme de la gouvernance qui permettront à l'association de s'adapter et de s'ancrer dans l'évolution très rapide du monde d'aujourd'hui.

octobre 2019. Cet important événement international sera précédé d'un exercice de crise qui simulerait une cyber-attaque auquel seraient invités, en tant qu'observateurs, d'autres membres de l'association, les autorités locales, politiques et judiciaires, les forces de l'ordre et tout autre acteur concerné.

MEKOROT

Les contacts ont été poursuivis avec l'opérateur public de l'eau d'Israël. L'aide de cet acteur expérimenté sera précieuse pour l'organisation de l'exercice de crise.

AQUA PUBLICA EUROPEA (APE)

Présente à l'Assemblée Générale de l'APE le 14 juin 2018, la CILE a participé aux discussions concernant la position du secteur en ce qui concerne la nouvelle Directive sur l'Eau Potable et sur les initiatives visant à faciliter l'interaction des membres.

Elle a partagé sa propre vision pour permettre à l'APE de développer une stratégie commune sur l'avenir du secteur public de l'eau durant les 10 prochaines années.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (ASTEE)

La CILE est membre de l'Astee. Elle occupe un siège au Conseil d'Administration pour le compte d'Aquawal, en tant qu'observateur depuis le mois de juin 2018 conformément à l'alternance convenue avec Vivaqua.

Elle a été partenaire du congrès qui s'est tenu à Marseille au mois de juin 2018, dans la continuité de celui de Liège. Elle y a pris une part active au Speednetworking à l'attention des jeunes membres de l'association, visant à les conseiller sur leurs choix d'études ou de recherche d'emploi.

WATER SECURITY MANAGEMENT ASSESMENT, RESEARCH & TECHNOLOGY (W-SMART)

Participation à l'Assemblée Générale de l'association.

A cette occasion, la CILE a été invitée au Congrès annuel organisé par l'Association Metropolitan Water Agencies (AMWA). Elle a ainsi pu échanger avec des membres de cette puissante association qui représente les opérateurs de l'eau des Etats Unis d'Amérique auprès du Congrès et des agences fédérales pour la sécurité de l'approvisionnement d'eau potable à un coût raisonnable et la protection des réseaux de distribution contre les actes de terrorisme.

La CILE y a obtenu d'organiser le prochain congrès de W-SMART à Liège en

EAUX DE MARSEILLE

Visite technique de la Société des Eaux de Marseille (SEM) en février. Echanges d'expertises très riches dans des domaines variés (télégestion, cartographie, recherche de fuites, rendement réseaux, GDPR, contact center...). La SEM a notamment présenté sa solution de Smart Metering qui est entièrement mise en place et opérationnelle. Cette dernière constituera un des axes pratiques de la formation développée en collaboration avec l'Université et les hautes écoles liégeoises dans le cadre de l'incubateur de compétences Jobs@skills.



AXE 3 : Développement d'opérations de valorisation du savoir-faire de la CILE

PROJETS ET PARTICIPATIONS

- Elaboration et transmission d'une note d'intention à l'Ambassadeur du Rwanda à Bruxelles, mettant en avant les atouts du modèle wallon qui associe la gouvernance publique au travers d'un partenariat avec la SWDE et la SPGE et le savoir-faire local des entreprises privées du secteur de l'eau, allié à des opérateurs financiers forts.
- Préparation d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) avec l'opérateur public de l'eau au Rwanda, la WASAC (Water and Sanitation Corporation) ayant pour objet :
 - La constitution d'un partenariat public-public avec la WASAC en vue d'implémenter les meilleures technologies et d'identifier les projets bancables
 - La création d'un centre d'excellence africain des technologies de l'eau
 - L'organisation d'un colloque africain sur l'eau à Kigali.
- Participation à la mission de l'Awex au Rwanda du 21 au 24 octobre 2018. Finalisation du MoU et signature du document, par la partie rwandaise au mois de décembre et les partenaires belge début 2019.
- Candidature à un appel à manifestation d'intérêt publié par la WASAC « design et supervision de la construction d'un laboratoire central d'analyses et d'un centre de compétences et de formation » (financement par la Banque Africaine de Développement). Constitution d'un consortium public/privé d'entreprises wallonnes.
- Participation à la mission de l'Awex en Guinée du 4 au 9 décembre 2019 où la CILE s'est présentée conjointement avec la SWDE. Rencontre avec le Directeur Général de la Société des Eaux de Guinée (SEG) qui a confirmé sa volonté de mettre en œuvre le MoU signé avec la SWDE en 2016 et de l'étendre à la CILE. Le dossier est suivi par la SWDE.

PARTENARIATS INDUSTRIELS

- Discussions conjointes avec un bureau d'études et un industriel liégeois en vue de proposer un accord de partenariat avec la Water & Sanitation Corporation au Rwanda.
- Constitution de deux consortiums d'entreprises privées et publiques pour répondre aux appels à manifestations d'intérêts au Rwanda.
- Mise en place d'une collaboration entre la CILE, la SWDE et la SPGE en vue de se présenter conjointement à l'international.

PARTENARIATS DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

- Le partenariat avec ONU-HABITAT pour le parrainage de l'Entreprise de l'Eau du Liban Nord est en attente de la suite qui sera réservée par la nouvelle direction (les directions des entreprises publiques du Liban ayant été changées par le nouveau président, les contacts doivent être repris au début).
- Projet européen CoM-SSA « Lubumbashi 2030 » (participation des villes subsahariennes à la convention des Maires pour le climat et l'énergie) : transmission du rapport relatif au premier audit réalisé en septembre 2017 sur les ressources en eau de la ville et les principales menaces pesant sur sa pérennité. Attente de la suite à l'initiative de la Ville de Liège.
- Soutien financier et opérationnel de l'association Objectif Ô pour la réalisation de forages et de latrines en Inde.
- Assistance à l'Institut Scientifique et Technique de l'Eau (ISTE).
- Manifestations de soutien aux activités de Young Water Solution.



7. Activité de production

Politique générale de valorisation de notre patrimoine hydrique et sécurisation

Répartition globale des moyens de production (en m³)

	2014	2015	2016	2017	2018
Captages Hesbaye	14.363.642	14.179.026	14.504.385	16.493.022	16.304.194
Captages Néblon	9.611.975	9.155.781	11.242.798	9.750.617	10.452.038
Captages locaux	1.490.613	1.111.715	1.301.360	1.167.267	1.225.721
Fourn. par D.G.P. (*)	6.573.118	7.579.999	6.746.955	6.752.506	7.057.871
Fourn. par SWDE	1.721.242	1.711.874	1.789.912	1.889.607	1.997.448
Fourn. par Vivaqua	1.278.345 ¹	2.046.230 ²	1.723.770 ³	2.319.008 ⁴	2.001.779 ⁵
TOTAL	35.038.935	35.784.625	37.309.180	38.372.027	39.039.051

(1) dont 527.769 m³ via la nouvelle liaison Modave – Warzée — (2) dont 1.024.703 m³ via la nouvelle liaison Modave – Warzée

(3) dont 873.058 m³ via la nouvelle liaison Modave – Warzée — (4) dont 1.294.412 m³ via la nouvelle liaison Modave – Warzée

(5) dont 888.219 m³ via la nouvelle liaison Modave – Warzée

A l'analyse de ces relevés, nous constatons :

- Une augmentation de la production des captages de Néblon (+ 7% par rapport à 2017) –sur le premier semestre essentiellement, le second étant impacté par une pluviométrie réduite. A noter que la mise en décharge de la galerie Communale plus sensible par météo très pluvieuse a également été moindre sur 2017 (deux occurrences en janvier liée à cette cause).
- Au niveau des captages locaux, les productions sur Visé, Hamoir et Huy sont légèrement supérieures à la moyenne calculée sur 2014-2017 (+ 4%).
- Les prises en Hesbaye, même si en légère diminution en 2018 par rapport à 2017 reste importante et peut s'expliquer par la volonté de favoriser la production au départ de nos captages propres, plutôt que par des achats extérieurs plus importants.
- Des achats d'eau globaux au total similaire à 2017 (+300.000 m³ sur la D.G.P. ; -300.000 m³ sur Vivaqua), mais bien plus élevés que les années précédentes. En cause, une sécheresse importante de juillet à septembre.
- Au total, même si les volumes sont plus importants en 2018 qu'en 2017 (+ 8.8%), le rendement du réseau de production reste élevé, puisque les quantités valorisées en distribution ont également augmenté.

L'ensemble de ces éléments permet dès lors de valoriser nos ressources propres à hauteur de 81,60 %. On peut noter en parallèle une importante augmentation du volume global de près de 7,5 % mis à la disposition des tiers.

Parmi les faits marquants 2018, il faut noter :

- L'arrêt de l'UT d'Ans en novembre avec l'achat subséquent d'environ 50.000 m³ sur Modave,
- Une insolation importante de 1898.4 h (1558.3 h en 2017) avec des précipitations faibles de 650.2 mm sur 141 jours (contre 749,1 mm sur 209 jours en 2017),
- Mise à l'arrêt de la basse pression de Néblon pendant 2 semaines pour la réalisation de la chambre d'injection de Poulseur dans le cadre du chantier du dédoublement Néblon.

L'indicateur d'efficacité des interventions réalisées (rapport du nombre d'incidents type pannes électriques ou accidents sur un ouvrage de production sans répercussion sur l'alimentation des réseaux de distribution au nombre d'incidents totaux) reste bien au-dessus de la cible de 90% (97,18% en 2018).

Le ratio énergétique (kWh haute tension/m³ produit (hors achats)) reste bien inférieur à la moyenne européenne de 0,50 (0,38 en 2018), même si la bonne production de la galerie moins profonde en Hesbaye a été moins généreuse, suite notamment à une pluviosité faible en 2017 et 2018 (moyenne 1981-2010 : 852.4 mm sur 199 jours). A noter la mise en place et en service de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'unité de traitement de Ans

(en juillet) et d'une partie du Siège Social de Angleur (octobre), permettant des réductions de consommation électrique sur ces 2 sites de l'ordre de 15%/an.

Du côté de l'usine d'embouteillage, l'année 2018 a vu la production de 39.200 bonbonnes (record absolu depuis le démarrage de cette unité en 2010), suite notamment à des dépannages importants sollicités par la SWDE et des livraisons plus habituelles à l'InBW (ancien IECBW) et AQUAFLANDERS (représentant les producteurs et distributeurs d'eau en Flandre (l'équivalent d'AQUAWAL en Wallonie)) dont la CILE reste le fournisseur exclusif pour les situations d'urgence au travers d'un contrat de 9 ans. Il faut néanmoins noter la non-concrétisation d'un nouveau projet de développement avec un privé qui souhaitait valoriser l'eau de source dans de nouveaux emballages à destination de la grande distribution.

Réhabilitation des installations électromécaniques et remplacement de conduites

Outre le chantier de dédoublement de l'adduction de Néblon, évoqué ci avant, nos services ont œuvré aux chantiers/travaux suivants :

Poursuite des renouvellements de conduites d'adduction d'eau :

Saint-Nicolas (rue du Vieux Thier et F. Nicolay) : remplacement de conduites dans un chantier conjoint avec la distribution.

DIVERS

- Pose/remplacement de nouveaux débitmètres,
- Poses de barrières et clôtures autour d'ouvrages de captage,
- Poursuite du remplacement de la fontainerie sur le site de la Transition,
- Mise en place d'une nouvelle conduite de transport dans l'ancien aqueduc d'Ans,
- Direction d'études partagée avec Vivaqua et surveillance des travaux (pour la partie CILE) de mise en place d'une nouvelle chambre de sécurisation du captage de Triffroy.

La qualité et le traitement de l'eau

LA STATION DE TRAITEMENT DE WAROUX

Robustesse, flexibilité et fiabilité sont vraisemblablement les termes qui caractérisent au mieux la station de dénitrification et d'abatement des pesticides de Waroux. Après une réception provisoire, en 2017, la station a délivré une eau traitée pendant 2018 avec un minimum d'intervention en termes de suivi et de maintenance. Seules quelques heures par semaines ont été nécessaires pour assurer le suivi du process.

La station de traitement de Waroux a accueilli en 2018 le premier pré fleuri créé et entretenu par les équipes de la CILE.

Les riverains ont pu découvrir cette station lors d'une porte ouverte.

LA STATION DE TRAITEMENT DE ANS

Depuis fin juillet 2018, les divers travaux permettant de compléter la maîtrise du process de dénitrification biologique sont terminés. Ils permettent notamment d'augmenter la flexibilité des volumes produits en maintenant la qualité de l'eau produite.

L'année 2028 a vu également l'obtention de l'autorisation de valorisation en agriculture des boues produites. Les seuls déchets sont désormais, pour une production de 35.000 m³ par jour les 15 m³ d'eau issus principalement du filtre presse.

Un total de 924 panneaux photovoltaïques a été installé en toiture du bâtiment de traitement. Ils permettront de couvrir environ 20% des besoins énergétiques de la station de traitement. L'implantation de ces panneaux a été étudiée de manière à garantir une production d'électricité optimale tout en assurant une esthétique agréable pour les riverains ayant une vue plongeante sur la station de traitement.

La réception définitive devrait pouvoir être prononcée courant 2019.

Diverses manifestations ont à nouveau eu lieu sur le site dont :

- Visites de diverses délégations étrangères (Chine, Kenya) pour découvrir le process innovant et la technologie mise en place pour garantir ce résultat ;
- Un cours dispensé aux étudiants de 2ème master en génie chimique de la faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège ayant pour thème le traitement de l'eau associé à la gestion de projet ;
- Rencontre-atelier LIEGE CREATIVE, organisé par l'Université de Liège, touchant au domaine de l'eau dans les pays en développement
- Visite de divers centres de compétences de CMI et Degrémont.
- RIWA

QUALITÉ DE L'EAU ET PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'EAU (PGSSE)

Courant 2018, la CILE n'a connu aucun problème de qualité de l'eau particulier.

Début 2019 débuteront les travaux de la nouvelle cellule PGSSE afin de progressivement établir ces plans pour chacune des zones de distribution et répondre aux futures exigences de la révision de la Directive européenne sur la qualité de l'eau (Dir 98/83).

CERTIBEAU

Depuis plusieurs années, la CILE participe très activement dans un groupe de travail, initié par le cabinet de Monsieur le Ministre Di Antonio, visant à la mise en place d'une procédure de certification des installations privatives « eau ».

Trois documents ont été produits :

- un projet d'AGW relatif aux modalités de contrôle des installations intérieures ;
- un projet d'AGW transposant la norme EN1717 en vue de protéger les installations privées contre les retours d'eau ;
- un projet d'AGW et de décret modifiant certaines dispositions actuelles du Code de l'eau.

Ceci a conduit à un projet de Décret adopté en séance plénière du Parlement wallon début 2019.

Protection des captages

DÉLIMITATION DES ZONES DE PREVENTION

Captages de Hesbaye : le contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) a été approuvé par le Ministre sur avis favorable des communes concernées et du Conseil Wallon pour l'Environnement et le Développement Durable (CWEDD). La procédure de désignation d'un bureau d'études agréé est en cours de même qu'un bureau d'avocat pour l'encadrement juridique de ce dossier complexe.

- Captages de Pêchet : le dossier est en attente d'un examen par l'Administration.
- Captage de Triffoy : la mise en place des actions est en cours de préparation avec la SPGE.
- Captages de Visé : un projet d'étude simplifiée est en cours d'examen en regard d'informations récentes sur la nature de la ressource qui alimenterait ces prises d'eau.

TRAVAUX EN ZONE DE PREVENTION

Captages de Hesbaye : les conclusions de l'étude visant à vérifier la contamination préférentielle par les nitrates et les pesticides au droit des dépressions topographiques (vallées sèches) n'ont pas été concluantes. Des discussions sont en cours avec la SPGE en vue de préparer le contrat de captage.

Captages du Néblon : la mise en place d'un système d'évapotranspiration des eaux usées domestiques épurées au château d'Himbe est toujours en attente d'un arrêté ministériel autorisant la dérogation au Code de l'Eau, sur base de compléments d'information que nous avons transmis.

SURVEILLANCE DES ZONES DE CAPTAGE

En 2018, le service a analysé et remis un avis sur 478 dossiers concernant des demandes de permis unique, d'urbanisme, d'urbanisation, d'environnement, intégré et d'avis préalable :

- 417 demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation ou certificat d'urbanisme (339 immeubles d'habitation, 39 commerces ou bâtiments industriels, 16 exploitations agricoles, 6 projets de lotissement et 17 projets d'aménagements publics ou d'équipements communautaires) ;
- 42 demandes de permis d'environnement, uniques et intégrés, dont 2 exploitations agricoles ;
- 4 demandes de permis de prises d'eau souterraines privées ;
- 5 demandes d'avis relatifs à la gestion des eaux pluviales ;
- 19 dossiers concernant des demandes d'avis préalables ou divers, provenant directement de bureaux d'études, d'architectes ou d'administrations.

Le nombre de dossiers traités est en augmentation constante (environ 4 % par rapport à 2017, 11% par rapport à 2016 et 24 % par rapport à 2015). Le service a continué à suivre les projets d'aménagement autour de l'aéroport de Liège, visant en particulier les zones de développement économique, la constitution de remblais et la gestion des eaux pluviales.

Les actions visant à maintenir des contacts étroits avec les administrations des communes dont le territoire est situé en zone de prévention de captage ont été continuées. Un contact téléphonique est établi chaque semaine avec les agents concernés, le lundi, pour s'informer de demandes de permis en cours ou à venir ou simplement de projets pour lesquels ils auraient été questionnés. Diverses actions de relation publique ont ainsi été réalisées telles que la distribution en main propre d'un set de bureau de la CILE aux Directeurs généraux des 20 communes concernées, aux agents des services environnement et urbanisme, aux agents traitants de la Direction de Liège de la DGO4 et de la DGO3, aux agents de la Direction des Eaux Souterraines et de Natura 2000 de Liège ainsi qu'aux Coordinateurs des Contrats Rivières Meuse aval et Ourthe.

La sensibilisation des particuliers, des architectes, des entrepreneurs, des agriculteurs et des conseillers en environnement dans des PME reste une priorité. Le service a ainsi visité 12 anciens puits domestiques et 10 piézomètres. Le suivi des avis rendus a été réalisé sur 27 chantiers de construction dont 22 (81%) se sont avérés conformes avec les impositions des permis délivrés.

La surveillance générale des zones de captage a continué suivant un rythme soutenu en 2018. Elle a représenté 51 tournées en Hesbaye, 18 au Néblon, 14 à Triffoy et 1 à Visé-devant-le-Pont. A Pêchet, 44 tournées de surveillance ont été réalisées conformément au plan de gestion des risques (HACCP), de la ressource à l'entrée de l'usine d'embouteillage, tandis que l'ensemble des zones boisées ont été visitées 2 fois en étroite

concertation avec le département Nature et Forêt de la Région Wallonne.

Un tour de garde est organisé pour réagir aux incidents de pollution dans les zones de prévention. Le Plan Interne d'Urgence et d'Intervention a été activé dans 2 cas.

SURVEILLANCE D'INSTALLATIONS PARTICULIÈRES

Le service a traité plusieurs dossiers particuliers nécessitant un suivi à long terme tel que l'assainissement de sites contaminés et diverses procédures administratives ou judiciaires.

En particulier, la CILE a participé à une réunion concernant l'extension de la carrière de Jenneret au Néblon avec l'exploitant et les services concernés des Services Publics de Wallonie. Le dossier devrait nous être soumis préalablement au dépôt de la demande officielle.

Des projets d'assainissement de l'ancienne base militaire de Bierset ont été suivis.

Les recours introduits par la CILE auprès du Conseil d'Etat contre des permis délivrés pour des forages de prise d'eau et géothermiques ont été poursuivis. Le Ministre a donné droit à un recours contre un projet de prise d'eau à Hamoir et des négociations sont en cours pour alimenter l'entreprise concernée par un raccordement sur le réseau de la CILE.

SÛRETÉ DES OUVRAGES

En 2018, 77 tournées de surveillance aléatoire des ouvrages jugés sensibles de la CILE ont été réalisées. Les 99 ouvrages (répartis en 16 modules) ont été vus entre 15 et 31 fois sur l'année (cela représente 1.966 visites d'ouvrages).

PARTICIPATION A DIVERS PROGRAMMES OU ORGANISMES

Le service assure toujours la représentation d'AQUAWAL au Comité de Projet de PROTECT'EAU. Il représente le secteur au sein du nouveau Pôle de l'Eau du Conseil Economique et

Social de Wallonie ainsi que dans divers programmes ou organismes tels que les comités d'accompagnement d'études commandées par les Services Publics de Wallonie. Il est un membre actif des Contrats de Rivière de la Meuse Aval et de l'Ourthe ainsi que des Groupes d'Action Local « Pays des Condruses » et « JesuisHesbignon.be ».

Il assume également la coordination de la nouvelle Commission « Protection de la Ressource » d'AQUAWAL. Il participe à diverses évaluations concernant la mise en place du Programme de Gestion durable de l'Azote en agriculture ainsi qu'au groupe d'experts mis en place en 2011 au sein d'Aquawal pour le suivi de la politique relative à l'usage des pesticides. Il occupe le poste d'observateur détenu par Aquawal au sein de l'ASTEE, le poste d'Administrateur étant occupé en alternance avec Vivaqua.

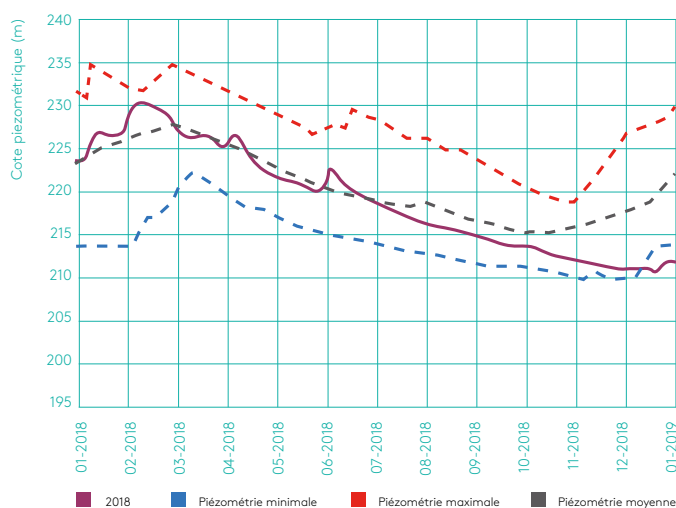
ETAT DES RESSOURCES

Le service suit le niveau des nappes aquifères en relevant une sélection de piézomètres, dressant régulièrement les courbes et interprétant leur évolution. Un peu plus de 154 relevés ont été réalisés en 2018, sur 10 piézomètres.

Pour la deuxième année consécutive, 2018 a été marquée par une sécheresse prolongée. La recharge hivernale ayant été satisfaisante, les niveaux piézométriques au Néblon sont restés proches de la moyenne jusqu'au début du mois de juillet. Les productions du Néblon, de Hesbaye et des barrages d'Eupen/La Gilleppe ont été normales pour la saison, permettant de répondre aux besoins en eau d'un été chaud et sec.

La situation a été suivie de près par le centre régional de crise. A l'exception de rares restrictions dans des communes alimentées par de petits captages locaux, dans le Condroz et la province du Luxembourg

2018 - Piézométrie à Himbe



principalement, la situation peut être considérée comme étant restée sous contrôle.

Ce sont les perspectives pour l'année 2019 qui ont principalement retenu l'attention. En effet, l'important déficit pluviométrique constaté jusqu'au début du mois de décembre a conduit les aquifères et les barrages réservoirs de l'Est de la Belgique à des niveaux historiquement bas.

Le Ministre a chargé Aquawal de dresser un état des lieux au début de l'année afin d'anticiper d'éventuels problèmes et les mesures correspondantes. La qualité de la recharge hivernale sera suivie de près.

En ce qui concerne la CILE, le risque de difficultés significatives est faible en raison de la très bonne interconnexion des ressources et des réseaux. La situation doit néanmoins être suivie de près surtout dans la perspective éventuelle d'un nouvel été chaud et sec.

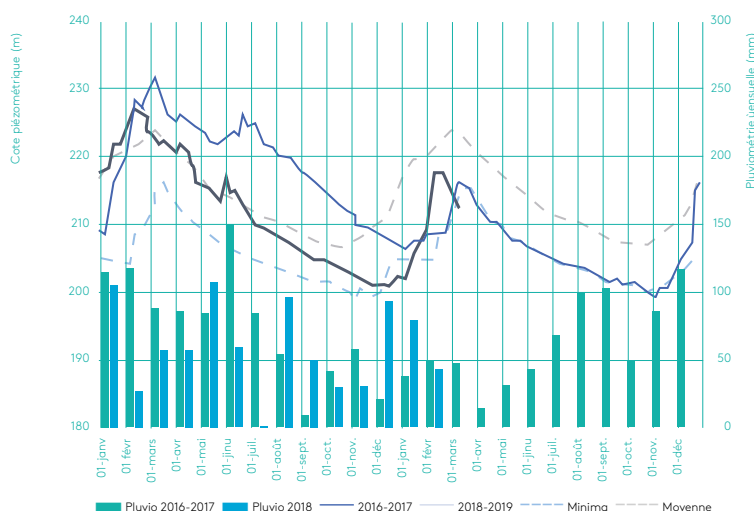
GESTION FORESTIERE ET BIODIVERSITE EN ZONE DE CAPTAGE

- Suivi des plantations de haies dans le cadre de la pose de l'adduction Néblon II (suivi des travaux de dégagement, de taille de formation et de regarnissage).
- Inventaire des arbres à abattre et estimation de leur valeur sur divers tronçons de l'adduction Néblon II (dernière phase).
- Sélection des parcelles de la Transition pour un projet de boisement en Hesbaye.
- Relance des contacts qui avaient été initiés en 2017 avec la SPI+ en vue de valoriser des projets de gestion de la biodiversité sur des parcelles leur appartenant en zone de captage de Hesbaye. Nous n'avons pas encore de retour.
- Finalisation du dossier concernant la création d'une réserve naturelle sur le site de l'ancien captage de Saint-Pierre. Le projet de convention

de cession a été validé par le DNF et les conditions sont en cours d'évaluation par Comité d'acquisition de Liège.

- Reconnaissance par l'asbl Natagora de la qualité des sites du Néblon et du puits 5 à Voroux-Goreux et inscription au Réseau Nature.
- Placement, le long du sentier pédestre traversant la zone de protection des galeries du Néblon, de panneaux didactiques sensibilisant les promeneurs sur l'intérêt du site et sur les actions mises en place pour la protection de la biodiversité. Ils expliquent les liens étroits entre la biodiversité et la protection des eaux souterraines.
- Continuation de la pratique de l'éco-pâturage sur 12 parcelles. Les premiers résultats de l'étude réalisée par l'Université de Liège pour évaluer l'impact de l'éco-pâturage dans la lutte contre la renouée du Japon feront l'objet d'un rapport disponible au printemps 2019. L'analyse des résultats de l'enquête menée en 2017 montre que les riverains se sentent impliqués dans la démarche et considèrent qu'elle apporte une plus-value au quartier.
- Avec d'autres partenaires, participation à l'appel à projets de la SPGE par le dépôt d'un dossier visant à mettre en place des bio-indicateurs dans le bassin du Néblon en vue d'établir un lien entre la pollution de l'air (pesticides...) et les risques de contamination des eaux souterraines. Le projet a fait l'objet d'un avis favorable du jury de sélection et un dossier complet sera déposé fin mars 2019 en vue de la sélection finale.
- Participation active à divers forums, manifestations et ateliers ayant pour thèmes la protection des ressources en eau potable et la biodiversité. Formation des agents aux techniques d'agriculture biologique, d'agroforesterie, de conservation de la nature, d'agriculture urbaine.

2018 - Production totale des galeries du Néblon



8. Activité de distribution

Le service Distribution est composé de 1 Chef de service Adjoint, 5 Conducteurs principaux, 6 Adjoints, 15 Chefs de zone et Brigadiers, 1 Chef de Bureau, 16 employés et 90 ouvriers.

« Côté Terrain »

La mission des quatre secteurs de distribution est d'assurer le transport de l'eau en quantité et qualité 24h/24 jusqu'aux compteurs des abonnés. Pour ce faire, des travaux de maintenance et d'entretien de réseaux mais aussi des renouvellements de conduites vétustes, des extensions de réseaux et des chantiers de renouvellement complet d'installations sont effectués. Plus précisément :

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX

- 5.918 divers techniques
- 320 interventions sur BI/BH

Et divers travaux d'entretien de réseaux, interventions sur raccordements, conduites et vannes.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT ET NOUVELLES INSTALLATIONS

- 684 remplacements de raccordements complets
- 20 poses de nouvelles vannes
- 674 nouveaux raccordements
- 102 modifications de raccordements

	Raccordements	Conduites	Vannes
2016	2.427	755	285
2017	2.654	825	228
2018	2.396	902	230

	Nouveaux branchements	Modifications des branchements	Pose de compteurs supplémentaires
2016	670	50	1.458
2017	685	77	1.390
2018	634	102	1.448

Quelques missions plus détaillées :

Secteur Liège – Herstal (SLH)

- Réparation de 403 fuites sur raccordements
- Réparation de 310 fuites sur conduites
- Remplacements de 278 raccordements en plomb
- Réalisation de 182 nouveaux raccordements

Travaux réalisés :

- Remplacement de conduite à Angleur, rue de Renory
- Mise en conformité de branchements avec déplacement de compteurs étages vers des puisards extérieurs à Sclessin, rue Méaroulle
- Déplacement de conduite DN 60 FG à Liers, rue Albert ler
- Extension de réseau à Jupille, rue Belleflamme
- Extension de réseau à Grivegnée, rue Verte Houmeresse

Secteur Hesbaye (SHE)

- Réparation de 314 fuites sur raccordements
- Réparation de 247 fuites sur conduites
- Remplacements de 238 raccordements en plomb
- Réalisation de 197 nouveaux raccordements

Travaux réalisés :

- Réalisation d'une extension de conduite à Saint-Nicolas, rue Chantraine
- Réalisation d'une extension de conduite à Grâce-Hollogne, rue Vaniche
- Remplacement d'une conduite DN 40 FG à Seraing, rue Strivay
- Déplacement d'une conduite DN 100 FG à Flémalle, rue de la Vieille Fosse
- Réalisation d'une modification de réseau à Seraing, rue de la Boverie
- Réalisation d'une modification de réseau à Flémalle, rue de la Houillère
- Réalisation d'une modification de réseau à Flémalle, rue Sart d'Avette
- Modification du raccordement de LiègeAirport à Grâce-Hollogne
- Sécurisation d'une chambre à vannes au départ du Château d'Eau « Aguesse » à Ans
- Déplacement d'une conduite DN 150 FD à Ivoz-Ramet, Flémalle

- Remplacement de conduite à Xhendremael, rue de l'Etang
- Remplacement de conduite à Tilleur, Place des Fusillés et rue des Martyrs

Secteur Basse-Meuse (SBM)

- Réparation de 140 fuites sur raccordements
- Réparations de 218 fuites sur conduites
- Remplacements de 111 raccordements en plomb
- Réalisation de 146 nouveaux raccordements

Travaux réalisés :

- Aboutissement de l'extension à Chaudfontaine, Clos Colas
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Esneux, rue des Trois Mèlées
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Esneux, Avenue des Trois Couronnes
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Retinne, rue Hayette
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 110 PEES à Fraipont, Route de Banneux
- Réalisation d'une extension de conduite à Vaux-sous-Chèvremont, rue Gravier de Ransy par la rue du Béchuron
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 à Tilff, rue de la Charrette
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Fléron, Avenue des Martyrs
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Beyne-Heusay, rue de Herve
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Lanaye, rue du Village
- Réalisation d'une extension de conduite en DN 90 PEES à Retinne, rue Hubert Delfosse par la rue de la Haye
- Remplacement de conduite de 2'1/2 à Tilff, rue de Sainval
- Réalisation d'un by-pass sur le refoulement « Devant le Pont » à Visé vers le Réservoir de Mons avec pose d'un compteur et d'un stabilisateur
- Modification sur le réseau SLH alimenté par SBM (Miermont) par remplacement de conduite et pose d'un compteur à Wandre, rue de la Xhavée
- Remplacement de 6 mètres de conduite sur le pont de l'autoroute à Tilff, Avenue de Sur Cortil
- Régularisation de la pression à Saive, rue Sur Miermont

- Mise en conformité d'un raccordement à Chaudfontaine, rue des Belles Promenades

Secteur Condroz

- Réparation de 102 fuites sur raccordements
- Réparation de 107 fuites sur conduites
- Remplacements de 57 raccordements en plomb
- Réalisation de 109 nouveaux raccordements

Travaux réalisés :

- Remplacement de conduite à Tihange, rue Poyoux Sart
- Remplacement de conduite à Huy, rue des Vignes

Les secteurs d'exploitation ont également participé à la mise à disposition d'eau lors de festivités diverses tels que le Festival des Ardentes, les joggings de la Belle-Iloise et l'installation de Watertrucks.

Cellule Plomb

- Remplacements de 5 raccordements en plomb à Chaudfontaine, rue Antoine Cuvelier
- Chantier de remplacement de raccordements vétustes à Chênée, rue des Courteaux
- Remplacements de 21 raccordements vétustes à Liège, rue Saint-Gilles
- Remplacements de 13 raccordements en plomb à Seraing, rue Strivay
- Remplacements de 23 raccordements vétustes à Ans, rue de Jemeppe

Atelier et Cellule mutation compteurs

Les agents de la Cellule « mutation compteurs » ont comme pout tâche principale tous les remplacements de compteurs, qu'ils soient urgents ou vétustes, quel que soit leur calibre. La Cellule et l'Atelier sont amenés également à procéder à des remplacements de nourrices et à réaliser diverses interventions au compteur même. A la demande de la clientèle et sur base d'un dossier créé par les employés « raccordements », ils posent des compteurs supplémentaires. Ils s'occupent aussi des poses et reprises de « cols de cygne » dans le cadre de différentes manifestations.

Nombre compteurs « urgents » remplacés	Nombre de gros compteurs remplacés	Nombre de petits compteurs remplacés
711 dont 10 sur des dossiers de raccordements et 123 lors de remplacements complets de raccordements	138 mutations et 13 nouvelles poses	7.975 mutations réalisées et 1.978 non réalisées

« Côté bureau »

Employés « compteurs »

Les employés au support exploitation – compteurs répondent aux questions de la clientèle relatives au remplacement des compteurs et fixent les rendez-vous pour :

- la mutation des compteurs vétustes,
- le remplacement de compteurs « urgents » (bloqués, gelés, détériorés, ...),
- le remplacement des gros compteurs équipant les raccordements de type « industriel »,
- le placement de compteurs supplémentaires.

Pour toutes ces interventions effectuées par les agents de terrain, les employés analysent les documents de travail et procèdent à l'encodage de la main d'œuvre et des sorties de pièces sur les ordres de travail respectifs.

Ils encodent également la majorité des mutations de compteurs réalisées.

Sur l'année 2018, le nombre de courriers envoyés pour annoncer une mutation de compteur s'élève à 9.953, répartis en 5 tournées. Environ 20 % des mutations n'ont pu être réalisées en raison de l'absence de contact aux adresses concernées.

Employés « raccordements »

Les employés au support exploitation – raccordements gèrent les demandes de la clientèle devant faire l'objet d'un devis (nouveaux raccordements, modifications et suppressions de raccordements, enlèvement de compteurs et remises en service, placements de compteurs supplémentaires).

Ils vérifient les données du demandeur en vue de la création du dossier.

Ils fixent les rendez-vous sur site afin qu'un technicien rencontre le client.

Les renseignements recueillis permettent la rédaction du devis et l'introduction des diverses demandes et autorisations nécessaires à l'exécution future du travail.

Les employés récoltent, analysent et dispatchent les différents paiements et documents indispensables à la finalisation des dossiers qui déclencheront la réalisation sur le terrain.

L'ensemble de ces demandes représentent annuellement +/- 2.000 dossiers.

Les réponses aux demandes de repérage de nos installations sollicité par des entrepreneurs en vue d'effectuer des raccordements à l'égout sont également rédigées par les employés de la cellule « raccordements », soit +/- 400 courriers par an.

Employés « secteurs »

Les employés au support exploitation – secteurs prennent en charge les appels de la clientèle pour tous problèmes d'ordre technique, et en fonction de leur analyse, dispatchent vers le personnel de terrain les demandes d'interventions urgentes/ importantes ou planifient un rendez-vous en accord avec l'interlocuteur.

Ils examinent chaque jour les fiches de travail des quelques 90 ouvriers des secteurs de Distribution, créent les ordres de travail spécifiques aux interventions effectuées afin d'y imputer main d'œuvre et pièces de fontainerie ainsi que les

éléments permettant de contrôler le recours à la sous-traitance.

Ils vérifient que les prestations renseignées correspondent au temps de travail prévu pour chaque travailleur.

Employés « Powalco »

Pour répondre aux obligations du décret « impétrants », la plateforme informatique Powalco a été créée afin de permettre aux différents opérateurs de communiquer et d'échanger les données relatives aux différents chantiers à réaliser en domaine public.

Dès la mise en route du portail informatique en avril 2018, deux agents ont été affectés à la cellule Powalco.

Leur mission consiste à inscrire tous les travaux qui nécessitent des terrassements dans le domaine public et à en délimiter le périmètre sur un outil « cartographique » (nouveaux raccordements, réparation de fuites, extensions de réseau, renouvellement de canalisation, ...) en vue de l'obtention des différentes autorisations, à documenter chaque intervention en y incluant les états des lieux avant ouverture des fouilles et après la réfection de voirie, ainsi que les croquis de repérage dressés par le personnel de terrain.

A l'issue de ces travaux ils clôturent chaque chantier en consignait un plan de récolement dans le portail Klim-Cicc.

Ils informent également les chefs de secteur et le bureau d'étude des demandes des autres impétrants quant à la possibilité de coordonner d'éventuels travaux.

Support administratif

En 2018, une employée a été détachée en tant que support administratif direct aux Chefs de secteur. Ses principales tâches sont :

- Gérer les dossiers de sinistres ; par contacts téléphoniques, e-mails et courriers aux abonnés et assurances.
- Assurer le suivi des demandes ponctuelles de remplacement des raccordements vétustes, également par courriers et e-mails.
- Assurer le suivi vers la Cellule Powalco des travaux à réaliser.
- Assister à des réunions techniques et dresser des rapports.
- Rédiger divers courriers et e-mails.
- Rassembler des éléments nécessaires à des recherches ou enquêtes.
- Faire des statistiques.

Key-User SAP

Depuis l'instauration du logiciel SAP à la CILE, un employé faisant partie du service Distribution a été formé pour devenir le support pour tous les utilisateurs du département (employés « compteurs », employés « secteurs », employés « raccordements », Conducteurs principaux, etc...). Il est aussi le relais auprès de l'IT pour les interventions et les améliorations à apporter. Il assure la gestion des données de maintenance dans SAP. De plus, d'autres tâches lui sont également confiées, telles que :

- Participer à la diffusion de tous les courriers et courriers entrant à la Distribution ;
- Analyser les frais de sous-traitance ainsi que les délais d'intervention et faire part de ses observations aux Conducteurs principaux par reporting ;
- Générer les publipostages demandés par les Conducteurs principaux ainsi que les tournées de mutation de compteurs vétustes.

9. Support technique

Études, prestations & travaux effectués en 2018

ÉTUDES

Projets de conduites Adduction/distribution

Principales études réalisées et/ou engagées en 2018 :

Adduction

- Flémalle : rue Elva (partie Adduction) ;
- Distribution
- Ans : rue de Jemeppe (remplacement de raccordements) ;
- Beyne-Heusay : rue des Moulins ;
- Comblain-au-Pont : rue de l'Aunaie ;
- Esneux : rues Fond du Moulin, des Messes, d'Angleur ;
- Flémalle : rue Elva (partie distribution) ;
- Herstal : rue de la Bance ;
- Herstal : rues de la Houillère et Campagne de la Bance ;
- Herstal : rue Doyard ;
- Herstal : rue E. Solvay – SPW – remise à jour du projet ;
- Liège : TRAM – second projet (à charge SRWT) ;
- Liège : rue des Bonnes Villes et site de Bavière ;
- Liège : rue Matrognard ;
- Liège : rue Beauregard ;
- Liège : rue Tête de Bœuf ;
- Modave : rues d'Elmer et des Aubépines – Liaison Tihange-Strée - phase 3 ;
- Seraing : rues de la Province et du Halage ;

Ces études, terminées et engagées en 2018, ont généré un engagement estimé à 2.921.299,00 €.

Etudes menées en 2018 et/ou à terminer en 2019 - Budgets non engagés :

Adduction

- Liège : construction d'une CV de sécurisation Néblon/Eupen – carrefour des rues Verte-Houmeresse et Malvaux ;
- Ouffet : liaison Néblon – Xhenceval – remise à jour du projet ;
- Saint-Nicolas : rue Bureaufosse (partie Adduction).

Distribution

- Chaudfontaine : rue Pierre Henvard ;
- Esneux : rue de la Station ;

- Grâce-Hollogne : carrefour de l'Arbre à la Croix et N614 – SPW ;
- Grâce-Hollogne : contournement Nord de l'aéroport – SPW ;
- Grâce-Hollogne : liaison entre le réservoir de Bierset et la chaussée de Liège ;
- Grâce-Hollogne : giratoire Bihet – SPW ;
- Huy : giratoire SPW du pont Baudouin ;
- Huy : rues Portelette et des Trois Ponts ;
- Liège : pont de Fétinne (Pont SPW) ;
- Liège : impasse Macors ;
- Saint-Nicolas : rue Bureaufosse (partie Distribution) ;
- Seraing : boulevard Urbain – Phase 3 ;
- Trooz : rue de la Résistance ;
- Visé : place Reine Astrid.

Ces études, non terminées en 2018, pourraient générer un engagement estimé à 4.473.907,00 €.

Projets d'équipement de lotissements et zonings.

En 2018, la cellule Lotissements a instruit 24 dossiers d'avant-projets et a étudié et facturé 16 projets de lotissements et de zones industrielles pour un montant total de 90.469,47 EUR (frais d'étude).

Projet de rationalisation du réseau de production d'eau de la Commune de Trois-Ponts.

En 2018, pour le compte de la Commune de Trois-Ponts et via un marché de service, notre bureau d'études a réalisé :

- L'étude de la première phase du projet de rationalisation du réseau de production d'eau de Trois-Ponts (Liaison Sur-le-Meez – Fosse – Dairomont) – pose de conduite. Ces études ont généré une facturation en 2017 d'un montant total de 3.335,00 EUR.

En 2018, pour le compte de la Commune de Trois-Ponts et via un marché de service, notre bureau d'études a partiellement réalisé :

- L'étude de la première phase du projet de rationalisation du réseau de production d'eau de Trois-Ponts (Liaison Sur-le-Meez – Fosse – Dairomont) – Equipements électromécaniques du réservoir Sur-le-Meez.

Cette étude devra être poursuivie et clôturée pour le premier trimestre 2019.

Projets de bâtiments – ouvrages – maintenance

Maintenance

- Liège-CILE : Siège social – Projet de renouvellement du système de régulation et de supervision des installations HVAC ;
- Liège-CILE : Siège social – Projet d'équipement de climatisation de locaux du laboratoire ;
- Liège-CILE : Siège social – Projet de cloisonnement et de climatisation du local TGBT ;
- Liège-CILE : Siège social – Projet de placement d'un système provisoire de climatisation du local paysager du département de la clientèle (2ème étage) ;
- Liège-CILE : Siège social – Projet de renouvellement de la centrale incendie ;
- Liège-CILE : Château du quai des Ardennes – Projet de remplacement du système de climatisation.

Ces études, débutées en 2018 et/ou non encore abouties, ont généré un engagement estimé à 342.000,00 €.

Dédoublage de l'adduction du Néblon et interconnexion Néblon-Modave

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) constitué entre la CILE et VIVAQUA, sous la dénomination « Néblon-Modave GIE », a poursuivi ses travaux en 2018.

Aucune prestation d'études n'a été réalisée par VIVAQUA en 2018.

Phase I

Le troisième lot de la phase I, entre Anthisnes et Esneux, a débuté en 2011. Suite à la découverte d'installations souterraines inconnues à Poulseur, les derniers travaux relatifs à ce lot ont dû être reconsidérés et cette partie du projet a été réétudiée en 2016 au niveau

de la centrale de pompage de Mont. Un marché de travaux spécifique, au montant estimatif de 103.000,00 €, a été lancé en 2017 pour la construction d'une chambre d'interconnexion à proximité directe de la centrale de pompage de Mont. Ce marché a été attribué début 2018 et les travaux ont été terminés en octobre 2018.

Il subsiste la réalisation d'un projet d'équipement électrique de la centrale de pompage de Mont, programmée pour le premier trimestre 2019 et une exécution des travaux pour le second semestre 2019.

Phase II

L'étude du troisième lot de cette phase (2C2 – de Boncelles-N63 au site du Bol d'Air), a été finalisée début 2016. Ce lot de pose de conduite a été attribué en 2017. Toutefois, les délais d'attribution de marché et de livraison des fournitures nous ont amenés à postposer le début du chantier, lequel a débuté en mars 2018 et se terminera en mars 2019.

Phase III

Cette phase ne comporte qu'un seul tronçon de conduites de 4,5 kilomètres entre le Bol d'Air et Angleur. Les études de cette phase ont été finalisées début 2017. Le marché de travaux associé à cette phase a été attribué en 2018 et les travaux ont débuté en décembre 2018 et se poursuivront en 2019.

Parallèlement, un projet spécifique a été dressé pour l'équipement électromécanique de deux ouvrages d'interconnexion, au montant estimatif de 380.000,00 €.

Ce projet consiste à équiper 2 ouvrages dont le génie civil est compris dans les 2 derniers lots distincts des phases II et III (CV de « Bol d'Air » et « d'Angleur – Belle Jardinière »). Le marché de travaux a été attribué en décembre 2018. Les travaux démarreront dès le mois de mars 2019.

SURVEILLANCE ET SUIVI DES TRAVAUX

Travaux de renouvellement d'installations d'adduction et de distribution – travaux de démolition, construction et rénovation d'ouvrages et bâtiments.

En 2018, les travaux de renouvellement complets et terminés (hors dédoublement de l'adduction du Néblon et hors unités de traitement d'eau) de nos installations et nos ouvrages et bâtiments, ont généré un investissement global de 3,42 millions € contre :

- 4,46 millions EUR en 2017 ;
- 2,40 millions EUR en 2016 ;
- 4,70 millions EUR en 2015 ;
- 3,10 millions EUR en 2014 ;
- 10,92 millions EUR en 2013 ;
- 7,55 millions EUR en 2012 ;
- 5,08 millions EUR en 2011 ;
- 2,73 millions EUR en 2010 ;
- 1,84 millions EUR en 2009 ;
- 11,39 millions EUR en 2008 ;
- 7,53 millions EUR en 2007.

Il s'agit des chantiers suivants :

Conduites Adduction

- Saint-Nicolas : Rue du Vieux Thier (partie Adduction) - (décompte final en attente) ;
- Saint-Nicolas : Rue F. Nicolay – Phase 3 (partie Adduction) - (décompte final en attente) ;

Conduites Distribution

- Beyne-Heusay : Rues Vieux Thier, Vallée et Hélène (décompte final en attente) ;
- Chaudfontaine : Rues Hêtre Pourpre et Rogier Radoux (décompte final en attente) ;
- Chaudfontaine : Place de la Bouxhe (décompte final en attente) ;
- Fexhe-le-ht-Clocher : Rue Principale (clôturé) ;
- Flémalle : Thier Beauduin (clôturé) ;
- Flémalle : Route de Souxhon (clôturé) ;

- Fléron : Rue Général de Gaulle (décompte final en attente) ;
- Fléron : Rue Noirefontaine (décompte final en attente) ;
- Fléron : Rue Longue Hayoulle (clôturé) ;
- Fléron (Retinne) : Place du Marché (décompte final en attente) ;
- Grâce-Hollogne : Liaison Hollogne – Réservoir de Bierset – SOWAER (clôturé) ;
- Grâce-Hollogne : Rues Jossens, Long Pré et Lombard (décompte final en attente) ;
- Hamoir : Rue Xhignesse (clôturé) ;
- Herstal : Rue du Fort (clôturé) ;
- Huy : Rue des Vignes (clôturé) ;
- Liège (Rocourt) : Giratoires SPW – RN.20 (clôturé) ;
- Liège : Place des Martyrs et rue Vert Buisson (clôturé) ;
- Liège : Rue Degré des Tisserands (clôturé) ;
- Liège : Rue du Centenaire (décompte final en attente) ;
- Liège : Boulevard Fosse Crahay (décompte final en attente) ;
- Marchin : Rue Beau Séjour (clôturé) ;
- Saint-Nicolas : Rue du Vieux Thier (partie Distribution) – (décompte final en attente) ;
- Saint-Nicolas : Rue F. Nicolay – Phase 3 (décompte final en attente) ;
- Seraing : Rues Brialmont et Collard Trouillet (clôturé) ;
- Seraing : Impasse Collard (clôturé) ;
- Seraing : Giratoire des rues de Tilff, Midi et Gonhy – SPW (clôturé).

L'ensemble des chantiers de pose de conduites de distribution (et d'adduction) d'eau (à l'exclusion du dédoublement de l'adduction du Néblon), réceptionnés en 2018, représentent la pose de 11.008 mètres de conduites de DN.60 mm à DN 350 mm et le renouvellement de 982 branchements particuliers, dont 296 Raccordements vétustes.

Ouvrages

- Grâce-Hollogne : Construction du réservoir de Bierset (financé par la SOWAER) ;
- Grâce-Hollogne : Equipement électromécanique du réservoir de Bierset.

Bâtiments technico-administratifs

- Liège – CILE : Siège social – Renouvellement de la toiture des ateliers ;
- Liège – CILE : Siège social – Cloisonnement et climatisation du local TGBT ;
- Liège – CILE : Siège social – Climatisation de locaux du laboratoire ;
- Liège – CILE : Siège social – Remplacement d'éclairages par des lampes LED ;
- Liège – CILE : Siège social – Mise en place d'un système provisoire de climatisation du local paysager du département de la clientèle ;
- Liège – CILE : Château du quai des Ardennes – Rénovation des parquets ;
- Liège – CILE : Château du quai des Ardennes – Remplacement du système de climatisation ;
- Liège – CILE : Château du quai des Ardennes – Réparation des chaudières ;
- Liège – CILE : Siège social – Mise en peinture des locaux des secteurs d'exploitation ;
- Liège – CILE : Siège social – Suivi d'exécution de la pose de panneaux photovoltaïques ;

D'autres chantiers entamés durant l'année écoulée n'ont pu être clôturés financièrement ou nécessitent la poursuite de leurs exécutions en 2019, à savoir :

- Esneux : Rues Fond du Moulin, des Messes, ... (chantier en cours) ;
- Liège : Avenue Albert 1er (chantier en cours) ;
- Liège : Rue Reine Astrid (chantier en cours) ;
- Liège : Rues Vicinal et Arbre Courte Joie – SPW (chantier en cours).

Les données statistiques de ces chantiers, en cours ou terminés mais non encore clôturés, seront reportées au prochain rapport annuel.

Surveillance des chantiers d'équipement de lotissements et zonings.

11 chantiers d'équipement de lotissements et de zoning industriels ont été surveillés et clôturés financièrement en 2018.

L'équipement de ces lotissements a nécessité la pose de 9.418 mètres de conduites en polyéthylène de DE 90 mm à DE 160 mm et en Fonte Ductile de DN.100 mm à DN.500 mm pour un montant global de travaux de 1.308.575,66 €.

Ces 11 dossiers ont fait l'objet d'une facturation de frais de surveillance pour un montant global de 65.796,50 €.

10 autres chantiers d'équipement de lotissements et de zoning industriels ont été réalisés en 2018 mais dont les décomptes finaux des travaux n'ont pas pu être établis. Les données inhérentes à ces 10 autres chantiers seront dès lors reportées au bilan de l'année 2019.

Dédoublement de l'adduction du Néblon et interconnexion Néblon-Modave

En 2018, le montant total des dépenses inhérentes au dédoublement du Néblon s'élève à 2.108.189,69 €.

Pour rappel (travaux déjà réalisés) :

Phase I

Les travaux de pose d'un premier lot de 10,5 kilomètres (Anthisnes – Ellemelle – Fraiture + RAVEL à Modave) commencé en août 2009 se sont terminés en 2010.

Le second lot d'une dizaine de kilomètres également (Néblon – Warzée – Ellemelle) a été réalisé en 2011.

A noter toutefois que, suite à une réclamation du SPW, un tronçon 650 mètres de la N.638 entre le site du Néblon et Warzée devra subir une réfection générale à charge de la CILE sur base d'une convention signée et approuvée en date du 4 octobre 2016. Ces travaux devraient être réalisés dans le courant 2019.

Le troisième lot d'environ 5 kilomètres entre Anthisnes et Esneux a été réalisé entre 2011 et 2013. Suite à la découverte d'installations souterraines inconnues à Poulseur, les derniers travaux relatifs à ce lot ont dû être reconsidérés et cette partie du projet réétudiée :

- Une modification des installations hydrauliques de la centrale de pompage de Mont a été réalisée par le personnel de la CILE dans le courant de l'année 2017 et s'est poursuivie en 2018 ;
- Un nouveau marché de travaux a été lancé en 2017 pour la construction d'une chambre d'interconnexion à proximité directe de la centrale de pompage de Mont, au montant estimatif de 103.000,00 € et a été réalisé en 2018.

Le quatrième lot d'environ 10,5 kilomètres reliant Modave à Fraiture via Ramelot, Abée et Tinlot a commencé en septembre 2012 et s'est terminé en 2014.

La construction du réservoir de tête de Warzée, commencée le 1^{er} octobre 2010, s'est poursuivie tout au long des années 2011, 2012 et 2013. L'équipement électromécanique de cet ouvrage a été réalisé en 2013. Le décompte final des travaux a toutefois été établi en 2015.

Des travaux d'équipements électromécaniques à Mirilpinpin (Anthisnes), Souverain-pré (Esneux) et Poulseur ont été réalisés en 2014.

La construction de la station de refoulement et l'aménagement du site de Néblon a démarré début 2012 pour se terminer en 2016.

Pour mémoire, les travaux de construction et d'équipement de la station de pompage de Modave qui faisaient également partie de la première phase du dédoublement et de la sécurisation, ont été financés par VIVAQUA et ont été achevés en 2012.

Phase II

Le premier lot de 7 kilomètres de cette seconde phase relie Hénifontaine (Hody) à La Salle (Neupré). Les travaux commencés en septembre 2013 ont été achevés en 2014.

Le second lot d'une longueur totale de 5,5 kilomètres (2A2 et 2C1 – La Salle – Plainevaux – Boncelles-N63), a été partiellement réalisé en 2016.

Le troisième lot (2C2 – de Boncelles-N63 au site du Bol d'Air), d'une longueur totale de 2 kilomètres, a débuté en mars 2018 et s'achèvera en mars 2019.

Phase III

Cette phase qui ne comporte qu'un seul tronçon de conduites de 4,5 kilomètres entre le Bol d'Air et Angleur a fait l'objet de travaux préparatoires en raison de l'aménagement du nouveau rond-point au Sart Tilman.

Un tunnel qui permettra de passer sous les nouvelles voiries a été construit en 2013. Par opportunité, un premier tronçon de 400 mètres de conduite (passage école, crèche, éco-quartier) a été réalisé en 2015. L'exécution de la suite des travaux de cette phase a débuté en décembre 2018 et se poursuivra en 2019.

Un marché spécifique d'équipement électromécanique d'ouvrages d'interconnexion a été lancé en 2018. Ce marché, au montant estimatif de 380.000,00 €, consiste à équiper 2 ouvrages dont le génie civil aura été exécuté en fin des phases II et III. Ce chantier débutera en mars 2019.

PRESTATIONS DE GÉOMÈTRE

En 2018, la cellule « Géomètre » du bureau d'études a été en charge de 115 dossiers :

- 77 dossiers en cours dont 13 sous-traités ;
- 7 dossiers à réaliser ;
- 31 dossiers terminés dont 3 ont été sous-traités.

Les 31 dossiers terminés sont répartis de la manière suivante :

- 9 bornages, divisions et levés de terrain, dont 1 sous-traités ;
- 18 plans As-built dont 2 sous-traités ;
- 2 nivellements de terrain pour recherche de fuites ;
- 2 implantations de bâtiments, chambres de vannes, conduites, clôtures, ...

CARTOGRAPHIE

En 2018, l'activité de la cellule « cartographie » du support technique s'est répartie comme suit :

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Réponses aux courriers de demandes de renseignements (%)	42	39	41	43	50	55	68
Mises à jour des plans de fonctionnement des réseaux (%)	31	23	19	25	14	12	10
Repérages de conduites sur terrain et reports sur plans (%)	0,5	2	2	3	3	5	6
Numérisations de plans et croquis et classement (%)	1	3	1	2	4	6	4
Tirages et impressions de plans (%)	0,5	2	2	1	2	4	3
Réunions, formations et divers (%)	1,5	1	3	4	6	2	4
Prestations et réunions pour préparation du nouvel SIG (%)	-	21	28	20	21	16	5
Support, administration SIG et développement	11						
Géomatique et traitement des données	8						
Qualité-ISO	0,6						
Poses de plots enregistreurs pour recherche de fuites (%)	-	1	1	2			
Autres (%)	3,9	8	3				

Soit :

- 14.256 courriers de réponse traités
- 1500 mises à jour de plans de fonctionnement des réseaux ;
- 2.17 km de conduites repérées sur terrain
- 47 nouveaux plans projets inventoriés et scannés et 54 nouveaux plans de repérages inventoriés et scannés
- 214 plans Patrimoine scannés et indexés
- 3541 Croquis scannés et indexés
- 11.416 croquis plomb scannés et indexés

ATELIER ÉLECTROMÉCANIQUE

Cet Atelier a procédé, en 2018, à :

- La maintenance de 81 vannes de régulation ;
- La visite et aux contrôles de 98 centrales de pompage et ouvrages d'eau ;
- Le contrôle des protections cathodiques ;
- Le remplacement de 6 débitmètres électromagnétiques de gros diamètre ;
- Le façonnage de 25 butées pour les compteurs ;
- 173 interventions du service de garde.

A noter également la réalisation de travaux de plus grande ampleur, comme :

- Sur la Centrale de Mont Poulseur, la poursuite et la finalisation de :
 - Modification et adaptation de la tuyauterie,
 - Montage de vannes de régulation de gros diamètre,
 - Montage des débitmètres électromagnétiques,
 - Montage des vannes électriques ;
- La réparation d'une importante fuite sous le pont autoroutier de l'E25 à Bureville ;
- Le placement et le raccordement d'un appareil de traitement d'eau par UV à

la centrale de pompage de Pêchet à Hamoir ;

- Réalisation des tuyauteries de DN.500 mm pour la galerie de Hesbaye entre les puits 7 et 10 ;
- Centrale de pompage de Chefaïd à Solière : Modification de l'arrivée de « Pierpont » (pose de vanne de régulation, compteur, fontainerie, supports) ;
- Le Câblage, la mise en place et la mise en service de 20 armoires de communication en vue du remplacement de lignes louées à Proximus ;
- La mise en place et la mise en service de 10 armoires de voirie pour la gestion d'échanges de consommations d'eau avec la SWDE et/ou l'enregistrement d'index.

10. La gestion administrative

Indexage

Nos services ont procédé, pour l'exercice 2018, aux relevés de 259.074 compteurs.

Les indexiers ont effectués 162.946 relevés annuels.

Parmi ceux-ci, 357 compteurs ont été relevés à l'aide de lecteurs à distance, hors tournées habituelles, et sont considérés comme vus.

Il reste donc 162.589 relevés annuels ainsi répartis en tournées :

Index relevés de visu	48.610
Index affichés	60.569
Index non communiqués – répertoriés absents	51.501
Index non communiqués – répertoriés inaccessibles	1.909

Indépendamment des relevés annuels, il y a lieu d'ajouter les relevés spéciaux pour 4.664 compteurs dans le cadre d'enquêtes, de relevés trimestriels, de relevés difficiles, de bassins laveurs, etc.

Enfin, 91.464 index ont été communiqués avant le passage de notre agent, principalement via le site WEB.

La clientèle

Le Fonds social 2018

Le "Fonds Social de l'Eau" constitue un mécanisme financier dont le fonctionnement repose sur la participation active des Distributeurs d'eau, des C.P.A.S. et de la SPGE. Ce mécanisme intervient principalement dans le paiement des factures d'eau de consommateurs en difficulté de paiement et dans le financement d'interventions techniques contre les déperditions d'eau au sein des logements.

Conformément à la nouvelle circulaire ministérielle du 23/02/2017, modifiant la gestion du Fonds Social de l'Eau, un droit de tirage unique a été créé.

Il est constitué

- de la contribution au F.S.E. perçue à hauteur de 0,0259 EUR sur chaque m³ consommé en 2017.
- du solde non utilisé des droits de tirages pour l'année 2017.
- du solde non utilisé de la provision pour améliorations techniques de 2017.

L'objectif de ce droit de tirage unique est de permettre aux C.P.A.S. de disposer de toutes les données relatives au Fonds Social de l'Eau en début d'année.

L'allocation unique du Fonds Social de l'Eau à la CILE pour l'exercice 2018 s'élève à 838.941,36 EUR, dont

- 711.778,54 EUR destinés aux droits de tirage des C.P.A.S. (80%) ;
- 63.581,41 EUR destinés à la couverture des frais de fonctionnement des C.P.A.S. et SPGE (10%) ;
- 63.581,41 EUR destinés aux fonds pour améliorations techniques (10%).

Les seuils annuels d'interventions financières des C.P.A.S. par le biais du F.S.E. pour les consommateurs qualifiés en difficulté de paiement sont revalorisés à 507,00 EUR par ménage, majorés de 101,00 EUR par personne, à partir de la quatrième personne faisant partie du ménage. (Article R.320)

Rappelons également que le montant de l'intervention peut être supérieur à ces maxima :

- dans le cas d'une fuite provoquant une surconsommation et moyennant un avis favorable du distributeur,
- pour un usager qui a cumulé plusieurs années d'arriérés de paiement sans avoir sollicité l'intervention du Fonds Social de l'Eau chaque année,
- dans le cas d'une situation exceptionnelle ou d'une difficulté financière temporaire connue du C.P.A.S.

BILAN

Au cours de cet exercice, le Service Clientèle a traité 1.845 demandes de droit de tirage.

Le montant disponible pour les droits de tirage potentiels de 2018 s'élevait à 711.778,54 EUR.

Cette allocation a été utilisée durant cet exercice à concurrence de 681.467,04 EUR, soit un taux d'utilisation de 95,74 %.

L'intervention moyenne sur les droits de tirage du Fonds Social de l'Eau s'élève à 369,36 EUR par demande (voir tableau).

Remarque :

- le solde non utilisé au 31 décembre 2018 soit 30.311,50 EUR a été reversé à la SPGE pour répartition en 2019 sur base des critères régionaux.
- l'entité de Visé a eu une utilisation de son droit de tirage inférieure à 80%
- la répartition en 2019 des sommes reversées à la SPGE ne concerne que les entités ayant un taux d'emploi de leurs droits de tirage 2018 supérieur à 80%.
- en application de l'article D330-1 du Code de l'eau, la contribution au F.S.E. est passée au 01/01/2018 de 0,0259 EUR à 0,0264 EUR.

Fonds Social de l'Eau 2018

Entités	Dotation 2018	Montant utilisé	Nombre de demandes	Solde au 31/12/2018	% utilisé	Moyenne / demande
Ans	29.949,42 €	29.949,42 €	66	0,00 €	100,00%	453,78 €
Anthisnes	2.016,35 €	1.773,77 €	6	242,58 €	87,97%	295,63 €
Awans	7.777,93 €	6.877,88 €	34	900,05 €	88,43%	202,29 €
Beyne-Heusay	12.978,26 €	12.269,16 €	36	709,10 €	94,54%	340,81 €
Blegny	6.663,92 €	6.663,92 €	24	0,00 €	100,00%	277,66 €
Chaufontaine	17.167,76 €	16.766,74 €	50	401,02 €	97,66%	335,33 €
Comblain-au-Pont	3.350,63 €	3.350,63 €	12	0,00 €	100,00%	279,22 €
Esneux	6.526,01 €	6.526,01 €	18	0,00 €	100,00%	362,56 €
Fexhe-le-haut-Clocher	1.872,82 €	1.872,82 €	11	0,00 €	100,00%	170,26 €
Flémalle	32.284,88 €	31.821,88 €	87	463,00 €	98,57%	365,77 €
Fléron	15.157,56 €	14.517,31 €	49	640,25 €	95,78%	296,27 €
Grâce-Hollogne	25.229,89 €	21.269,23 €	67	3.960,66 €	84,30%	317,45 €
Hamoir	2.986,90 €	2.986,90 €	12	0,00 €	100,00%	248,91 €
Herstal	48.263,99 €	39.820,05 €	123	8.443,94 €	82,50%	323,74 €
Huy	28.956,58 €	28.948,52 €	70	8,06 €	99,97%	413,55 €
Liège	306.453,22 €	301.243,82 €	730	5.209,40 €	98,30%	412,66 €
Marchin	4.138,49 €	4.138,49 €	16	0,00 €	100,00%	258,66 €
Modave	3.194,74 €	2.559,48 €	14	635,26 €	80,12%	182,82 €
Ouffet	1.308,86 €	1.308,82 €	11	0,04 €	100,00%	118,98 €
Saint-Nicolas	31.361,74 €	31.361,74 €	125	0,00 €	100,00%	250,89 €
Seraing	98.184,87 €	98.184,87 €	218	0,00 €	100,00%	450,39 €
Tinlot	665,70 €	665,70 €	3	0,00 €	100,00%	221,90 €
Trooz	8.688,85 €	7.870,44 €	31	818,41 €	90,58%	253,89 €
Visé	16.599,17 €	8.719,44 €	32	7.879,73 €	52,53%	272,48 €
TOTAL	711.778,54 €	681.467,04 €	1.845	30.311,50 €	95,74%	€ 369,36

Consommation d'eau

Entités	Consommations (m³)	Nombre de compteurs	Population
Ans	1.106.948	12.961	28.386
Anthisnes	140.504	1.929	4.195
Awans	357.234	4.238	9.308
Beyne-Heusay	408.699	5.543	11.945
Blegny	588.470	5.928	13.293
Chaudfontaine	871.208	9.627	20.794
Comblain-au-Pont	193.039	2.550	5.403
Esneux	504.273	6.280	12.910
Fexhe-le-Haut-Clocher	134.701	1.452	3.231
Flémalle	993.552	12.898	26.297
Fléron	589.878	7.156	16.529
Grâce-Hollogne	1.452.918	10.470	22.632
Hamoir	192.069	1.871	3.877
Herstal	1.503.515	17.564	39.939
Huy	951.107	10.231	21.209
Liège	9.135.621	89.608	196.685
Marchin	201.519	2.433	5.466
Modave	138.501	1.706	3.776
Ouffet	88.855	1.018	2.140
Saint-Nicolas	835.431	10.898	24.210
Seraing	2.674.400	30.157	64.129
Tinlot	44.619	399	882
Trooz	301.003	3.855	8.199
Visé	974.711	8.302	17.812
TOTAL	24.382.775	259.074	563.247

Rapport de gestion



1. Évolution des affaires, résultats et situation de l'Intercommunale

Les éléments marquants de l'exercice 2018 ayant une incidence sur le bilan et le compte de résultats sont :

- L'indexation au 1^{er} janvier 2018 de la contribution au fonds social de l'eau, en application de l'article D330-1 du Code de l'Eau ; cette contribution s'établit à 0,0264 €/m³ venant de 0,0259 €/m³.
- Le maintien du C.V.A. à 2,3650 €/m³ (majoration de 0,25 €/m³ au 1^{er} juillet 2017).
- Le maintien du C.V.D. à 2,8086 €/m³, en application depuis le 1^{er} février 2015.
- L'augmentation des volumes produits tant par rapport à l'exercice 2017 (+ 669 mille m³), qu'aux prévisions budgétaires 2018 (+ 2,972 millions de m³).
- Le retour à la diminution des volumes consommés et facturés à l'activité de Distribution, après une évolution favorable en 2017.
 - 0,68 % par rapport à 2017 (-166 mille m³)
 - + 0,21 % par rapport à la moyenne de 2015 à 2017 (+52 mille m³)
 - + 0,68 % par rapport à la prévision budgétaire 2018 (+166 mille m³)
- Poursuite de la progression des cessions externes de l'activité de Production, qui voit ses volumes vendus en 2018 augmentés de :
 - 327 mille m³ par rapport à 2017 (+ 9,4 %)
 - 468 mille m³ par rapport à la moyenne de 2015 à 2017 (+ 14,1 %)
 - 466 mille m³ par rapport à la prévision budgétaire 2018 (+ 14,0 %)
- L'indicateur global de rendement continue à se détériorer, passant de 72,99 % en 2017 et 73,79 % en 2016 à 72,15 % en 2018 ; nous sommes 4,20 % en deçà de l'objectif escompté.
- Suite au gain du recours devant le Conseil d'Etat dans l'attribution du marché S17-1683, puis au retrait définitif de ce marché, plus aucune créance commerciale sur ventes d'eau n'a été externalisée pour son recouvrement, en phase amiable ou judiciaire, depuis fin avril 2018.
- Adoption des modifications du C.D.L.D. par l'A.G. du 21 juin 2018, transposition des nouvelles règles d'administration des intercommunales dans nos statuts et implication de celles-ci dans les organes de gestion.
- Les conditions climatiques rencontrées en 2018 peuvent être qualifiées d'exceptionnelles, tant par l'absence totale de rigueur hivernale, que par un nombre d'heures d'ensoleillement supérieur de 25 % à la moyenne et par une période de 5 mois de sécheresse, des mois de juin à octobre. Le déficit pluviométrique en 2018 est de l'ordre de 20 %.
- Le caractère inhabituel de ces éléments, dont la longévité, a incité la mise en place d'une cellule régionale de crise pour la gestion des prélèvements, pour l'accompagnement à la communication sur d'éventuelles mesures liées à des pénuries et pour le suivi des recharges hydriques.
- Paradoxalement à ces conditions optimales, nous observons d'une part la stagnation des consommations, alors que la mise à disposition d'eau a grandi et d'autre part, en comparaison de 2017, une hausse de 38 % (1,655 millions d'EUR) du coût externe de nos charges de maintenance des réseaux.

- Remboursement le 27 avril 2018 de la première annuité de 1,250 million d'EUR sur l'emprunt B.E.I. n° 2 (prélèvement de 25 millions d'EUR au taux de 3,559 %, le 2 mai 2012).
- Remboursement le 27 septembre 2018 de la troisième annuité de 1 million d'EUR sur l'emprunt B.E.I. n° 1 (prélèvement de 20 millions d'EUR au taux de 3,243 %, le 1^{er} octobre 2010).
- Remboursement le 28 décembre 2018 du solde du prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE (1,958 million d'EUR au taux de 4 %).
- L'anticipation de l'échéance de paiement de certaines dettes commerciales qualifiées de certaines à fin décembre 2018, en ce qu'elles concernaient l'avance du 4^{ème} trimestre 2018 pour l'assainissement, la contribution de prélèvement et la redevance de protection sur les captages.
- La stricte gestion à l'échéance des dettes des autres fournisseurs.
- L'effectif moyen du personnel augmente de 4,5 E.T.P. en 2018, passant de 369 à 373,5 E.T.P. En parallèle diminution du personnel intérimaire de 1,8 E.T.P. (en moyenne 2,1 en 2018 pour 3,9 en 2017).
- La comptabilisation d'un saut d'index sur les rémunérations d'octobre 2018, dont l'impact cumulé à celui de juillet 2017 est calculé à 285 mille EUR.
- La maîtrise de l'inflation sous les 2 %, le prix contenu du baril de pétrole, l'absence de tension notoire à proximité de nos frontières et une certaine stabilité socio-économique en Belgique ont permis de contenir l'évolution des charges d'exploitation dans les marges budgétisées 15 mois plus tôt. Cette constatation vaut également pour la rentabilité presque nulle du placement des produits financiers.

1. Le Bilan

Le bilan s'appuie sur un pied de 420,582 millions d'EUR venant de 425,049 millions d'EUR l'exercice précédent.

ACTIF

Les actifs immobilisés totalisent 320,962 millions d'EUR.

Les immobilisations incorporelles se chiffrent à 4,541 millions d'EUR, elles sont stationnaires par rapport à 2017, puisqu'elles n'augmentent que de mille EUR en 2018.

- Acquisitions de l'exercice : 0,530 million d'EUR
- Amortissements de l'exercice : - 0,529 million d'EUR

Les immobilisations corporelles diminuent de 3,129 millions d'EUR, passant de 312,953 millions d'EUR à 309,824 millions d'EUR, par les mouvements de l'exercice en acquisitions, désaffectations et amortissements :

- Acquisitions de l'exercice : + 17,285 millions d'EUR
 - via achats directs 0,879 M€
 - via travaux 16,406 M€
- Transferts de rubrique : - 0,530 million d'EUR
- Cessions désaffectations sur
 - les valeurs d'acquisition : - 0,654 million d'EUR
 - les plus-values actées : - 0,003 million d'EUR
 - les amortissements : 0,570 million d'EUR
- Amortissements de l'exercice : - 19,797 millions d'EUR

Les désaffectations et cessions de l'exercice ont généré 14 mille EUR d'amortissements exceptionnels (charges d'exploitation non récurrentes), 24 mille EUR de reprises d'amortissement et 30 mille EUR de plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés (produits d'exploitation non récurrents).

L'évolution des immobilisations corporelles est répartie comme suit :

Terrains et constructions :	- 2,010 millions d'EUR
Installations, machines et outillage :	- 3,766 millions d'EUR
Mobilier et matériel roulant :	+ 0,006 million d'EUR
Location-financement et droits similaires :	- 0,030 million d'EUR
Autres immobilisations corporelles :	- 0,020 million d'EUR
Immobilisations en cours :	+ 2,691 millions d'EUR

Le montant total des dépenses d'investissement en 2018 atteint 17,284 millions d'EUR, pour lesquelles des participations de tiers à concurrence de 3,264 millions d'EUR ont été obtenues ; ces subsides portent sur les nouveaux raccordements (1,033 million d'EUR), sur les extensions de réseaux (86 mille EUR), sur les lotissements (1,518 million d'EUR), sur la protection des captages (47 mille EUR) et sur le déplacement forcé de nos installations (580 mille EUR).

L'usine d'embouteillage de Hamoir étant techniquement fonctionnelle, tous les biens d'équipement, inhérents à l'exploitation sous cette forme de l'eau de source du captage dit de Pêchet, subissent un amortissement depuis 2010. La rentabilité purement économique du potentiel de ces installations n'est toujours pas effective, mais cet outil justifie pleinement son utilité en gestion de crise, notamment lors d'interruptions d'alimentation d'eau en raison de réparations de fuites ou de problèmes temporaires de qualité d'eau. D'autres opérateurs du secteur de la distribution d'eau ont opté pour notre conditionnement et s'approvisionnent chez nous, en bidons de 10 L, pour garantir une alimentation temporaire palliative à tout incident.

La valeur des immobilisations financières passe de 6,813 millions d'EUR à 6,597 millions d'EUR, elle diminue de 216 mille EUR, répartis à hauteur de :

- 214 mille EUR suite au remboursement de 523 parts B2 détenues par la CILE dans le capital variable d'ECETIA FINANCES Scrl ;
- 2 mille EUR de remboursement par INFRABEL sur des cautionnements déposés en numéraire.

Les actifs circulants diminuent de 1,123 million d'EUR, passant de 100,743 à 99,620 millions d'EUR.

Apparition d'une créance à plus d'un an de 60 mille EUR représentative de l'avance de fonds, sans intérêts et sans échéance définie, faite par la CILE en faveur de l'association sociale constituée par elle en 2018, « L'Eau Solidaire ASBL »

La valeur des stocks s'élève à 3,290 millions d'EUR, elle diminue de 106 mille EUR par rapport à un an plus tôt. Les stocks sont répartis comme suit :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Les approvisionnements :	1,688 M€	1,563 M€	+ 0,125 M€
Les en-cours de fabrication :	1,584 M€	1,820 M€	- 0,236 M€
Les produits finis de l'unité d'embouteillage :	0,018 M€	0,013 M€	+ 0,005 M€

Les créances à un an au plus régressent de 771 mille EUR par rapport à 2017, pour atteindre 25,914 millions d'EUR. L'implication de S.A.P. dans la facturation journalière des relevés d'index accélère la perception du produit des ventes d'eau. Les autres créances sont à la baisse en raison de la non anticipation du versement de l'avance à l'O.N.S.S. couvrant le mois de janvier 2019, payée le 5 janvier 2019.

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Les créances commerciales :	23,495 M€	23,808 M€	- 0,313 M€
Les autres créances :	2,419 M€	2,877 M€	- 0,458 M€

Les placements de trésorerie progressent de 6,011 millions d'EUR suite à l'achat complémentaire de titres Belfius d'une durée de 2 ans, remboursables annuellement par tranches de 50 %. Cette opération financière au taux minimum de 0,11 % l'an (intérêts trimestriels) et dont le capital est garanti, nous évite des intérêts créditeurs négatifs. Ces placements, qui se cumulent à 16,068 millions d'EUR, sont consécutifs à un excédent temporaire de liquidité vu le report d'exécution de plusieurs travaux d'investissement, en regard des engagements validés.

La cotation boursière au 31 décembre 2018 du placement Belfius Bk 3Y génère un ajustement positif de 11 mille EUR ; reprise de la réduction de valeur temporaire (exprimée, mais non réalisée) sur cet actif circulant.

Les valeurs disponibles diminuent de 6,858 millions d'EUR, passant de 40,038 millions au 31-12-2017 à 33,180 millions au 31-12-2018. L'abaissement de nos liquidités immédiates doit être mis en parallèle avec l'évolution de nos placements de trésorerie.

Les comptes de régularisation d'actif augmentent de 541 mille EUR ; ils se totalisent à 21,108 millions d'EUR venant de 20,567 millions d'EUR. L'impact complet sur 2018, de la majoration du C.V.A. au 1^{er} juillet 2017 de 0,25 €/m³ justifie la majeure partie de cette croissance.

Ils se composent :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Du produit à recevoir sur l'assainissement :	17,320 M€	16,653 M€	+ 0,667 M€
Du produit à recevoir sur les acomptes émis :	3,520 M€	3,043 M€	+ 0,477 M€
Des charges à reporter :	0,235 M€	0,797 M€	- 0,562 M€
De produits divers à percevoir :	0,033 M€	0,074 M€	- 0,041 M€

PASSIF

Les capitaux propres s'élèvent à 310,785 millions d'EUR, venant de 310,598 millions d'EUR un an plus tôt, ils enregistrent une augmentation de 187 mille EUR.

- Le capital, tant souscrit que libéré, reste identique ; il est de 45,300 millions d'EUR.
- Les primes d'émission n'ont pas évolué en 2018 ; elles sont de 4,537 millions d'EUR.
- Les plus-values de réévaluation totalisent 69,473 millions d'EUR. Par rapport à un an plus tôt, elles sont en retrait de 4,193 millions d'EUR en conséquence des amortissements pratiqués pour l'exercice 2018 sur les valeurs résiduelles comptables des réévaluations antérieurement opérées sur les actifs corporels fixes. Conformément aux recommandations des normes comptables, la contrepartie de l'amortissement acté sur ces réévaluations a été transférée aux réserves disponibles.
- A la clôture de l'exercice les réserves s'élèvent à 161,611 millions d'EUR. Elles croissent de 4,193 millions d'EUR par rapport à la situation du 31 décembre 2017, au seul motif du transfert des réévaluations amorties en 2018. Le résultat comptable déficitaire de l'exercice fait que l'on omet toute allocation aux réserves, même légale.
- La présentation du plan stratégique 2014-2016 nous a permis de compléter l'article 50 de nos statuts, en ouvrant la possibilité que tout ou partie du bénéfice à affecter puisse être reporté après la dotation à la réserve légale. Cette nouvelle opportunité de la répartition bénéficiaire répond au principe de régulation du prix de l'eau, puisqu'elle permet de reporter, sur l'exercice comptable suivant, l'excédent de revenus issu de l'application du C.V.D. autorisé.
Compte tenu de la volonté exprimée à l'adoption du plan stratégique 2017-2019 de maintenir pour les trois années le C.V.D. tel qu'autorisé au 1^{er} février 2015, soit 2,8086 €/m³, il n'était pas exclu que certains exercices puissent se clôturer sur un déficit. Les perspectives budgétaires de l'exercice 2018 laissaient percevoir une perte de 1,877 million d'EUR.
A la clôture effective du 31 décembre 2018, les résultats présentent une perte de 1,664 million d'EUR, qui sera absorbée par le cumul des bénéfices reportés antérieurs.

- Bénéfice reporté au 01-01-2018 :	10,525 millions d'EUR.
- Bénéfice reporté au 31-12-2018 :	8,861 millions d'EUR.

- Les subsides en capital augmentent de 917 mille EUR, passant de 18,234 à 19,151 millions d'EUR, par la valorisation aux immobilisés des nouveaux raccordements, des nouveaux lotissements et extensions de réseaux à charges de tiers, mais aussi par l'intervention d'autrui dans le déplacement forcé de nos installations et une participation financière de la SPGE dans le coût de la protection de nos captages (+ 2,928 millions d'EUR), sous déduction de l'amortissement financier pratiqué en 2017 sur les subsides obtenus (- 1,495 million d'EUR). A ces montants il faut encore soustraire 516 mille EUR, qui correspondent à la variation de l'état des subsides en cours (subsides à reporter en raison de l'achèvement futur des travaux pour lesquels ils ont été perçus).
Depuis cet exercice, du fait de l'intégration du calcul des amortissements sous S.A.P., le produit financier de la première année, érodant le subside, est établi prorata temporis, au même rythme que le bien pour lequel l'intervention financière du tiers a été obtenue. Comme pour les immobilisés, les subsides reçus non matérialisés par la mise en exploitation du travail ne subissent pas d'amortissement financier ; ils constituent un encours.

Globalement les provisions croissent de 926 mille EUR, passant de 1,888 à 2,814 millions d'EUR à la clôture de l'exercice 2018.

En mouvements de l'exercice les provisions s'articulent sur :

- Des dotations à concurrence de 2,527 millions d'EUR.
- Des utilisations et reprises à concurrence de 1,601 million d'EUR.

Dans le détail, ces mouvements sur les provisions se ventilent comme suit :

LIBELLES des PROVISIONS	Mouvements del'exercice				Situationau 31-12
	Situationau 01-01	Dotations	Utilisations	Reprises	
Engagements statutaires	624.050,21	1.094.646,39	-964.981,38		753.715,22
Fonds Social droit tirage	508.651,34	514.964,21	-508.651,34		514.964,21
Fonds Social frais de gestion	63.581,42	64.370,53	-63.581,42		64.370,53
Fonds Social améliorations techniques	63.581,42	64.370,53	-1.601,61	-61.979,81	64.370,53
Perte créances en recouvrement externe	0,00	556.483,83	556.483,83		
Remplacement compteurs vétustes	316.349,15	216.877,51	533.226,66		
Remplacement compteurs « Box »	231.789,68	14.880,40	246.670,08		
Réhabilitation d'ouvrages	80.000,00	80.000,00			
TOTAL au 31-12-2018	1.888.003,22	2.526.593,40	-1.538.815,75	-61.979,81	2.813.801,06

A la clôture de l'exercice et toutes échéances confondues, les dettes diminuent de 5,580 millions d'EUR, passant de 112,563 millions d'EUR au 31-12-2017 à 106,983 millions d'EUR au 31-12-2018.

Les dettes à plus d'un an, composées uniquement de dettes financières, s'élèvent à 75,677 millions d'EUR, elles régressent de 2,314 millions d'EUR par :

- Le transfert des échéances 2018 relatives au contrat de leasing immobilier de l'unité d'embouteillage à Hamoir (64 mille EUR) ;
- Le transfert des annuités de remboursement en capital à la B.E.I. sur les emprunts 1 et 2 (pour un total de 2,250 millions d'EUR).

Les dettes à plus d'un an se décomposent en :

- Dettes de leasing immobilier via Belfius banque pour 177 mille EUR ;
- Dettes d'emprunts B.E.I. consolidées pour un total de 75,5 millions d'EUR.
 - 16,0 millions d'EUR prélevés le 01-10-2010 sur 25 ans au taux de 3,243 %
 - 22,5 millions d'EUR prélevés le 02-05-2012 sur 25 ans au taux de 3,559 %
 - 25,0 millions d'EUR prélevés le 15-12-2014 sur 25 ans au taux de 1,773 %
 - 12,0 millions d'EUR prélevés le 29-05-2015 sur 25 ans au taux de 1,312 %

Au 31 décembre 2018, les dettes à un an au plus sont en baisse de 3,432 millions d'EUR, passant de 33,766 à 30,334 millions d'EUR.

- Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année se totalisent à 2,314 millions d'EUR, elles régressent de 1,958 million d'EUR du fait du remboursement, le 28 décembre 2018, du solde du prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE Scrl.
- Les dettes commerciales diminuent de 1,283 million d'EUR par rapport à la situation d'un an plus tôt, passant de 19,773 à 18,490 millions d'EUR.
- Les avances perçues en confirmation de commandes pour travaux (raccordements, extensions, compteurs supplémentaires, ...) se totalisent à 131 mille EUR, elles augmentent de 17 mille EUR par rapport à 2017.

- Le cumul des dettes fiscales, salariales et sociales de 2018 est 86 mille EUR supérieur à celui de 2017, il s'élève à 5,594 contre 5,508 millions d'EUR. Cette stabilité n'est cependant pas reconduite dans l'analyse des données, puisque nous avons :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Une diminution des dettes d'impôts de 93 mille EUR.			
T.V.A. sur la facturation des ventes d'eau	1,390 M€	1,435 M€	- 0,045 M€
Charge fiscale estimée	0,216 M€	0,216 M€	- 0,000 M€
Précomptes professionnels à payer	0,108 M€	0,156 M€	- 0,048 M€
Une augmentation des dettes salariales et sociales de 179 mille EUR.			
Provision pour le double pécule de vacances	3,254 M€	3,168 M€	+ 0,086 M€
Provision pour la prime de fonctionnement	0,444 M€	0,430 M€	+ 0,014 M€
Autres frais de personnel à payer	0,029 M€	0,029 M€	+ 0,000 M€
Rémunérations et ONSS à payer	0,153 M€	0,074 M€	+ 0,079 M€

Les autres dettes à un an au plus se globalisent à 3,805 millions d'EUR, elles sont en diminution de 294 mille EUR par rapport à 2017 aux motifs de l'évolution des comptes courants de certains associés communaux (remboursements d'arriérés de 2016), des prélèvements par les CPAS sur d'anciens droits de tirages définitivement acquis, de la perception d'une avance sur la mise de fonds européens pour l'étude et le développement de compteurs intelligents. Les indemnités d'occupation du domaine public à verser pour l'exercice 2018 augmentent de 5 mille EUR.

Au 31 décembre 2018 les comptes de régularisation de passif se totalisent à 972 mille EUR.

Ils se scindent en :

- prorata de charges financières dues pour 174 mille EUR ;
- charges d'exploitation à imputer pour 330 mille EUR ;
- produits à reporter sur travaux pour 468 mille EUR.

Par rapport à un an plus tôt les comptes de régularisation de passif augmentent de 166 mille EUR, dont 156 mille EUR concernent des charges à imputer et 10 mille EUR des produits à reporter.

2. Le Compte de Résultats

Le **résultat d'exploitation** de l'exercice 2018 se clôture par une perte de 1,410 million d'EUR.

Cette perte est inférieure de 85,00 mille EUR aux prévisions budgétaires (perte d'exploitation estimée à 1,495 million d'EUR). Globalement les ventes et prestations sont 1 % supérieures aux prévisions, ce qui représente un produit supplémentaire de 1,426 millions d'EUR, alors qu'à l'inverse le coût des ventes et prestations est 0,62 % supérieur aux estimations, ce qui correspond à un mali de 0,880 million d'EUR.

Ces deux écarts portent sur des budgets déposés respectivement à 139,770 millions d'EUR pour les produits et 141,265 millions d'EUR pour les charges.

Comparé à l'exercice 2017, qui se soldait par un bénéfice d'exploitation de 3,750 millions d'EUR, l'exercice 2018 affiche une perte d'exploitation de 1,410 million d'EUR soit une régression de 5,160 millions d'EUR.

Les ventes et prestations de 2018 s'élèvent à 140,735 millions d'EUR ; par rapport à l'exercice 2017 elles augmentent de 687 mille EUR (+ 0,49 %).

Le chiffre d'affaires évolue favorablement de 1,351 million d'EUR ce qui est principalement justifié par l'impact différé de la hausse au 1^{er} juillet 2017 du C.V.A. (+ 0,2500 €/m³), par la progression des cessions externes à l'activité de Production (+ 327 mille m³), par une diminution des volumes vendus à l'activité de Distribution (- 166 mille m³).

Les autres produits d'exploitation sont en baisse de 556 mille EUR ; cette diminution est concentrée sur la perception d'indemnités d'incapacité de travail (- 416 mille EUR), sur les frais de rappel (- 87 mille EUR) et sur la récupération des frais judiciaires liés au recouvrement du contentieux « Ventes d'eau » (-52 mille EUR).

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Eclatement du chiffre d'affaires			
Produit des ventes d'eau par l'activité de Production	4,158 M€	3,122 M€	+ 1,036 M€
Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.D.	72,035 M€	73,808 M€	- 1,773 M€
Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.A.	54,586 M€	52,428 M€	+ 2,158 M€
Produit de la contribution au fonds social de l'eau	0,638 M€	0,626 M€	+ 0,012 M€
Produit des locations compteurs	0,453 M€	0,440 M€	+ 0,013 M€
Produit des activités annexes	3,962 M€	4,057 M€	- 0,095 M€
	135,832 M€	134,481 M€	+ 1,351 M€
Variation des encours & produits finis	-0,230 M€	-0,135 M€	- 0,095 M€
Production immobilisée	2,515 M€	2,552 M€	- 0,037 M€
Autres produits d'exploitation	2,500 M€	3,056 M€	- 0,556 M€
Produits d'exploitation non récurrents	0,118 M€	0,094 M€	+ 0,024 M€

Evolution des cessions volumétriques

(en millions de m³)	M³ budget	M³ en 2018	M³ en 2017	M³ en 2016	M³ en 2015
Cessions Production	3,332	3,798	3,471	3,333	3,185
Cessions Distribution	24,217	24,383	24,549	24,217	24,226
Total des cessions	27,549	28,181	28,020	27,550	27,411
Rendement global	76,34 %	72,15 %	72,99 %	73,79 %	76,69 %

Les charges d'exploitation 2018 se chiffrent à 142,145 millions d'EUR ; comparées à l'exercice 2017 elles augmentent de 5,847 millions d'EUR (+ 4,29 %).

- Les approvisionnements et marchandises sont comptabilisés pour 70,392 millions d'EUR, ils croissent de 2,382 millions d'EUR, aux motifs de l'impact de l'évolution du C.V.A. sur le 1^{er} semestre 2018, de la hausse des volumes captés et achetés (+ 1,74 %), de la diminution des achats pour stocks et sous-traitants à facturer.

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Coût de l'assainissement	53,809 M€	51,666 M€	+ 2,143 M€
Coût net des achats d'eau	7,542 M€	7,161 M€	+ 0,381 M€
Redevance de protection des captages	2,941 M€	2,885 M€	+ 0,056 M€
Contribution de prélèvement	3,159 M€	3,045 M€	+ 0,114 M€
Achats de marchandises	2,419 M€	2,713 M€	- 0,294 M€
Coût de la sous-traitance à facturer	0,522 M€	0,540 M€	- 0,018 M€

Évolution des ressources et approvisionnements

(en million de m³)	M³ budget	M³ en 2018	M³ en 2017	M³ en 2016	M³ en 2015
Captages de Hesbaye	14,625	16,304	16,493	14,504	14,179
Captages de Néblon	9,855	10,485	9,751	11,243	9,156
Autres captages	1,400	1,226	1,167	1,301	1,112
Production interne	25,880	28,015	27,411	27,048	24,447
Achats externes	10,205	11,042	10,977	10,290	11,296
Production totale	36,085	39,057	38,388	37,338	35,743

La production totale de 2018 excède de 669 mille m³ celle de 2017 (+ 1,74 %). Ce dépassement porte tant sur les prélèvements aux captages CILE (+ 2,2 % ou 604 mille m³), que sur les approvisionnements externes (+ 0,6 % ou 65 mille m³).

L'autonomie hydrique de la CILE s'améliore en 2018, passant de 71,41 % en 2017 à 71,73 % en 2018.

- Les services et biens divers se totalisent à 18,218 millions d'EUR. Globalement ils augmentent de 1,199 million d'EUR par rapport à un an plus tôt, ce qui s'explique par l'augmentation des frais d'entretien et de réparations à hauteur de 1,668 million d'EUR et par une baisse des honoraires avocats liés à la suspension du recouvrement des créances commerciales depuis mai 2018 (- 400 mille EUR).

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Les frais sur achats	0,035 M€	0,061 M€	- 0,026 M€
Les indemnités d'occupation du domaine public	2,603 M€	2,598 M€	+ 0,005 M€
Les autres indemnités conventionnelles	0,033 M€	0,142 M€	- 0,109 M€
Les charges locatives	0,346 M€	0,303 M€	+ 0,043 M€
Les frais d'entretien et de réparations	6,746 M€	5,078 M€	+ 1,668 M€
Les frais informatiques	2,625 M€	2,692 M€	- 0,067 M€
Les fournitures à l'intercommunale	2,900 M€	2,835 M€	+ 0,065 M€
Les redevances et assurances	0,856 M€	0,812 M€	+ 0,044 M€
Les honoraires et cotisations	1,285 M€	1,536 M€	- 0,251 M€
Les frais de mission et de visibilité	0,464 M€	0,466 M€	- 0,002 M€
La charge du personnel intérimaire	0,098 M€	0,189 M€	- 0,091 M€
Les émoluments aux organes de gestion	0,227 M€	0,307 M€	- 0,080 M€

- Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 29,742 millions d'EUR, elles augmentent de 1,128 million d'EUR par rapport à l'exercice 2017 aux motifs :
 - d'un saut d'index en octobre 2018 (dernière indexation des salaires en 07/2017) ;
 - de l'évolution barémique usuelle (ancienneté dans les plans de carrière) ;
 - de l'augmentation de l'effectif moyen du personnel de 4,5 E.T.P. pour atteindre en 2018 le nombre de 373,5 E.T.P. ;
 - d'une prime patronale complémentaire et unique pour assurance extralégale ;
 - de la croissance de la cotisation de responsabilisation (836 mille EUR en 2018, pour 751 mille EUR en 2017, 626 mille EUR en 2016, 541 mille EUR en 2015 et 330 mille EUR en 2014).

En valeur ces variations portent sur :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Les rémunérations et avantages sociaux directs	19,457 M€	19,135 M€	+ 0,322 M€
Les charges patronales d'assurances sociales	8,334 M€	8,086 M€	+ 0,248 M€
Les primes patronales pour assurances extralégales	0,870 M€	0,270 M€	+ 0,600 M€
Les autres frais de personnel	0,981 M€	0,925 M€	+ 0,056 M€
Les mouvements de provision pour péculs de vacances	0,086 M€	0,187 M€	- 0,101 M€
Les mouvements de provision pour primes d'évaluation	0,014 M€	0,011 M€	+ 0,003 M€

Les charges sociales et salariales sont 324 mille EUR supérieures au budget adopté pour 2018 (29,418 millions d'EUR), ce qui représente un écart budgétaire déficitaire de 1,1 %.

- Les amortissements se chiffrent à 20,312 millions d'EUR, ils augmentent de 445 mille EUR par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est justifiée par le fait que les investissements de 2017 subissent leur premier impact annuel complet de dépréciation comptable, alors que ceux de l'exercice sont amortis prorata temporis depuis leur date d'acquisition ou de mise en exploitation effective.

La charge globale des amortissements ordinaires actés en 2018 est inférieure de 540 mille EUR à notre prévision budgétaire.

Les dépenses d'investissement en 2018 s'élèvent à 17,285 millions d'EUR, dont 3,264 millions sont couverts par des interventions de tiers (compensation de la charge d'amortissement par un produit financier).

- Les amortissements 2018 se scindent pour :
 - 0,529 million sur des immobilisations incorporelles ;
 - 19,783 millions sur des immobilisations corporelles.

En synthèse les dépenses d'investissement 2018 se présentent comme suit :

Dépenses d'investissements

Travaux	13.186.226,90 €
En cours au 01-01-2018	- 6.442.562,44 €
En cours au 31-12-2018	9.132.668,23 €
Sous-total travaux	15.876.332,69 €
Acquisitions directes terrains	156.214,81 €
Autres acquisitions directes	722.127,90 €
Immobilisations incorporelles : SAP & IT	529.969,80 €
Dépenses d'investissements 2018	17.284.645,20 €
Dont financées sur fonds de tiers	3.264.201,71 €

- Les réductions de valeur de l'exercice 2018, d'un montant de 152 mille EUR, portent uniquement sur l'ajustement des créances commerciales douteuses ventes d'eau et travaux, en application de l'article R.305 bis-20 du Code de l'eau.

Le recours au Conseil d'Etat à l'encontre de l'attribution du marché S17-1683 « Accord-cadre pour le recouvrement en phases amiable et/ou judiciaire de factures impayées », puis le retrait de ce marché n'ont pas d'effet notoire sur les réductions de valeur de cet exercice, mais susciteront ultérieurement une croissance importante de la masse des créances impayées. Ce risque est anticipé et assumé par la constitution d'une provision de 556 mille EUR.

Au surplus, l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 août 2016 visant à réglementer l'usage du limiteur de débit a fortement ralenti nos interventions coercitives dans le recouvrement amiable de nos créances sur ventes d'eau. La gestion automatisée sous S.A.P. du processus de pose de limiteurs de débit n'a été globalement effective que courant du 2ème trimestre 2018. Un nouveau projet de décret devrait réduire l'usage du limiteur de débit aux seules factures impayées, établies sur base d'un index relevé ou communiqué, dont l'import minimal serait de mille EUR.

Le taux complet de défaut de recouvrement sur le produit de la facturation des ventes d'eau, en ce compris les abandons de créances, s'élève pour l'exercice 2018 à 1,4225848 %, venant de 1,4526907 % en 2017, de 1,2218637 % en 2016 et de 0,9927043 % en 2015.

- Les mouvements de provisions de l'exercice 2018 se soldent par une charge de 926 mille EUR, résultat de la contraction entre :
 - Des dotations à concurrence de 2,527 millions d'EUR, dont :
 - 1,095 million d'EUR de provision pour les engagements sociaux statutaires ;
 - 0,644 million d'EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau ;
 - 0,015 million d'EUR de provision pour le remplacement des compteurs « Box » ;
 - 0,217 million d'EUR de provision pour le rattrapage dans la mutation des compteurs vétustes ;
 - 0,556 million d'EUR de provision pour l'absence de passation d'un marché de recouvrement.
 - Des utilisations et reprises à concurrence de 1,601 million d'EUR, dont :
 - 0,965 million d'EUR de provision pour les engagements sociaux statutaires ;
 - 0,636 million d'EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau.
- Les autres charges d'exploitation se totalisent à 2,384 millions d'EUR, elles augmentent de 634 mille EUR par rapport à 2017 en raison de la hausse des abandons de récupération sur les créances commerciales.

- Les autres charges d'exploitation se répartissent entre :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Moins-values et abandons sur créances commerciales	1,716 M€	1,113 M€	+ 0,603 M€
Taxes diverses d'exploitation	0,024 M€	0,017 M€	+ 0,007 M€
Frais de gestion et droits de tirage sur F.S.E.	0,635 M€	0,606 M€	+ 0,029 M€
T.V.A. non déductible & procès-verbaux	0,009 M€	0,014 M€	- 0,005 M€

- Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à 19 mille EUR, elles correspondent pour 14 mille EUR à des amortissements exceptionnels sur des désaffectations d'actifs et pour 5 mille EUR à des indemnités versées sur des clôtures de chantier.

Le résultat financier est bénéficiaire de 26 mille EUR, en comparaison de l'exercice 2017 il s'améliore de 209 mille EUR grâce au gain d'intérêts sur les remboursements d'annuité B.E.I. (62 mille EUR), sur le remboursement partiel du prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE (40 mille EUR), et de l'évolution de l'amortissement des subsides en capitaux (96 mille EUR).

Les produits financiers de 2018 s'élèvent à 2,159 millions d'EUR et s'éclatent entre :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Les revenus d'actions	0,546 M€	0,541 M€	+ 0,005 M€
Les intérêts sur placements et valeurs disponibles	0,022 M€	0,014 M€	+ 0,008 M€
Les plus-values sur cessions d'actifs circulants (Cession des 250 actions ELIA)	0,000 M€	0,001 M€	- 0,001 M€
L'amortissement des subsides en capital	1,591 M€	1,495 M€	+ 0,096 M€
Les escomptes obtenus	0,000 M€	0,001 M€	- 0,001 M€
Les produits financiers non récurrents (Intérêts perçus sur indemnités judiciaires)	0,000 M€	0,015 M€	- 0,015 M€
			+ 0,092 M€

- Les charges financières de 2018 se totalisent à 2,133 millions d'EUR et se ventilent entre :

	Ex. 2018	Ex. 2017	Ecart
Intérêts sur le prêt d'ECETIA INTERCOMMUNALE	0,078 M€	0,118 M€	- 0,040 M€
Intérêts sur le leasing de l'usine d'embouteillage à Hamoir	0,015 M€	0,018 M€	- 0,003 M€
Intérêts sur l'emprunt B.E.I. (4 prélèvements distincts)	2,037 M€	2,099 M€	- 0,062 M€
Réduction de valeur sur actifs circulants (Sur le placement titre Belfius à 3 ans 50/25/25)	- 0,011 M€	0,011 M€	- 0,022 M€
Moins-values sur réalisation d'actifs circulants (Sur la cession des 25 actions DEXIA)	0,000 M€	0,001 M€	- 0,001 M€
Charges financières diverses (intérêts de retard)	0,014 M€	0,003 M€	+ 0,011 M€
			- 0,117 M€

La charge fiscale de l'exercice se chiffre à 280 mille EUR, elle est constituée :

- Du précompte mobilier retenu sur les revenus d'actions pour 164 mille EUR ;
- Du précompte mobilier retenu sur le produit des placements et valeurs disponibles pour 7 mille EUR ;
- De la charge fiscale estimée à l'IPM pour l'exercice d'imposition 2019 (bilan 2018) pour 109 mille EUR.

Affectation le résultat de l'exercice 2018 se clôture par une perte de 1,664 million d'EUR, venant d'un bénéfice de 3,305 millions d'EUR un an plus tôt, soit un écart négatif de 4,969 millions d'EUR.

En regard du résultat prévisionnel à affecter pour 2018, perte de 1,877 million d'EUR, le résultat final présente un boni budgétaire de 213 mille EUR.

Le résultat déficitaire de 2018 ne permet pas d'allocation à la réserve légale.

La perte de l'exercice à affecter est reportée et absorbée par le bénéfice reporté de l'exercice précédent.

Affectations et prélèvements

- | | |
|--|------------------------|
| • Perte de l'exercice à affecter | - 1,664 million d'EUR. |
| • Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 10,525 millions d'EUR. |
| • Bénéfice à reporter | 8,861 millions d'EUR. |

2. Principaux risques et incertitudes

Risques et incertitudes liés à l'activité de l'intercommunale et à son développement futur

Complémentairement aux initiatives visant à restreindre le résultat déficitaire de 2018, nous aurons à tenir compte :

- De l'évolution future des consommations domestiques, industrielles et agricoles ;
- Du rendement des réseaux, tant de production que de distribution, dont les infrastructures restent tributaires des conditions climatiques rencontrées, de leur maintenance, de leur renouvellement et de l'intensité de leur utilisation ;
- Du résultat des négociations entamées par VIVAQUA en vue d'une tarification unique pour l'ensemble de nos approvisionnements au départ de leurs captages, dont le coût supplémentaire pour la CILE ne peut excéder les 250 mille EUR ;
- De l'assimilation par les utilisateurs des mises à niveau et autres futurs développements dans S.A.P., de l'intégration de ceux-ci dans un schéma organisationnel admis et respecté par tous ;
- Du déploiement de la roadmap informatique, des priorisations à y réserver ;
- Du risque de black-out électrique et de l'impact d'éventuelles mesures de délestage sur le pompage, le refoulement et le traitement des eaux ;
- De la mise en œuvre de POWALCO, plan régional wallon de coordination des travaux, tant en ce qui concerne les difficultés rédactionnelles du cahier spécial des charges, que l'extension des délais d'études, d'attribution et d'exécution des futurs marchés conjoints ou pas ;
- Des implications issues du R.G.P.D., des nouvelles obligations nées du respect impératif des données à caractère privé, de leur gestion, de leur diffusion, du droit sous condition à l'oubli ;
- D'une manière générale des risques et pénalités liés à l'exploitation de bases de données privées tant internes, qu'externes à l'entreprise ;
- De l'aboutissement dans l'attribution du marché S18-1987 pour le recouvrement des factures impayées, en suppléance du marché S17-1683 retiré ;
- Des difficultés couplées au décret visant à organiser et à restreindre l'autonomie d'actions amiables, gratuites et légales menées par le Distributeur pour limiter le service en cas d'impayés persistants ;
- Des intentions du Gouvernement wallon visant à limiter l'octroi de dégrèvements aux seules déperditions d'eau accidentelles enfouies dans le sol et la surconsommation payante à un maximum de 2.000 m³ ;
- De l'évolution à venir de l'inflation, des conséquences sur l'indexation des salaires, sur le coût du crédit, sur le prix des matières et services ;
- De l'évolution future des cotisations patronales versées à l'O.N.S.S. pour le fonds solidarisé de pension en regard des agents statutaires, de l'impact des taux de responsabilisation ;
- De l'avancement futur des dépenses dans l'exécution des travaux d'investissement adjugés, dont le solde prévisionnel des engagements au terme de l'exercice 2018 s'élève à 14,504 millions d'EUR ;
- De l'élasticité maximale du prix global du m³ d'eau distribué, coût de l'assainissement compris ;
- Du maintien du CVA à son niveau actuel de 2,3650 €/m³ ;
- De la volonté de reconduire le CVD 2015 sur les exercices 2019 et 2020 ;
- De la régulation du prix de l'eau
- Des conséquences et aboutissements de l'étude, commandée par le Gouvernement wallon, relative à la rationalisation du secteur de l'eau.

Le dénominateur commun des plans stratégiques successifs 2008-2010, 2011-2013 et 2014-2016 porte sur l'ampleur des travaux d'investissement rendus possibles par le cofinancement de la Banque Européenne d'Investissement. Si les travaux de renforcement et de sécurisation des adductions d'eau alimentaire répondent à une stratégie développée par les dirigeants de la CILE, les travaux visant la suppression totale du contact eau et plomb, ainsi que les infrastructures permettant de satisfaire aux nouvelles exigences de la qualité de l'eau résultent de directives de la Commission européenne.

Le financement et l'amortissement de ces travaux, les nouvelles missions et obligations qui nous ont été imposées au travers des décrets successifs portant sur le fonds social, les conditions de la distribution publique de l'eau, la qualité alimentaire de l'eau, la tarification, le plan comptable de l'eau, ainsi que l'évolution continue des charges d'exploitation nous ont conduits à solliciter annuellement et de manière successive la révision de notre coût véritable distribution.

A l'adoption du plan stratégique 2017-2019, il a été unanimement décidé de maintenir l'usage du C.V.D. tel qu'autorisé depuis le 1^{er} février 2015 jusqu'au terme de l'exercice 2019, voire 2020. Nos objectifs restent constants, nous cherchons à diversifier nos revenus en optimisant les opportunités de valoriser nos prestations, notre potentiel et savoir-faire. Nous persévérons dans la recherche d'économies à réaliser afin de prolonger ce niveau de tarif.

3. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'Intercommunale

Néant

5. Activités en matière de recherche et de développement

Néant

6. Succursales

Néant

7. Utilisation des instruments financiers

L'intercommunale gère ses avoirs financiers au travers de comptes à vue, de comptes à terme et de placements garantissant le retour total du capital.

8. Divers

Au vu de la réalisation de son objet social, l'Intercommunale a mis en place et suit les indicateurs de performances propres à son secteur d'activité.

Seules les rubriques « Etat du capital », « Composition des organes de gestion », « Rapport de gestion » et « les Comptes annuels » ont été soumises à la lecture, au contrôle et à l'assentiment du Commissaire aux comptes.

Alain PALMANS,
Directeur général

Francis BEKAERT,
Président.



Dès 2014, notre Conseil d'Administration a décidé de bloquer le coût-vérité de distribution (CVD) pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

Au terme de notre plan d'investissement 2010-2015, de plus de 170.000.000€, financé par la BEI, notre capacité d'investissement a plus que doublé. C'est, dès lors, 14.900.000€ de travaux qui ont été dépensés en 2016.

Deux chiffres-clés sont encore à mettre en exergue, à savoir le bénéfice reporté 2016 qui s'élève à 635.000€ et le bénéfice reporté global de 7.385.000€.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne soulignais pas les efforts importants consentis, par l'ensemble du personnel, pour moderniser notre outil de gestion informatique qui repose, désormais, sur la technologie SAP HANA.

Un grand merci à tous.

Francis BEKAERT,
Président

10. Rapport du comité de rémunération

Rapport annuel du Comité de rémunération au Conseil d'administration

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

Vu l'article L6421-1 §1 du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation et (ci-après, le CDLD) qui précise que le principal organe de gestion de l'intercommunale établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale. Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes :

1. Les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'Audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de Président ou de Vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du Bureau Exécutif ou du Comité d'Audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du Président, Vice-président, ou au membre du Bureau Exécutif au sein de l'intercommunale ;
2. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction ;
3. La liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;
4. Pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats ;

5. La liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

Vu l'article L6421-1 §3, qui précise que le principal organe de gestion transmet copie de ce rapport au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année :

- au Gouvernement wallon ;
- aux différentes communes et, le cas échéant, aux provinces et C.P.A.S. associés.

Vu l'article 3131-1, §3, 2° du CDLD qui précise que l'approbation des comptes annuels est soumise au Gouvernement wallon (qui recevra le rapport de gestion approuvé par le Conseil d'Administration, ndlr) ;

Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;

Vu la circulaire du 18 avril 2018 de mise en application du décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD ainsi que la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 ;

Vu la circulaire du 14 juin 2018 qui fixe les modèles de rapports annuels de rémunération qui doivent être transmis au Gouvernement ;

Vu la circulaire du 29 janvier 2019 qui précise que le rapport de rémunération fait partie des annexes du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration qui sert en matière de justification des comptes annuels soumis à la tutelle spéciale d'approbation.

DÉCISIONS ANTERIEURES

1. Organes : décisions relatives aux rémunérations avant le 21 juin 2018

Vu la décision prise par l'Assemblée Générale du 21 juin 2001 qui fixe les émoluments et indemnités des administrateurs ;

Vu la décision prise par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2004 qui adapte les émoluments et indemnités des administrateurs ;

Vu la décision prise par le Comité de Rémunération du 12 février 2008 qui prenait acte des éléments d'application à la date d'institution dudit Comité (jetons de présence et émoluments alloués aux membres du Conseil d'Administration, rémunération et autres allocations allouées aux membres du Conseil de Direction et remboursement de frais propres à l'employeur dont les frais de communication, de représentation, véhicules de fonction, intervention dans les assurances véhicule, mise à disposition de matériels informatiques et remboursement des frais de repas) ;

Vu la décision du Comité de Rémunération du 10 février 2009 qui, décidait de mettre à disposition de Monsieur le Président une ligne téléphonique DATA et FAX fixe et une ligne téléphonique mobile ;

Vu la décision de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2013 qui décidait de mettre à disposition des membres du Comité de Gestion une tablette numérique.

2. Organes : décisions relatives aux rémunérations après le 21 juin 2018

Vu la décision du Conseil d'Administration du 15 mai 2018 relative à la fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de Rémunération ;

Vu la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 juin 2018 relative à la fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de Rémunération ;

Vu la décision du 18 septembre 2018 par laquelle le Service public de Wallonie nous informe que les rémunérations fixées pour le Président, Vice-président, les administrateurs du Conseil d'Administration et les administrateurs des organes restreints de gestion sont conformes ;

Vu la décision de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2018 qui décidait d'octroyer à Messieurs le Président et Vice-Président une tablette numérique.

RAPPORT DU COMITE DE RÉMUNERATION

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	202 395 052
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
Période de reporting	2018

	Nombre de réunions
Assemblée Générale	2
Conseil d'Administration	13
Bureau Exécutif	18
Comité de Rémunération	5
Comité d'Audit	1
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur # ...	Néant

Justification de la rémunération

		Émoluments						Jetons de présence			
		Avant le 21 juin 2018		Après le 21 juin 2018				Avant le 21 juin 2018	Après le 21 juin 2018		
		Rému- nération brute	ATN*	Rému- nération brute	ATN*	Accord Tutelle	Saut d'index	Rému- nération brute	Rému- nération brute	Accord Tutelle	Saut d'index
Assemblée Générale		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Conseil d'Administration		SO	SO	SO	SO	SO	SO	209,18 €	209,18 €	18-09-18	213,36 €
Comité de Gestion - Bureau Exécutif		2.001,73 €	8,00 €	SO	SO	SO	SO	SO	209,18 €	18-09-18	213,36 €
Comité de Rémunération		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Comité d'Audit	Membre	N'existait pas	SO	SO	SO	SO	SO	N'existait pas	301,21 €	18-09-18	307,24 €
	Président	N'existait pas	SO	SO	SO	SO	SO	N'existait pas	209,18 €	18-09-18	213,36 €
Président		3.336,21 €	20,00 €	2.788,60 €	SO	18-09-18	2.844,43 €	SO	SO	SO	SO
Vice- Président		2.502,16 €	8,00 €	2.091,45 €	3,00 €	18-09-18	2.133,32 €	SO	SO	SO	SO

Légende : Index du 01-01-18 au 30-09-18 : 1,6734 / Index du 01-10-18 au 31-12-18 : 1,7069 / SO : sans objet
 ATN* : Mise à disposition tablette et/ou GSM / Émoluments paiement mensuel

Membres du Conseil d'Administration

FONCTION	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions	Date de prise d'effet du mandat
Président du Conseil d'Administration du 01/01/2018 au 21/06/2018 Administrateur du 21/06/2018 au 31/12/2018 Membre Comité de rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	DUPONT Francy	20.408,20 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08	Voir tableau ci-dessous	100,00%	20-06-13
Président du Conseil d'Administration du 21/06/2018 au 31/12/2018	BEKAERT Francis	17.735,67 €	Emolument	EMOLUMENT - décis°AG du 21/06/18		83,33%	21-06-18
Membre du CA en janvier 2018 Apd du 06/02/18 Vice-Président du Conseil d'Administration et du CG Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	CIALONE Thomas	25324,08 (2)*	Emolument et ATN	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08 Après 21/06/18 ATN- CR 08/11/18 EMOLUMENT - AG du 21/06/18		100,00%	20-06-13
Membre du Bureau Exécutif du 09/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit à partir du 21/06/2018	COGOLATI Samuel	3.600,60 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08		83,33%	20-01-18
Président Comité d'audit à partir du 8/11/18	CAPPA Marc	2.620,76 €	Néant	Néant		84,62%	21-06-07
Administrateur	LEGROS Michel	1.058,44 €	Néant	Néant		38,46%	12-01-16
Membre Comité de rémunération après le 21/06/2018							

FONCTION	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions	Date de prise d'effet du mandat
Membre du Bureau Exécutif jusqu'au 21/06/18 Membre Comité de Rémunération	GIELEN Daniel	12.520,48 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08	Voir tableau ci-dessous	84,62%	09-09-14
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après le 21/06/2018	NIKOLIC Diana	12.302,94 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08		76,92%	25-01-16
Administrateur Membre Comité de Rémunération du 21/06/2018 au 11/2018	AYDOGDU Mehmet	2.309,34 €	Néant	Néant		100,00%	21-06-07
Administrateur du 01/01/2018 au 21/06/2018 Observateur du 21/06/2018 au 13/11/2018	BERGEN Marcel	209,18 €	Néant	Néant		9,09%	20-06-13
Administrateur membre du Comité de Rémunération après le 21/06/2018 Membre du Comité d'Audit après 21/06/2018	DE LAMOTTE Michel	1.890,98 €	Néant	Néant		81,82%	09-12-14
Administrateur Membre Comité de rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après le 21/06/2018	MANIGLIA Giuseppe	2.949,42 €	Néant	Néant		100,00%	20-06-13
Administrateur Membre Comité de rémunération après le 21/06/2018	MARLIER Bernard	631,72 €	Néant	Néant		50,00%	21-06-18
Administrateur Membre Comité de rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	NOVELLO Lorenzo	1.464,26 €	Néant	Néant		100,00%	21-06-07
Membre du Bureau Exécutif à partir du 21/06/18	DELIEGE Christel	2.547,78 €	Néant	Néant		100,00%	21-06-18
Membre du Bureau Exécutif	LEJEUNE Jean Denis	13.792,28 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08 Après 21/06/18 ATN- CR 08/11/18 EMOLUMENT - AG du 21/06/18		100,00%	09-12-14
Membre du Bureau Exécutif	VRANCKEN André	13.792,28 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08 Après 21/06/18 ATN- CR 08/11/18 EMOLUMENT - AG du 21/06/19		84,62%	21-06-07
Membre du bureau exécutif jusqu'au 21/06/18	HELEVEN Jacques	11.457,86 €	Emolument et ATN jusqu'au 21/06/18	Avant 21/06/18 ATN - CR 10/02/08 EMOLUMENT - CR 12/02/08		42,86%	20-06-13

FONCTION	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions	Date de prise d'effet du mandat
Administrateur	BOUGNOUCH Mohammed	213,36 €	Néant	Néant	Voir tableau ci-dessous	100,00%	18-12-18
Administrateur	CREPIN Albert	836,72 €	Néant	Néant		57,14%	20-06-13
Administrateur	DETROZ Philippe	627,54 €	Néant	Néant		100,00%	20-06-13
Administrateur	D'JOOS Marc	209,18 €	Néant	Néant		14,29%	21-06-07
Administrateur	ELSEN Sabine	418,36 €	Néant	Néant		33,33%	06-02-18
Administrateur	FERNANDEZ Miguel	0,00 €	Néant	Néant		0,00%	18-12-18
Administrateur	GOFFIN Jean-Pierre	1 259,26 €	Néant	Néant		54,55%	20-06-13
Administrateur	LAMALLE Philippe	1 464,26 €	Néant	Néant		100,00%	26-06-14
Administrateur	LUCAS Pierre-Henri	1 255,08 €	Néant	Néant		85,71%	20-06-13
Administrateur	MARCK Christophe	2 313,52 €	Néant	Néant		84,62%	21-06-07
Administrateur	MAYERESSE Robert	627,54 €	Néant	Néant		42,86%	20-06-13
Administrateur	MEZIANE Sofiane	213,36 €	Néant	Néant		100,00%	18-12-18
Administrateur	MOTTARD Maurice	836,72 €	Néant	Néant		57,14%	26-04-14
Administrateur	NAISSE Grégory	1 255,08 €	Néant	Néant		85,71%	10-10-07
Administrateur	OCHENDZAN Stéphane	2 522,70 €	Néant	Néant		92,31%	20-06-13
Administrateur	PERRIN Dominique	836,72 €	Néant	Néant		66,67%	06-02-18
Administrateur	SCHLITZ Sarah	2 100,16 €	Néant	Néant		76,92%	20-06-13
Administrateur	YERNA Marc	2 095,98 €	Néant	Néant		100,00%	20-06-13
Représentant du personnel (1)*	HAKIER Luc	0,00 €	Néant	Néant		0,00%	21-06-07
Représentant du personnel (1)*	LACASSE Martine	1 464,26 €	Néant	Néant		100,00%	14-06-16
Représentant du personnel (1)*	PROVE Michaël	1 464,26 €	Néant	Néant		100,00%	01-09-15
Représentant du personnel (1)*	RAEVEN Vincent	1 464,26 €	Néant	Néant		100,00%	01-09-15
Représentant du personnel (1)*	VLEUGELS Micheline	0,00 €	Néant	Néant		100,00%	21-06-18
Représentant du personnel (1)*	WARLOMONT Henri	0,00 €	Néant	Néant		66,67%	21-06-18
Observateur (1)*	HERRY Florence	627,54 €	Néant	Néant		30,77%	09-01-18
Observateur (1)*	JOINE Luc	1 045,90 €	Néant	Néant		53,85%	01-04-12
Observateur (1)*	VAN SEVENANT Eric	0,00 €	Néant	Néant		23,08%	01-01-18

* (1) En application du décret, les observateurs et les représentants du personnel n'ont plus perçu de jeton de présence au-delà du 21/06/18.

* (2) Pas de dépassement de la limite fixée par le CDLD, le calcul étant effectué au prorata des 6 derniers mois restants.

CR= Décision du Comité de Rémunération

AG= Décision de l'Assemblée Générale

Liste des mandats dérivés, représentation aux ASSEMBLEES GENERALES

Fonction	Nom	Société		Rémunération	Décision instance	Remarque
Administrateur	Monsieur André VRANCKEN	TERRANOVA	AG 22/05/2018	non rémunéré	CG 17/04/2018	
Président	Monsieur Francy DUPONT	NRB	AG 26/04/2018	non rémunéré	CG 17/04/2018	
Vice-Président	Monsieur Thomas CIALONE	SWDE	AG 29/05/2018	25,00 € brut par séance	CG 17/04/2018	Absent à l'AG
Président	Monsieur Francy DUPONT	ETHIAS	AG 05/06/2018	non rémunéré	CG 17/04/2018	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ASTEE	AG 06/06/2018	non rémunéré	CG 15/05/2018	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ISTE	AG 31/05/2018	non rémunéré	CG 15/05/2018	
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	LIEXUTI	AG 25/05/2018	non rémunéré	CG 15/05/2018	
Vice-Président	Monsieur Thomas CIALONE	ECETIA	AG 26/06/2018	non rémunéré	CG 28/05/2018	
Administrateur	Monsieur Jacques HELEVEN	AIDE	AG 19/06/2018	non rémunéré	CG 28/05/2018	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	CEBEDEAU	AG 20/06/2018	non rémunéré	CG 12/06/2018	
Administrateur	Monsieur André VRANCKEN	SPI	AG 29/06/2018	non rémunéré	CG 12/06/2018	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	CONSEIL MONDIAL DE L'EAU	AG 20/06/2018	non rémunéré	CG 12/06/2018	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	AQUA PUBLICA EUROPEA	AG 14/06/2018	non rémunéré	Procuration signée par la Direction générale en date du 12/06/2018	
Direction Achats et Marchés	Monsieur Marc HEGGERICKX	INTRADEL	AG 28/06/2018	non rémunéré	CA 11/09/2018	
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	W-SMART	AG 14/10/2018	non rémunéré	BE 8/10/2018	
Administrateur	Monsieur André VRANCKEN	TERRANOVA	AG 12/12/2018	non rémunéré	BE 22/10/2018	
Administrateur	Monsieur Mehmet AYDOGDU	AIDE	AG 26/11/2018	non rémunéré	CA 13/11/2018	
Administrateur	Monsieur Francy DUPONT	INTRADEL	AG 29/11/2018	non rémunéré	CA 13/11/2018	
AS du Conseil de Direction	Madame Mélissa PARRINELLO	SPI	AG 30/11/2018	non rémunéré	CA 13/11/2018	
Administrateur	Monsieur Francy DUPONT	ECETIA FINANCES	AG 29/11/2018	non rémunéré	CA 13/11/2018	
Direction administrative	Monsieur Marc GOFFIN	AQUAWAL	AG 11/12/2018	non rémunéré	BE 26/11/2018	
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	CONSEIL MONDIAL DE L'EAU	AG 30/11/2018	non rémunéré	BE 26/11/2018	

Membres du Bureau Exécutif

Fonction	Nom	Détail de la rémunération et des avantages		Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
		Rémunération annuelle brute totale	Rémunération annuelle			
Président du Conseil d'Administration du 21/06/2018 au 21/12/2018»	BEKAERT Francis			Voir tableau CA		100%
Membre du Conseil d'Administration en janvier 2018 à partir du 06/02/18 Vice Président du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	CIALONE Thomas			Voir tableau CA		100%
Membre du Bureau Exécutif du 09/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	COGOLATI Samuel			Voir tableau CA		100%
Membre du Bureau Exécutif à partir du 21/06/18	DELIEGE Christel			Voir tableau CA		100%
Président du Conseil d'Administration du 01/01/2018 au 21/06/2018 Administrateur du 21/06/2018 au 31/12/2018 Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	DUPONT Francy			Voir tableau CA		100%
Membre du Bureau Exécutif jusqu'au 21/06/18 Membre Comité de Rémunération	GIELEN Daniel			Voir tableau CA		83%
Membre du Bureau Exécutif jusqu'au 21/06/18	HELEVEN Jacques			Voir tableau CA		67%
Membre du Bureau Exécutif	LEJEUNE Jean Denis			Voir tableau CA		83%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	NIKOLIC Diana			Voir tableau CA		83%
Membre du Bureau Exécutif	VRANCKEN andré			Voir tableau CA		94%

Membres du Comité de Rémunération Membres du Comité d'Audit

Fonction	Nom et prénom	Rémunération annuelle brute	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre Comité de Rémunération après le 21/06/2018	MARLIER Bernard	Voir tableau CA		100,00%
Administrateur Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018»	NOVELLO Lorenzo	Voir tableau CA		100,00%
Administrateur Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	MANIGLIA Giuseppe	Voir tableau CA		100,00%
Administrateur Membre Comité de Rémunération après le 21/06/2018 jusqu'au 11/2018	AYDOGDU Mehmet	Voir tableau CA		100,00%
Administrateur Membre Comité de Rémunération après le 21/06/2018	LEGROS Michel	Voir tableau CA		100,00%
Membre du Bureau Exécutif jusqu'au 21/06/18 Membre Comité de Rémunération»	GIELEN Daniel	Voir tableau CA		100,00%
Président du Conseil d'Administration du 01/01/2018 au 21/06/2018 Administrateur du 21/06/2018 au 31/12/2018 Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	DUPONT Francy	Voir tableau CA		100,00%
Membre du CA en janvier 2018 A partir du 06/02/18 Vice Président du Conseil d'Administration et du Bureau Executif Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018	CIALONE Thomas	Voir tableau CA		100,00 %

Membres du Comité d'Audit (1 seule séance en 2018)

Fonction	Nom et prénom	Rémunération annuelle brute	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions
Président Comité d'Audit à partir du 08/11/18	CAPPA Marc	Voir tableau CA		100%
Membre du Bureau Exécutif du 09/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	COGOLATI Samuel	Voir tableau CA		100%
Administrateur Membre Comité de Rémunération du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	MANIGLIA Giuseppe	Voir tableau CA		100%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/2018 au 21/06/2018 Comité d'Audit après 21/06/2018	NIKOLIC Diana	Voir tableau CA		-

Membres du Conseil de Direction

Rémunérations

Détail de la rémunération								Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonction	Nom et prénom	Date de début	Date de fin	Rémunération annuelle brute	Chèques Repas	Eco-Chèques	Total Général	
Directeur général	PALMANS Alain	1/01/18	31/12/18	258 931,28 €	1 486,08 €	250,00 €	260 667,36 €	Voir tableau ci-dessous
Directeur d'Administration	HEGGERICKX Marc	1/11/18	31/12/18	21 112,91 €	268,32 €	250,00 €	21 631,23 €	
Chef de service	HEGGERICKX Marc	1/01/18	31/10/18	89 686,10 €	1 307,20 €	0,00 €	90 993,30 €	
Total				110 799,01 €	1 575,52 €	250,00 €	112 624,53 €	
Directeur d'Administration	GOFFIN Marc	1/01/18	31/12/18	126 124,31 €	1 534,24 €	250,00 €	127 908,55 €	
Directeur d'Exploitation	MICHAUX Bernard	1/01/18	31/12/18	118 021,71 €	1 376,00 €	250,00 €	119 647,71 €	
Chef de service	COMPERE Jean-Michel	1/01/18	31/12/18	108 428,52 €	1 458,56 €	250,00 €	110 137,08 €	
Chef de service	GERLACHE Marc	1/01/18	31/12/18	109 046,81 €	1 479,20 €	250,00 €	110 776,01 €	
Chef de service	PARELLO Angelo	1/01/18	31/12/18	93 268,03 €	1 417,28 €	250,00 €	94 935,31 €	
Chef de service f.f.	GIELEN Evelyne	1/01/18	31/03/18	21 205,51 €	337,12 €	0,00 €	21 542,63 €	

Mandats

Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle

Fonction	Nom	Société	Instance	Titre	Rémunération du 01.01.2018 au 30.06.2018	Rémunération du 01.07.2018 au 31.12.2018
Direction exploitation	Bernard MICHAUX	TERRANOVA	Conseil d'Administration	Administrateur	230,00 € brut par séance	230,00 € brut par séance (rétrocédé)
Direction générale	Alain PALMANS	SWDE	Conseil d'Administration	Observateur	520,00 € brut par séance	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	AIDE	Conseil d'Administration	Observateur	209,18 € brut par séance	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	AQUAWAL	Conseil d'Administration	Administrateur	non rémunéré	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	AQUAWAL	Organe restreint de gestion	Membre	non rémunéré	non rémunéré
Direction administrative	Marc GOFFIN	AQUAWAL	Conseil d'Administration	Administrateur	non rémunéré	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	NRB	Conseil d'Administration	Administrateur	500,00 € brut par séance	500,00 € brut par séance (rétrocédé)
Direction générale	Alain PALMANS	ECETIA Finances	Conseil d'Administration	Invité	non rémunéré	/
Direction générale	Alain PALMANS	GUBERNA	Autre organe	Autre	non rémunéré	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	CONSEIL MONDIAL DE L'EAU	Autre organe	Autre	non rémunéré	non rémunéré
Direction générale	Alain PALMANS	AQUA PUBLICA EUROPEA	Autre organe	Autre	non rémunéré	non rémunéré

Fonction	Nom	Société	Instance	Titre	Rémunération du 01.01.2018 au 30.06.2018	Rémunération du 01.07.2018 au 31.12.2018
Direction générale	Alain PALMANS	SPGE	Conseil d'Administration	Administrateur	372,00 € brut par séance	600,00 € brut par séance
Direction générale	Alain PALMANS	SPGE	Comité de Rémunération	Membre	372,00 € brut par séance	non rémunéré
Protection des captages	Jacques SCHLITZ	PROTECT'eau	Conseil d'Administration	Administrateur	non rémunéré	/
Protection des captages	Jean-Michel COMPERE	CESE Wallonie	Pôle Environnement	Membre effectif additionnel de la section «Eau»	non rémunéré	non rémunéré
Protection des captages	Jean-Michel COMPERE	ASTEE	Conseil d'Administration	Observateur	non rémunéré	non rémunéré
Protection des captages	Jean-Michel COMPERE	JOBS@SKILLS				
Organe consultatif	Membre	non rémunéré	non rémunéré			
Représentant	Mauro LENZINI	INTRADEL	Conseil de Direction / Bureau exécutif	Membre	1.772,75 € brut mensuel	169,43 € brut par séance
Direction générale	Alain PALMANS	INTRADEL	Conseil d'Administration	Observateur / Invité	201,06 € brut par séance	/

Rapport annuel du Comité de Rémunération – pertinence

1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

Vu l'article L1523-17 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (ci-après, le CDLD) portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction ;

Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;

Vu la circulaire du 18 avril 2018 de mise en application du décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD ainsi que la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 ;

Vu la circulaire du 14 juin 2018 qui fixe les modèles de rapports annuels de rémunération qui doivent être transmis au Gouvernement ;

Vu la circulaire du 29 janvier 2019 qui précise que le rapport de rémunération fait partie des annexes du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration qui sert en matière de justification des comptes annuels soumis à la tutelle spéciale d'approbation.

2. DONNÉES DE L'INTERCOMMUNALE

Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux, en abrégé, CILE Scrl, rue du Canal de l'Ourthe, 8 à 4031 Angleur - Exercice 2018.

3. LES JETONS DE PRÉSENCE, ÉVENTUELLES INDEMNITÉS DE FONCTION ET TOUT AUTRE ÉVENTUEL AVANTAGE, PÉCUNIAIRE OU NON, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DE GESTION, EN FONCTION DE LEUR QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR, DE PRÉSIDENT OU DE VICE-PRÉSIDENT, OU DE MEMBRE D'UN ORGANE RESTREINT DE GESTION

Informations générales :

En application du CDLD et des statuts, l'Intercommunale compte, au 31 décembre 2018, cinq organes de gestion :

1. L'Assemblée Générale : constituée des représentants des associés ;
2. Le Conseil d'Administration : composé de vingt administrateurs proposés par les communes associées et par la Province de Liège, de trois observateurs et de quatre représentants du personnel ;
3. Le Bureau Exécutif : composé de cinq administrateurs, en ce compris le Président et le Vice-Président ;
4. Le Comité de Rémunération : composé de cinq administrateurs ;
5. Le Comité d'Audit : composé de cinq administrateurs.

Les montants des jetons de présence et des émoluments revenant aux administrateurs ont été fixés par l'Assemblée Générale du 21 juin 2018. Ces derniers ont été approuvés par le Service Public de Wallonie.

4. PERTINENCE DES MONTANTS ARRÊTÉS

Considérant, qu'en 2018, la population desservie est de 563 247 habitants, que le chiffre d'affaires s'élève à 135 832 229,85 € et que le nombre d'équivalents temps plein employés au sein de l'Intercommunale est de 379,25, la rémunération annuelle allouée au Président a été fixée à 19 997,14 € à l'indice 138.01 (chiffres au 31 décembre 2018 : 34 133,12 €).

La rémunération du Vice-président a été fixée à 75% du montant perçu par le Président.

La rémunération de l'Administrateur a été fixée à 213,36€ brut (chiffres au 31 décembre 2018).

Tous les chiffres susvisés répondent au prescrit ad hoc du CDLD et ont été approuvés par l'autorité de tutelle, en date du 18 septembre 2018.

5. LES RÉMUNÉRATIONS ET TOUT AUTRE ÉVENTUEL AVANTAGE, PÉCUNIAIRE OU NON, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT ACCORDÉS AUX FONCTIONS DE DIRECTION

Sont considérés comme exerçant une fonction de direction les membres du Conseil de Direction, dont le Directeur Général (titulaire de la fonction dirigeante locale).

Le montant brut total des rémunérations pour l'ensemble des fonctions de direction pour l'exercice 2018 s'élève à 958.239,18 €.

Hormis le Directeur Général, pour lequel le contrat de travail respecte les dispositions ad hoc du CDLD, l'ensemble des membres du Conseil de Direction est sous régime statutaire.

Et partant, les barèmes du statut du personnel approuvés en date du 20 mai 2008 par le Conseil d'Administration trouvent à s'appliquer.

L'ensemble des membres du Conseil de Direction dispose d'outils de travail pour lesquels des avantages de toute nature sont versés en fonction des règles fiscales applicables. En application de l'annexe 4 du CDLD, ces avantages ne sont pas repris dans la rémunération.

6. PERTINENCE DES RÉMUNÉRATIONS ET TOUT AUTRE ÉVENTUEL AVANTAGE, PÉCUNIAIRE OU NON ACCORDÉS AUX FONCTIONS DE DIRECTION AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET DE LA POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION

Deux systèmes de rémunération sont en vigueur au sein de l'Intercommunale :

- Le personnel rémunéré selon les barèmes propres à l'intercommunale ;
- La rémunération de la fonction dirigeante fixée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des rémunérations du management (fonctions de direction et responsables de

département) a fait, en 2013, l'objet d'une étude comparative réalisée par la société HAY GROUP.

Il en ressort, en synthèse, que les rémunérations en vigueur en sein de l'Intercommunale se situent dans la fourchette basse de l'étude susvisée.

Il convient également de souligner que les membres du Conseil de direction perçoivent une indemnité de représentation. Elle se justifie par le niveau de responsabilités et le volume horaire plus important que pour certaines autres catégories de personnel.

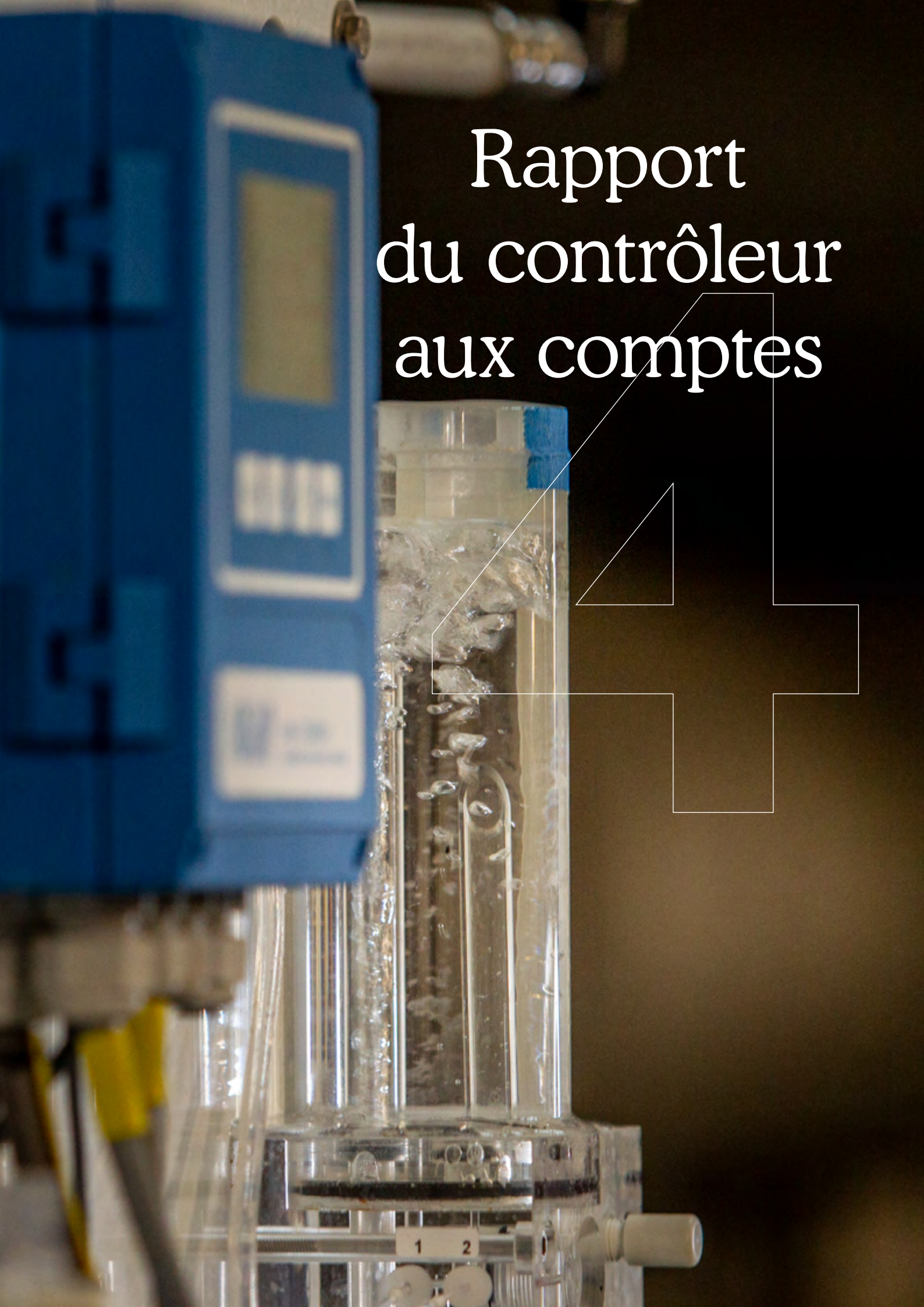
Pour terminer, il est encore à noter que, sous l'autorité du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif, les objectifs suivants ont été atteints par le Comité de Direction :

- Prix de l'eau stabilisé par le maintien du CVD non indexé depuis 2015 ;
- Endettement maîtrisé (unique endettement de la Banque Européenne d'Investissement) ;
- Absorption de la perte de l'exercice 2018 par les bénéfices reportés de 2013 à 2017 pour un solde positif de 8.861.000 euros ;
- Cash Flow de réinvestissement plus que doublé passant de 8 à 20 millions euros ;
- Sécurisation des approvisionnements par les Accords CILE-SWDE et CILE-VIVAQUA dans le cadre du schéma directeur de la production souhaité par le Gouvernement wallon ;
- Indemnités d'occupation du domaine public liquidées aux communes associées pour un montant de 2,6 millions euros

7. POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de Rémunération s'attachera, en 2019, à actualiser les différents profils, barèmes et rémunérations. Dans le respect des dispositions légales et statutaires, le Comité de Rémunération proposera au Conseil d'Administration d'inscrire son action dans les limites financières fixées par le plan stratégique.

Rapport du contrôleur aux comptes



1. Rapport du commissaire

Présentation en séance du Conseil d'Administration du 14 mai 2019.

Rapport du commissaire a l'Assemblée Générale de la cooperative a responsabilité limitée Compagnie intercommunale liegeoise des Eaux (CILE) pour l'exercice clos le 31 decembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la CILE (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 16 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la CILE durant 6 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS - OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 420.581.494 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.663.943 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport

du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors

de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTION RELATIVE AU BILAN SOCIAL

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

MENTION RELATIVE AUX DOCUMENTS À DÉPOSER CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 100, § 1^{ER}, 5° ET 6°/1 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- le document indiquant les informations suivantes, sauf si celles-ci sont déjà fournies de façon distincte dans les comptes annuels:
 - a) le montant, à la date de clôture de ceux-ci, des dettes ou de la partie des dettes garanties par les pouvoirs publics belges ;
 - b) le montant, à cette même date, des dettes exigibles, que des délais de paiement aient ou non été obtenus, envers des administrations fiscales et envers l'Office national de sécurité sociale ;
 - c) le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux ou en intérêts payés ou alloués par des pouvoirs ou institutions publics ;
- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

- Aucune mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels, telle que prévu par la loi, n'a été effectuée, et notre cabinet de révision, et le cas échéant, notre réseau, sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 15 mai 2019

BMA ScPRL

Réviseurs d'entreprises

Représenté par

Hélène SPEGELAERE

Commissaire

Associée

2. Indicateurs de gestion

La CILE ne dispose pas d'un contrat de gestion avec ses associés. Néanmoins un contrat existe de facto entre la CILE, qui réalise une mission déléguée par les Villes et Communes associées pour ce qui concerne son objet social, et ces dernières, qui s'engagent à apporter tout leur concours à l'atteinte de cet objectif.

Tableau de synthèse des indicateurs

Libellé	Unité	2016	2017	2018
Taux de conformité des analyses impératives	%	99,8	99,6	99,7
Indice linéaire des volumes non enregistrés	m³/jour km	7,3	8	8
Indice des volumes non enregistrés par comp- teur (Distr.)	m³/an compteur	36,0	35,1	36
Taux de rendement global des réseaux CILE	%	73,79	72,99	72,15
Taux de renouvellement des conduites	%	0,20	0,517	1,014
Facturation moyenne par compteur en service	EUR/compteur	287,57	286,31	300
Délai d'encaissement des créances clients « ventes d'eau »	jours	64	52	53
Taux d'occupation	compteurs/agent	770	783	780
Coût moyen du m³ capté (unités de production)	EUR/m³	0,5145	0,5472	0,5731
Coût moyen du m³ acheté	EUR/m³	0,8210	0,8113	0,8398
Coût moyen du m³ transporté (adductions)	EUR/m³	0,3049	0,2592	0,2332
Coût moyen complet du m³ produit	EUR/m³	0,9038	0,8819	0,8817
Coût moyen du m³ distribué	EUR/m³	3,0309	2,9984	3,1885
Vue par sous-bassin hydrographique :				
Meuse Aval	EUR/m³	2,9329	2,8643	3,0627
Ourthe	EUR/m³	3,5076	3,8062	3,8680
Vesdre	EUR/m³	3,5644	3,5789	3,8062
Amblève	EUR/m³	4,4546	3,5562	4,7988
Vue par secteur :				
Liège-Herstal	EUR/m³	2,8342	2,7375	2,8993
Hesbaye	EUR/m³	2,9013	2,9718	3,1053
Basse-Meuse	EUR/m³	3,5404	3,2723	3,5520
Huy-Condroz	EUR/m³		3,9066	4,2982
Coût moyen du personnel par m³ produit	EUR/m³	0,7415	0,7503	0,7640
Coût moyen du personnel par m³ distribué	EUR/m³	1,1433	1,1733	1,2238
Coût moyen du personnel par compteur	EUR/cpt	108,4763	112,0281	115,1777

La Compagnie intercommunale liégeoise des Eaux

résumée en quelques chiffres

		Unités	2015	2016	2017	2018
Conditions atmosphériques	Précipitations	mm	737	942	749	650
	Ensoleillement	heures	1.735	1.572	1.559	1.898
Production et fournitures	Total	Mio m³	35,79	37,34	38,39	39,06
	Captages de Hesbaye	Mio m³	14,18	14,51	16,49	16,30
	Captages de Néblon	Mio m³	9,16	11,24	9,75	10,49
	Captages locaux	Mio m³	1,11	1,3	1,17	1,23
	Fournitures par D.G.P.	Mio m³	7,58	6,75	6,75	7,06
	Fournitures par S.W.D.E.	Mio m³	1,71	1,81	1,86	1,98
	Fournitures par VIVAQUA	Mio m³	2,05	1,73	2,37	2,00
Débit moyen quotidien	Captages de Hesbaye	m³/jour	38.847	39.629	45.186	44.669
	Captages de Néblon	m³/jour	25.084	30.718	26.714	28.726
	Captages locaux	m³/jour	3.046	3.556	3.198	3.358
Fournitures d'eau	Aux associés	Mio m³	31,85	33,4	33,58	33,83
	A des tiers	Mio m³	3,21	3,33	3,47	3,80
Population	Associés au capital C	personnes	561.032	562.178	562.763	563.247
	Consommation/an/habitant	m³	43,52	43,08	43,62	43,29
Compteurs en service			253.285	255.244	257.107	259.074
Réseau	Conduites adduction	km	264	263	263	266,5
	Conduites distribution	km	3.371	3.408	3.409	3.415
	Ouvrages (add. et distrib.)		332	334	332	334
Tarifs	Production					
	Associés	EUR/m³	0,841	0,841	0,841	0,8490
	Non associés	EUR/m³	0,871	0,871	0,871	0,8790
	Protection des captages	EUR/m³	0,0756	0,0756	0,0756	0,0756
	Contribution de prélèvement	EUR/m³	0,0796	0,0796	0,0807	0,0824
	Distribution					
	Redevance CILE	EUR/an	56,17	56,17	56,17	56,17
	Redevance assainissement	EUR/an	58,05	63,45	67,20	70,95
	de 1 à 30 m³	EUR/m³	1,4043	1,4043	1,4043	1,4043
	de 31 à 5.000 m³	EUR/m³	2,8086	2,8086	2,8086	2,8086
	de 5.001 à 50.000 m³	EUR/m³	2,5277	2,5277	2,5277	2,5277
	Assainissement public (tous les m³ au-delà du 30 ^e m³)	EUR/m³	1,935	2,115	⁽²⁾ 2,115 ⁽³⁾ 2,365	2,365
	Fonds Social de l'Eau	EUR/m³	0,025	0,025	0,0259	0,0264
Facturation	Montants encaissés	Mil EUR	124.056	127.908	135.895	134.096
Contentieux commercial	Rappels émis		150.981	⁽¹⁾ 120.052	184.987	163.068
	Mises en demeure émises		88.553	⁽¹⁾ 66.177	104.419	96.399
	Réducteurs posés		2.094	⁽¹⁾ 1.083	649	1.472
	Interruptions de fourniture pour non-paiement		875	630	751	503
	Dossiers remis en recouvrement externe		10.024	⁽¹⁾ 7.985	8.468	3.758
	Montant remis en recouvrement externe	Mil EUR	3.536	⁽¹⁾ 2.628	4.136	- 1.844
Investissements	Production	Mil EUR	24.684	5.382	4.121	3.949
	Distribution	Mil EUR	14.387	9.519	8.759	13.336
Effectifs	Employés (administ. et techn.)		197	198	200	201
	Ouvriers		183	176	176	180
Chiffre d'affaires		Mil EUR	123.484	127.541	134.481	135.832

(1) au 20/09/2016 / (2) du 01/01 au 30/06/2017 / (3) du 01/07 au 31/12/2017 / (8) arrêté à mai 2018

www.cile.be

Comptes Annuels

2014/2015
1.3.1
30/04/2015

1. Bilan de la production

Actif

	2018	2017
ACTIFS IMMOBILISÉS	173.391.791	178.485.517
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166.799.466	171.679.285
Terrains et constructions	51.827.621	53.561.749
Installations, machines et outillage	110.681.961	114.623.889
Mobilier et matériel roulant	237.286	204.519
Location-financement et droits similaires	699.356	729.328
Autres immobilisations corporelles	375.000	395.250
Immobilisations en cours et acomptes versés	2.978.242	2.164.550
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6.592.325	6.806.232
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	571.542	571.542
Participations	571.542	571.542
Autres immobilisations financières	6.020.783	6.234.690
Actions et parts	5.997.373	6.211.280
Créances et cautionnements en numéraire	23.410	23.410
ACTIFS CIRCULANTS	32.464.043	27.990.879
CRÉANCES À PLUS D'UN AN		
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	552.564	525.771
Stocks	552.564	525.771
Approvisionnements	316.948	251.918
En-cours de fabrication	217.830	260.567
Produits finis	17.786	13.286
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	31.869.548	27.450.548
Créances commerciales	1.136.710	1.389.199
Autres créances	30.732.838	26.061.349
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		
Autres placements		
VALEURS DISPONIBLES		
COMPTES DE RÉGULARISATION	41.931	14.560
TOTAL DE L'ACTIF	205.855.834	206.476.396

Passif

	2018	2017
CAPITAUX PROPRES	198.617.944	196.372.811
CAPITAL	10.876.523	10.876.523
Capital souscrit	32.716.500	32.716.500
Capital non appelé	21.839.977	21.839.977
PRIMES D'ÉMISSION	475.455	475.455
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	66.090.920	69.946.494
RÉSERVES	107.439.774	103.584.199
Réserve légale	2.467.756	2.467.755
Réserves indisponibles	991.317	991.317
Autres	991.317	991.317
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	103.980.701	100.125.127
BÉNÉFICE REPORTÉ	9.871.407	7.277.823
SUBSIDES EN CAPITAL	3.863.865	4.212.317
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	351.337	304.658
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	351.337	304.658
Pensions et obligations similaires	271.337	224.658
Autres risques et charges	80.000	80.000
DETTES	6.886.553	9.798.927
DETTES À PLUS D'UN AN	176.917	241.250
Dettes financières	176.917	241.250
Dettes de location-financement et assimilées	176.917	241.250
Établissements de crédit		
DETTES À UN AN AU PLUS	6.232.483	9.509.749
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	64.333	64.334
Dettes commerciales	4.037.990	7.349.214
Fournisseurs	4.037.990	7.349.214
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.041.141	1.050.888
Impôts	38.460	52.434
Rémunérations et charges sociales	1.002.681	998.454
Autres dettes	1.089.019	1.045.313
COMPTES DE RÉGULARISATION	477.153	47.928
TOTAL DU PASSIF	205.855.834	206.476.396

Compte de résultats

	2018	2017
VENTES ET PRESTATIONS	39.738.596	38.902.875
Chiffre d'affaires	39.148.535	38.111.352
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(37.805)	(92.071)
Production immobilisée	366.720	261.898
Autres produits d'exploitation	227.053	606.506
Produits d'exploitation non récurrents	34.093	15.190
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	36.600.027	36.051.341
Approvisionnements et marchandises	14.660.091	14.130.077
Achats	14.725.417	14.137.043
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(65.326)	(6.966)
Services et biens divers	4.913.003	5.139.517
Rémunérations, charges sociales et pensions	8.113.885	7.914.644
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.841.319	8.755.480
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	2.145	13.558
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	46.679	25.367
Autres charges d'exploitation	22.905	15.273
Charges d'exploitation non récurrentes		57.425
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	3.138.569	2.851.534
PRODUITS FINANCIERS	1.068.892	1.107.432
Produits financiers récurrents	1.068.892	1.107.432
Produits des immobilisations financières	534.565	541.321
Autres produits financiers	534.327	566.111
Produits financiers non récurrents		
CHARGES FINANCIÈRES	1.452.732	1.483.091
Charges financières récurrentes	1.452.732	1.483.091
Charges des dettes	1.449.919	1.482.961
Autres charges financières	2.813	130
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	2.754.729	2.475.875
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	161.145	149.386
Impôts	161.145	150.567
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		(1.181)
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	2.593.584	2.326.489
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER	2.593.584	2.326.489

Affectations et prélèvements

	2018	2017
Bénéfice (perte) à affecter	9.871.407	7.394.147
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	2.593.584	2.326.489
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	7.277.823	5.067.658
Affectations aux capitaux propres		116.324
à la réserve légale		116.324
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	9.871.407	7.277.823

2. BILAN DE LA DISTRIBUTION

Actif

	2018	2017
ACTIFS IMMOBILISÉS	147.569.995	145.820.660
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.541.035	4.539.558
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	143.023.965	141.274.107
Terrains et constructions	1.801.351	2.076.953
Installations, machines et outillage	134.059.317	133.883.530
Mobilier et matériel roulant	1.008.871	1.035.611
Immobilisations en cours et acomptes versés	6.154.426	4.278.013
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4.995	6.995
Autres immobilisations financières	4.995	6.995
Créances et cautionnements en numéraire	4.995	6.995
ACTIFS CIRCULANTS	97.883.968	98.807.254
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	60.000	
Autres créances	60.000	
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	2.737.030	2.870.342
Stocks	2.737.030	2.870.342
Approvisionnements	1.370.483	1.311.416
En-cours de fabrication	1.366.547	1.558.926
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	24.772.939	25.289.688
Créances commerciales	22.357.929	22.418.457
Autres créances	2.415.010	2.871.231
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	16.068.171	10.056.831
Autres placements	16.068.171	10.056.831
VALEURS DIPONIBLES	33.179.505	40.037.615
COMPTES DE RÉGULARISATION	21.066.323	20.552.778
TOTAL DE L'ACTIF	245.453.963	244.627.914

Passif

	2018	2017
CAPITAUX PROPRES	112.167.037	114.224.719
CAPITAL	34.423.247	34.423.247
Capital souscrit	98.414.250	98.414.250
Capital non appelé	63.991.003	63.991.003
PRIMES D'ÉMISSION	4.061.793	4.061.793
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	3.382.051	3.719.970
RÉSERVES	54.171.870	53.833.951
Réserve légale	3.665.587	3.665.587
Réserves indisponibles	19.724.219	19.724.219
Autres	19.724.219	19.724.219
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	30.782.064	30.444.145
BÉNÉFICE (PERTE) REPORTÉ(E)	(1.010.756)	3.246.771
SUBSIDES EN CAPITAL	17.138.832	14.938.987
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	2.462.464	1.583.345
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.462.464	1.583.345
Pensions et obligations similaires	482.378	399.392
Autres risques et charges	1.980.086	1.183.953
DETTES	130.824.462	128.819.850
DETTES À PLUS D'UN AN	75.500.000	77.750.000
Dettes financières	75.500.000	77.750.000
Établissement de crédit	75.500.000	77.750.000
DETTES UN AN AU PLUS	54.829.587	50.311.833
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.250.000	4.208.000
Dettes commerciales	14.451.978	12.423.512
Fournisseurs	14.451.978	12.423.512
Acomptes reçus sur commandes	130.806	113.989
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.552.860	4.457.341
Impôts	1.675.522	1.754.407
Rémunérations et charges sociales	2.877.338	2.702.934
Autres dettes	33.443.943	29.108.991
COMPTES DE RÉGULARISATION	494.875	758.017
TOTAL DU PASSIF	245.453.963	244.627.914

Compte de résultats

	2018	2017
VENTES ET PRESTATIONS	136.114.810	135.437.287
Chiffre d'affaires	131.802.398	130.661.684
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(192.812)	(43.376)
Production immobilisée	2.148.624	2.290.420
Autres produits d'exploitation	2.273.122	2.449.602
Produits d'exploitation non récurrents	83.478	78.957
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	140.663.968	134.538.850
Approvisionnements et marchandises	90.850.801	88.172.430
Achats	90.909.573	88.235.368
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(58.772)	(62.938)
Services et biens divers	13.304.980	11.879.549
Rémunérations, charges sociales et pensions	21.627.682	20.699.352
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	11.470.175	11.110.933
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	150.209	791.023
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	879.119	131.966
Autres charges d'exploitation	2.361.554	1.734.633
Charges d'exploitation non récurrentes	19.448	18.964
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(4.549.158)	898.437
PRODUITS FINANCIERS	1.090.172	959.881
Produits financiers récurrents	1.090.172	959.881
Produits des immobilisations financières	11.965	
Produits des actifs circulants	21.833	13.704
Autres produits financiers	1.056.374	946.177
CHARGES FINANCIÈRES	679.966	766.971
Charges financières récurrentes	679.966	766.971
Charges des dettes	679.725	752.317
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -)	(11.340)	11.339
Autres charges financières	11.581	3.315
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	(4.138.952)	1.091.347
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	118.575	112.516
Impôts	118.575	112.516
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	(4.257.527)	978.831
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER	(4.257.527)	978.831

Affectations et prélèvements

	2018	2017
Bénéfice (perte) à affecter	(1.010.756)	3.295.713
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	(4.257.527)	978.831
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	3.246.771	2.316.882
Affectations aux capitaux propres		48.942
à la réserve légale		48.942
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	(1.010.756)	3.246.771

3. Bilan consolidé

Actif

	2018	2017
ACTIFS IMMOBILISÉS	320.961.786	324.306.177
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.541.035	4.539.558
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	309.823.431	312.953.392
Terrains et constructions	53.628.972	55.638.701
Installations, machines et outillage	244.741.278	248.507.420
Mobilier et matériel roulant	1.246.157	1.240.131
Location-financement et droits similaires	699.356	729.328
Autres immobilisations corporelles	375.000	395.250
Immobilisations en cours et acomptes versés	9.132.668	6.442.562
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6.597.320	6.813.227
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	571.542	571.542
Participations	571.542	571.542
Autres immobilisations financières	6.025.778	6.241.685
Actions et parts	5.997.373	6.211.280
Créances et cautionnements en numéraire	28.405	30.405
ACTIFS CIRCULANTS	99.619.708	100.742.693
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	60.000	
Autres créances	60.000	
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	3.289.594	3.396.112
Stocks	3.289.594	3.396.112
Approvisionnements	1.687.432	1.563.333
En-cours de fabrication	1.584.377	1.819.493
Produits finis	17.785	13.286
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	25.914.185	26.684.885
Créances commerciales	23.494.640	23.807.657
Autres créances	2.419.545	2.877.228
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	16.068.170	10.056.831
Autres placements	16.068.170	10.056.831
VALEURS DISPONIBLES	33.179.505	40.037.615
COMPTES DE RÉGULARISATION	21.108.254	20.567.250
TOTAL DE L'ACTIF	420.581.494	425.048.870

Passif

	2018	2017
CAPITAUX PROPRES	310.784.981	310.597.530
CAPITAL	45.299.770	45.299.770
Capital souscrit	131.130.750	131.130.750
Capital non appelé	85.830.980	85.830.980
PRIMES D'ÉMISSION	4.537.248	4.537.248
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	69.472.972	73.666.465
RÉSERVES	161.611.643	157.418.150
Réserve légale	6.133.342	6.133.342
Réserves indisponibles	20.715.536	20.715.536
Autres	20.715.536	20.715.536
Réserves immunisées		
Réserves disponibles	134.762.765	130.569.272
BÉNÉFICE REPORTÉ	8.860.651	10.524.594
SUBSIDES EN CAPITAL	21.002.697	19.151.303
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	2.813.801	1.888.003
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.813.801	1.888.003
Pensions et obligations similaires	753.715	624.050
Autres risques et charges	2.060.086	1.263.953
DETTES	106.982.712	112.563.337
DETTES À PLUS D'UN AN	75.676.917	77.991.250
Dettes financières	75.676.917	77.991.250
Dettes de location-financement et assimilées	176.917	241.250
Établissements de crédit	75.500.000	77.750.000
Autres emprunts		
DETTES À UN AN AU PLUS	30.333.768	33.766.230
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.314.333	4.272.333
Dettes commerciales	18.489.968	19.772.726
Fournisseurs	18.489.968	19.772.726
Acomptes reçus sur commandes	130.806	113.989
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.594.001	5.508.229
Impôts	1.713.982	1.806.841
Rémunérations et charges sociales	3.880.019	3.701.388
Autres dettes	3.804.660	4.098.953
COMPTES DE RÉGULARISATION	972.027	805.857
TOTAL DU PASSIF	420.581.494	425.048.870

Compte de résultats

	2018	2017
VENTES ET PRESTATIONS	140.734.703	140.048.047
Chiffre d'affaires	135.832.230	134.481.109
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	(230.616)	(135.447)
Production immobilisée	2.515.344	2.552.318
Autres produits d'exploitation	2.500.174	3.056.109
Produits d'exploitation non récurrents	117.571	93.958
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	142.145.292	136.298.264
Approvisionnements et marchandises	70.392.188	68.010.581
Achats	70.516.286	68.080.484
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(124.098)	(69.903)
Services et biens divers	18.217.983	17.019.066
Rémunérations, charges sociales et pensions	29.741.567	28.613.996
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	20.311.495	19.866.412
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	152.354	804.581
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	925.798	157.333
Autres charges d'exploitation	2.384.459	1.749.906
Charges d'exploitation non récurrentes	19.448	76.389
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(1.410.589)	3.749.783
PRODUITS FINANCIERS	2.159.064	2.067.502
Produits financiers récurrents	2.159.064	2.067.313
Produits des immobilisations financières	546.530	541.321
Produits des actifs circulants	21.834	13.704
Autres produits financiers	1.590.700	1.512.288
Produits financiers non récurrents		189
CHARGES FINANCIÈRES	2.132.698	2.250.063
Charges financières récurrentes	2.132.698	2.250.063
Charges des dettes	2.129.644	2.235.278
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales, dotations (reprises)	(11.340)	11.340
Autres charges financières	14.394	3.445
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	(1.384.223)	3.567.222
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	279.720	261.902
Impôts	279.720	263.083
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		(1.181)
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	(1.663.943)	3.305.320
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER	(1.663.943)	3.305.320

Affectations et prélèvements

	2018	2017
Bénéfice (perte) à affecter	8.860.651	10.689.860
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	(1.663.943)	3.305.320
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	10.524.594	7.384.540
Affectations aux capitaux propres		165.266
à la réserve légale		165.266
aux autres réserves		
Bénéfice (perte) à reporter	8.860.651	10.524.594

4. Annexes

État des immobilisations incorporelles

	Frais de développement	Concessions. Brevets. Licences. Savoir-faire. Marques et droits similaires
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	364.331	5.285.551
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions, y compris la production immobilisée		
Cessions et désaffectations		
Transfert d'une rubrique à une autre (+) (-)	32.319	497.650
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	396.650	5.783.201
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	364.330	745.993
Mutations de l'exercice :		
Actés	3.790	524.702
Repris		
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)		
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	368.120	1.270.695
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28.530	4.512.506

État des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	83.462.858	391.457.633	6.667.999
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	156.215	217.241	504.887
Cessions et désaffectations	75.672	130.168	448.496
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	442.584	12.743.643	
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	83.985.985	404.288.348	6.724.390
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	2.919.810	164.279.176	29.945
Mutations de l'exercice :			
Actées	2.552.718	16.723.966	470.358
Acquises de tiers			
Annulées		13	3.003
Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE	2.919.810	164.279.176	26.942

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	30.743.966	307.229.403	5.457.813
Mutations de l'exercice :			
Actés	2.552.718	16.723.966	470.358
Repris			
Acquis de tiers			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	19.861	127.122	422.996
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)			
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	33.276.823	323.826.247	5.505.175
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	53.628.972	244.741.277	1.246.157

	Location - financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	999.080	704.747	6.442.562
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions, y compris la production immobilisée			16.406.302
Cessions et désaffectations			
Transferts d'une rubrique à une autre			(13.716.197)
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	999.080	704.747	9.132.668
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	269.752	309.497	
Mutations de l'exercice :			
Actés	29.972	20.250	
Repris			
Acquis de tiers			
Annulés à la suite de cessions et désaffectations			
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)			
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	299.724	329.747	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	699.356	375.000	9.132.668
dont terrains et constructions	699.356		

État des immobilisations financières

	Entreprises avec un lien de participation	Autres entreprises
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	1.321.542	6.239.408
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions		
Cessions et retraits		213.907
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	1.321.542	6.025.501
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		6.800
Mutations de l'exercice:		
Actées		
Annulées		
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE		6.800
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
Mutations de l'exercice :		
Actées		
Reprise		
Annulées à la suite de cessions et retraits		
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE		
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	750.000	34.928
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE	750.000	34.928
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	571.542	5.997.373
CRÉANCES		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		30.405
Mutations de l'exercice :		
Additions		
Remboursements		2.000
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28.405

Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

SA AQUAWAL - RUE FÉLIX WODON, 21 - 5000 NAMUR, BELGIQUE - BE 0466.523.181

Droits sociaux directement détenus :	1 .276
Nombre d'actions détenues :	20,45
Pourcentage	

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2018

Capitaux propres	3.130.435
Résultat net	6 658

SA TERRANOVA - RUE DE L'ILE MONSIN, 80 - 4020 LIÈGE, BELGIQUE - BE 0872.242.806

Droits sociaux directement détenus :	
Nombre d'actions détenues (sans valeur nominale) :	435
Pourcentage	12,50

Comptes annuels arrêtés au 31.12.2018

Capitaux propres	1.911.175
Résultat net	213.342

Placements de trésorerie : autres placements

	Exercice	Exercice précédent
COMPTES À TERME DÉTENUS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	16.000.000	9.988.660
de plus d'un an	16.000.000	9.988.660
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE NON REPRIS CI-AVANT	68.171	68.171

Comptes de régularisation

	Exercice
Estimation chiffre d'affaires et assainissement	20.840.208
Intérêts à percevoir sur comptes financiers	1.084
Récupérations diverses Ethias + subsides à percevoir AWIP	31.545
Charges à reporter fournisseurs	235.417

État du capital et structure de l'actionnariat

	Montant	Nombre d'actions
CAPITAL SOCIAL		
Capital souscrit		
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	131.130.750	
Modifications au cours de l'exercice :		
AU TERME DE L'EXERCICE	131.130.750	
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Parts "A" : Communes (production)	29.561.000	118.244
Parts "B1" : Province de Liège (production)	2.956.000	11.824
Parts "B2" : AIDE + INTRADEL (production)	199.500	798
Parts "C" : Communes (distribution)	98.414.250	393.657
Actions nominatives		524.523
	Montant non appelé	Montant appelé non versé
CAPITAL NON LIBÉRÉ		
Capital non appelé	85.830.980	
Capital appelé, non versé		
Actionnaires redevables de libération		
Capital A	19.651.549	
Capital B1	2.188.428	
Capital C	63.991.003	

Provisions pour autres risques et charges

	Exercice
Provisions techniques diverses à l'activité de Distribution	779.897
Provisions techniques diverses à l'activité de Production	80.000
Provision pour fonds social wallon de l'eau	643.705
Provision pour perte sur créances commerciales	556.484

État des dettes et comptes de régularisation du passif

	Échéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE			
Dettes financières	2.314.333	20.076.917	55.600.000
Dettes de location-financement et assimilées	64.333	176.917	
Établissements de crédit	2.250.000	19.900.000	55.600.000
Autres emprunts			
TOTAL	2.314.333	20.076.917	55.600.000

	Exercice
DETTES GARANTIES	
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	
Dettes financières	77.750.000
Établissements de crédit	77.750.000
TOTAL	77.750.000

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales non échues	1.713.982
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	3.880.019

COMPTES DE RÉGULARISATION

Charges financières	173.447
Charges à imputer factures fournisseurs	330.293
Produits à reporter sur travaux	468.287

Résultats d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics		
CHARGES D'EXPLOITATION		
TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL		
Nombre total à la date de clôture	381	376
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	373,5	369,0
Nombre effectif d'heures prestées	478.200	478.626
FRAIS DE PERSONNEL		
Rémunérations et avantages sociaux directs	19.456.728	19.135.244
Cotisations patronales d'assurances sociales	8.334.409	8.085.965
Primes patronales pour assurances extra-légales	869.567	269.407
Autres frais de personnel	1.080.863	1.123.380
PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES		
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	129.665	(57.172)
RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Sur stocks et commandes en cours :		
Actées		
Reprises		
Sur créances commerciales :		
Actées	152.354	804.581
Reprises		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Constitutions	2.526.593	1.503.863
Utilisations et reprises	1.600.795	1.346.530
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	7.909	12.286
Autres	2.376.550	1.737.620
PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE		
Nombre total à la date de clôture	2	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	2,1	3,9
Nombre effectif d'heures prestées	3.980	7.242
Frais pour l'entreprise	97.970	189.211

Résultats financiers

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS		
AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :		
Subsides en capital	676.480	676.480
Amortissements financiers des subsides autres que pouvoirs publics	914.220	818.953
Produits financiers divers + escomptes obtenus		16.855
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS		
Actées		11.340
Reprises	11.340	
VENTILATION DES AUTRES CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts de retard sur factures fournisseurs	14.307	1.069
Moins value et frais sur ventes actions Elia et Dexia		1.016
Intérêts sur redressement TVA		1.299
Intérêts créditeurs négatifs sur compte bancaire	87	

Résultats exceptionnels

	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	117.571	94.147
Produits d'exploitation non récurrents :	117.571	93.958
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	23.816	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	30.258	72.879
Autres produits d'exploitation non récurrents	63.497	21.079
Produits financiers non récurrents :		189
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		189
Autres produits financiers non récurrents		
CHARGES NON RÉCURRENTES	19.448	76.389
Charges d'exploitation non récurrentes :	19.448	76.389
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	14.262	63.685
Autres charges d'exploitation non récurrentes	5.186	12.704

Impôts sur le résultat

	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	279.720
impôts et précomptes dus ou versés	279.720
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE, PORTÉES EN COMPTE :		
à l'entreprise (déductibles)	18.584.389	18.172.877
par l'entreprise	12.053.284	12.689.580
MONTANTS RETENUS À CHARGE DE TIERS, AU TITRE DE :		
Précompte professionnel	5.531.234	5.658.937

Droits et engagements hors bilan

	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	
Travaux 2017 adjugés et non terminés	14.504.095

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le Conseil d'Administration de la C.I.L.E., réuni en séance le 28 décembre 2011, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'affilier au fonds de pension solidarisé de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations locales et Provinciales (O.N.S.S.A.P.L.) à dater du 1^{er} janvier 2012.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les pensions de retraite et de survie sont à charge du fonds de pension solidarisé de l'O.N.S.S.A.P.L. selon les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

En 2016, l'O.N.S.S.A.P.L. est devenue l'O.R.P.S.S. (par fusion avec l'OSSOM) et ensuite transférée à l'O.N.S.S. en 2017.

Le régime de pension repris au statut du personnel est plus favorable que le régime de pension du secteur public.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Pour garantir les droits acquis des agents, la C.I.L.E., au travers de l'OFP OGEO FUND, prend en charge la différence entre le montant de la pension calculé selon les règles de calcul reprises au statut du personnel et celui obtenu suivant les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

Afin de respecter les engagements de pension de la C.I.L.E., une note technique et un plan de financement sont rédigés par OGEO FUND tous les trois ans ou à chaque changement de législation. Ces documents sont communiqués à la FSMA.

La charge de pension 2018 supportée par la C.I.L.E. (engagement à charge d'OGEO FUND) s'élève à 602.005,76 EUR.

La valeur du Canton C.I.L.E. dans OGEO FUND au 31 décembre 2018 est de 150.700.610,77 EUR.

XVIII. Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION		
1. Immobilisations financières	571.542	571.542
Participations	571.542	571.542

XIX. Relations financières avec

	Exercice
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situa- tion d'une seule personne identifiable :	
aux administrateurs et gérants	171.768
Émoluments du (des) commissaire(s)	25.500

5. Bilan social

État des personnes occupées

	Temps plein	Temps partiel	Total (T) ou total en équiv. temps plein (ETP)
TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
AU COURS DE L'EXERCICE			
Nombre moyen de travailleurs :	357,5	20,1	373,5
Hommes	281,6	6,2	286,4
Femmes	75,9	13,9	87,1
Nombre d'heures effectivement prestées :	456.874	21.326	478.200
Hommes	357.663	14.089	371.752
Femmes	99.211	7.237	106.448
Frais de personnel :	28.460.456	1.281.111	29.741.567
Hommes	22.547.765	409.575	22.957.340
Femmes	5.912.691	871.536	6.784.227
AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
Nombre moyen de travailleurs :			369,0
Hommes			283,2
Femmes			85,8
Nombre d'heures effectivement prestées :			478.626
Hommes			366.715
Femmes			111.911
Frais de personnel :			28.613.996
Hommes			22.063.967
Femmes			6.550.028
À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE			
Nombre de travailleurs	361	20	376,9
Par type de contrat de travail :			
Contrat à durée indéterminée	342	20	357,9
Contrat à durée déterminée	19		19
Par sexe et niveau d'études :			
Hommes	281	6	285,8
de niveau primaire	14	2	15,6
de niveau secondaire	187	4	190,2
de niveau supérieur non universitaire	67		67,0
de niveau universitaire	13		13,0
Femmes	80	14	91,1
de niveau primaire			
de niveau secondaire	36	5	40,0
de niveau supérieur non universitaire	36	8	42,3
de niveau universitaire	8	1	8,8
Par catégorie professionnelle :			
Personnel de direction	4		4,0
Employés	182	15	193,9
Ouvriers	175	5	179,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	2,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	3.980	
Frais pour l'entreprise	97.970	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total en équiva- lents temps plein
ENTRÉES			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	19		19,0
<i>Par type de contrat de travail</i>			
Contrat à durée indéterminée	5		5,0
Contrat à durée déterminée	14		14,0
Contrat de remplacement			
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	14		14,0
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	11		11,0
Contrat à durée déterminée	3		3,0
<i>Par motif de fin de contrat :</i>			
Pension	10		10,0
Licenciement			
Autre motif	4		4,0

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	182	67
Nombre d'heures de formation suivies	2.763	1.163
Coût net pour l'entreprise	200.568	73.453
Dont coût brut directement lié aux formations	200.568	73.453
INITIATIVES EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE À CARACTÈRE MOINS FORMEL OU IN-FORMEL À CHARGE DE L'EMPLOYEUR		
Nombre de travailleurs concernés	36	1
Nombre d'heures de formation suivies	54	4
Coût net pour l'entreprise	1.733	87

Le Conseil d'Administration propose, sur base des résultats bilantaires, et conformément aux règles statutaires, la répartition suivante de l'excédent des recettes sur les dépenses :

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Production	Distribution	Consolidé
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2018 À AFFECTER	2.593.585	(4.257.528)	(1.663.943)
<i>Affectation</i>			
AU BÉNÉFICE À REPORTER	9.871.407	(1.010.756)	8.860.651
Bénéfice de l'exercice à reporter	2.593.585	(4.257.528)	(1.663.943)
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	7.277.823	3.246.771	10.524.594

Rapport approuvé en Conseil d'Administration du 14 mai 2019,
soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 20 juin 2019.

**COMPAGNIE
INTERCOMMUNALE
LIÉGEOISE DES EAUX**

Société coopérative
à responsabilité limitée

Siège social :
Rue du Canal de l'Ourthe, 8
B-4031 Angleur

www.cile.be

02
81

